LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 67,832

SEIZIEME ANNEE — No 186 MONTREAL MARDI 12 JUIN 1900 HUIT PAGES — UN CENTIN

Conseil Législatif Ajio

LE GLAS DE L'EMPIRE CELESTE

Fac-simile d'une partie de proclamation reçue de l'agence de San Francisco, Californie, par des membres de la colonie chinoise, à Montréal, à propos des troubles en Chine.

L'ex-empereur Kuang Hsu lance un manifeste demandant aux puissances de le réinstaller sur le trone et d'établir conjointement leur protectorat sur l'empire chinois.

Les Russes marchent sur Pékin. Les Boxers ne semblent pas intimidés et continuent leurs déprédations. Il faudra agir promptement et avec fermeté.

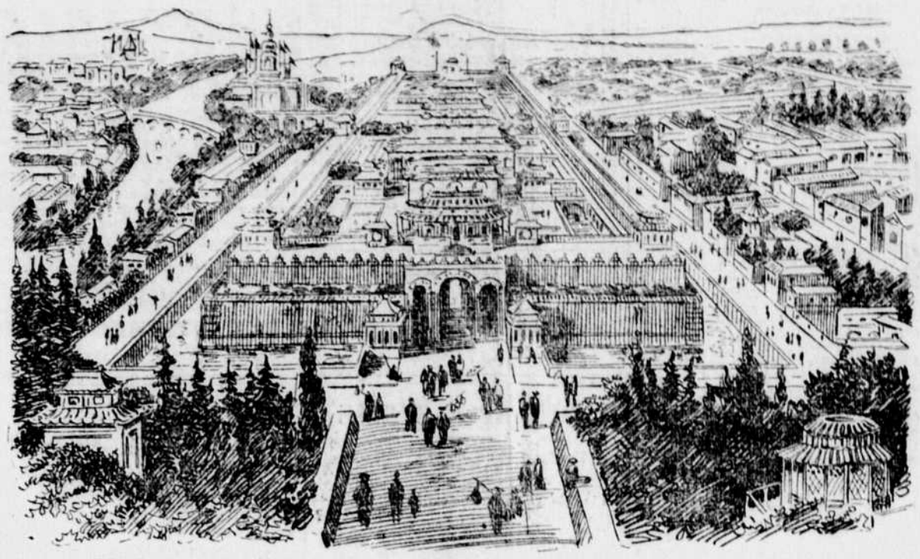

VUE DE LA VILLE DE PEKIN

L'IMPERATRICE DOUAIRIERE TZE HSI

LES CHINOIS A MONTREAL

Des bulletins leur sont transmis par l'agence de San-Francisco

Quong Lee, un des principaux représentants de la colonie chinoise de Montréal, a bien voulu condescendre à donner au représentant de "La Presse", cette après-midi, une traduction générale des divers documents qui sont parvenus au bureau de "La Presse", depuis la semaine dernière. Il dit que ces nouvelles arrivent à Montréal par voie de St Francisco. Il y a en cette dernière ville un bureau d'informations qui publie chaque semaine des nouvelles de l'Empire, et tous les Chinois, tant des Etats-Unis que du Canada, reçoivent, moyennant une légère contribution, un bulletin ou résumé des événements qui ont cours dans leur pays.

Un des documents qui ressemble beaucoup à celui que nous publions ci-dessus raconte les derniers soulèvements des "Boxers" et parle de l'excitation qui règne dans le pays. Naturellement, Quong Lee a montré une certaine hésitation à se prêter aux fonctions d'interprète. Il a même refusé carrément de dire un traitre mot de ce qui concerne les affaires de son pays ; mais après un peu de persuasion, il s'est décidé à se rendre à la demande du journaliste importun.

Disons de suite, sans offenser la dignité du potentat chinois de la rue St Charles-Borromée, qu'il s'est réservé le droit de garder en sa possession les documents qui lui ont été confiés pour la traduction du sujet. Voici ce que disent ces nouvelles :

"Amis lecteurs : La guerre est déclarée par les frères unis contre les étrangers qui sont venus s'implanter et tenter fortune en Chine. L'impératrice semble favoriser le mouvement. La Russie, l'Angleterre, l'Allemagne, la France et nos ennemis les Japonais intriguent contre la Chine. La Chine a tort dans cette affaire. Pourquoi pas vivre comme les Européens...

Comme une partie du document en question a été déchirée ou perdue par accident il n'y a pas moyen d'en connaître plus long, mais aux prochaines nouvelles "La Presse" promet à ses lecteurs de les renseigner sur des incidents originaux de ce soulèvement des Boxers contre les Chrétiens.

Londres, 12 — Le dernier message parti de Pékin, hier matin, à onze heures, est arrivé ici aujourd'hui, après avoir passé par les lignes télégraphiques de la Russie, et de Manchourie, celle de Tien-Tsin étant coupée. Ce message dit :

"Le général Tung, mahométan, très hostile aux étrangers, est arrivé ce matin et a eu une longue entrevue avec le prince Tuan, père de l'héritier probable du trône, qui est en faveur des Boxers. Le prince Tuan a été nommé chef du département des affaires étrangères à la place du prince Ching, qui est mieux disposé en faveur des étrangers.

"C'est à la demande des ministres qu'un plus grand nombre de marins ont été envoyés à Tien-Tsin.

"L'arrivée de l'impératrice douairière à Pékin a un peu calmé les esprits. Les protestants ont élevé des barricades en face de la maison, où ils se sont réfugiés et autour de laquelle ils ont posté une petite garde. Les catholiques sont réunis au nord de la cathédrale, sous la protection d'une garde française de vingt-cinq hommes décidés à se défendre jusqu'à la mort. Je suis convaincu que Pékin est en sûreté."

Le correspondant du "Daily Telegraph" à Shanghai, dans une dépêche en date d'hier, dit : "Les dernières nouvelles du district de Yun Nan Fu annoncent que le ministre français a télégraphié qu'une crise est imminente et qu'il a donné avis à tous les étrangers d'évacuer Yun Nan."

Toutes les dépêches indiquent que la situation ne s'est pas améliorée. Au contraire, les troubles gagnent la capitale même, où les démonstrations anti-étrangères se font de plus en plus fréquentes et de plus en plus menaçantes.

Le club de Pékin a été incendié et le secrétaire de la légation belge a été maltraité dans les rues.

Deux mille soldats internationaux s'approchent de la ville. L'avant-garde doit même arriver aujourd'hui.

Le ministre de la Russie à Pékin, qui agit en même temps comme envoyé du Danemark a, dit-on, envoyé au Bureau des affaires étrangères du Danemark une dépêche disant que l'Angleterre et la Russie ont organisé une démonstration, à laquelle prendront part toutes les grandes puissances, ainsi que plusieurs puissances de moindre importance. Ces dernières, cependant, ne seront pas tenues d'envoyer des troupes, car il y en a déjà assez sur les lieux ; mais on leur demandera de laisser porter leur drapeau par les grandes puissances afin que la démonstration soit faite ou qu'une bataille soit livrée sous les drapeaux de toute l'Europe. Les Etats-Unis et le Japon ont été notifiés et ont accepté les arrangements.

Le correspondant du "Daily Express" à Shanghai, en date d'hier, dit : "Weng Tung, tuteur et confident de l'empereur Kwang Hu qui a été démis de ses fonctions par l'impératrice douairière après le coup d'Etat de 1898, a envoyé, avec la sanction de l'empereur et de son parti, comprenant trois vice-rois, un message aux populations de l'ouest. Dans ce message il dit : "Sa Majesté est convaincue que ses projets de mettre fin à l'état d'anarchie qui règne actuellement en Chine seront supportés par des millions de Chinois.

"Le gouvernement de la Chine étant virtuellement nul, Sa Majesté propose que les puissances étrangères, dont les troupes dominent dans la capitale, le délivrent du palais où il est retenu prisonnier, déclarent que l'impératrice et ses ministres actuels sont des usurpateurs, et conduisent l'empereur à Kwang Hsu, à Nanking, Wu Chang ou Shanghai, qui sera la nouvelle capitale de l'empire chinois.

"Sa Majesté propose aussi que les puissances étrangères déclarent un protectorat-conjoint et entreprennent la tâche de gouverner le pays, par l'intermédiaire de Sa Majesté."

Le message suggère aussi que de nouveaux ministres soient nommés, que les armées soient abolies, qu'une gendarmerie soit établie sous le commandement d'officiers étrangers, que le protectorat ait le contrôle des douanes, des postes, et assure la liberté des religions.

Washington, 12 — Le département de la marine a reçu le câblegramme suivant de l'amiral Kempff :

"Tong Ku, 11 — Au secrétaire de la marine, Washington. — De crainte que toutes communications avec Pékin ne soient coupées, je ne puis y aller seul ; si les autres nations y vont, je me joindrai à elles pour dégager les Américains, en attendant des instructions. La situation est grave. On a demandé avec instance un bataillon de soldats de marine de Manille. Répondez.

(Signé) KEMPFF."

Sur réception de cette dépêche, le secrétaire Long a envoyé le câblegramme suivant à l'amiral Remey, à Manille :

"Département de la Marine, 11 juin, Remey, Manille. — Envoyez immédiatement cent soldats de marine à Kempff, par le Solace, et s'il est possible, faites que le Solace, après avoir débarqué les soldats, continue son voyage aux Etats-Unis, suivant l'ordre déjà donné.

(Signé) LONG."

La dépêche suivante, sans date, a été reçue au département de la marine :

SA MAJESTE KUANG-SU

"Au secrétaire de la marine :

"Des forces ont été débarquées par les différentes nations. Ouvrant les communications avec Pékin. Les Américains se sont joints à elles.

(Signé) KEMPFF."

L'amiral Kempff rapporte aussi l'arrivée du Monacey à Taku.

Paris, 12 — Le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, parlant aujourd'hui à la Chambre des Députés, a dit au sujet des affaires de Chine :

"Une communauté de danger dicte aux puissances leurs résolutions. Je désire écarter toute question de divergence d'opinion parmi eux. Ce que j'affirme, c'est que l'union est pour chacun d'eux la meilleure garantie de sécurité. Si le gouvernement chinois ne cherche pas à réprimer l'insurrection, dont il ne paraît être ni alarmé ni même surpris, il doit s'attendre à de nouveaux et graves malheurs. J'ai mis à la disposition du ministre de France toutes nos forces navales dans les eaux chinoises et lui ai ordonné de se tenir en constantes communications avec ses collègues du corps diplomatique, parmi lesquels n'a cessé de régner le plus complet accord. Les légations viennent d'avertir le gouvernement de la Chine et l'impératrice douairière qu'il faut que tin soit mise à ce péril qui menace l'empire et les intérêts européens. Autrement, les puissances agiront elles-mêmes."

Le ministre des affaires étrangères a aussi déclaré que des émeutes ont eu lieu sur la frontière, au Tonkin, et que bien loin de se calmer, l'agitation a redoublé et le consul français a été obligé d'abandonner son poste. Le ministre a alors remarqué :

"Je l'ai averti qu'un détachement de troupes était à sa disposition, s'il en avait besoin. Nous voulons défendre nos intérêts économiques et ne sommes pas affamés de conquête."

En réponse à une autre interpellation, M. Delcassé a insisté sur le fait que le plus complet accord existe entre les puissances pour la défense des européens et des légations.

Un câblegramme de l'évêque catholique français de Pékin a été reçu aujourd'hui par les Lazaristes. Il dit que les missionnaires et les sœurs sont saufs.

Berlin, 12 — Le ministre des affaires étrangères a reçu une dépêche de Pékin datée de dimanche après-midi, et disant que la maison des missionnaires américains à Tung-Chow, le port fluvial de Pékin, a été brûlée par les indigènes. Les fonctionnaires supposent que ceci a eu lieu samedi ou dimanche matin. La dépêche dit de plus que le club international, situé en dehors des portes de Pékin, a été brûlé et que le secrétaire de la légation de Belgique a été attaqué par des soldats chinois. Le ministre des affaires étrangères considère cette dernière nouvelle comme confirmant son opinion sur la gravité de la situation et exprime la crainte que l'ambassadeur ne soit ensuite attaqué.

Un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères a appelé l'attention sur une remarque attribuée au colonel John Hay, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, et disant que les Etats-Unis ne pouvaient faire une alliance avec les puissances au sujet de la Chine. Le fonctionnaire a dit :

"Il n'est pas question d'une alliance, ce qui n'est pas nécessaire, mais seulement d'une combinaison politique pour un but déterminé. Ce n'est pas une question de politique, mais bien une question de police.

L'affaire ne concerne pas seulement les intérêt d'une nation particulière, mais ceux de toutes les nations ensemble."

On a de plus ajouté au ministère qu'il y a actuellement 650 soldats étrangers à Tien-Tsin. Sur les 1,500 qui sont maintenant en route pour Pékin, 150 sont allemands. Ces troupes réparent le chemin de fer suivant le besoin et arriveront probablement aujourd'hui à Pékin. L'un des deux fils télégraphiques pour Pékin, qui avait été détruit, a été restauré.

La canonnière allemande "Tiger" a reçu ordre de partir immédiatement pour la Chine. Le gouverneur allemand de Taing Tow a reçu instruction d'aider à faire cesser les troubles.

Londres, 12 — L'opinion désintéressée en Angleterre et en Europe se prononce rapidement en faveur de la déposition forcée de l'impératrice douairière de Chine et de la restauration de l'empereur, par les forces combinées des puissances, comme unique solution possible de la crise chinoise. La note la plus caractéristique de cette politique est qu'elle permettrait de mettre complètement, à l'épreuve, la sincérité de la Russie. Les graves soupçons dirigés contre les motifs secrets de la Russie et ses rapports avec les troubles intérieurs de la Chine disparaîtraient si elle se joignait sans réserve aux autres nations pour la réalisation des mesures radicales indiquées.

New-York, 12 — Un correspondant de Londres, à la "Tribune" dit : "Pas de nouvelles de Prétoria ; pas de nouvelles de Pékin. Ces deux points où se concentrent l'intérêt de l'univers sont séparés du reste du monde, les communications ayant été coupées, au Transvaal, par les Boers, et en Chine, par les Boxers.

A Tien-Tsin et à Taku, on ignore absolument ce qui se passe à Pékin. On sait cependant que le gouvernement censure les troupes régulières, parce qu'elles ont tenté de repousser les rebelles, et offre des félicitations aux fanatiques qui assassinent les étrangers et brûlent leurs propriétés.

La colonne de deux mille marins, partie de Tien Tsin, dimanche, et hier, en trois convois, est arrivée saine et sauve à Pékin, croit-on. La présence de cette colonne était requise, depuis que l'impératrice douairière ne prend même plus la peine de cacher ses sentiments et est franchement sympathique aux ennemis des missionnaires et des étrangers. Cette attitude de l'impératrice met en danger immédiat toutes les propriétés des missions à Pékin.

C'est l'histoire des Arméniens, qui se répète à Pékin. Tous les chrétiens, les convertis et les étrangers actuellement à Pékin, sont à la merci de la foule en furie et des troupes régulières soudoyées par l'impératrice. Il est à espérer que les marins envoyés de 31 navires de guerre pourront protéger ces infortunés.

Il est rassurant, cependant, de constater avec quelle ardeur les puissances se sont donné la main et se sont mises à l'oeuvre pour protéger les intérêts étrangers en Chine.

Le gouvernement des Etats-Unis accepte la responsabilité de la vie et des propriétés des Américains, et même des Etats moins considérables, comme le Danemark, adoptent des mesures de protection.

Les dépêches disant que les Russes ont traversé la frontière et que 3,000 hommes de la garnison de Port Arthur se preparent à partir pour Pékin, d'après un arrangement conclu entre les puissances européennes, ne sont pas entièrement confirmées, mais la crise est si pressante qu'elle fera taire les jalousies soupçonneuses des capitales européennes et que l'armée la plus rapprochée sera envoyée à Pékin pour arrêter les massacres et les vols.

Ivrageo Ihedo et Zizido Ichudo, deux millionnaires japonais de Kyoto, sont actuellement au Windsor. Répondant à certaines questions posées par un reporter de "La Presse", ils ont manifesté une grande haine contre la Russie, et ils ont manifesté l'opinion que bientôt l'Angleterre et le Japon entreprendraient une lutte contre le Czar, au sujet de la Chine.

SAUVE DE LA MORT

Un laitier empêche un malheureux de s'oter la vie

Ce matin, vers les 7 heures, un laitier qui a donné son nom Blanchard ou Blanchette, a sauvé d'une mort certaine un malheureux qui voulait s'ôter la vie. Le laitier en question passait sur le pont Victoria et en était rendu dans sa course vers la quatrième arcature du pont, lorsqu'il aperçut un individu qui était assis sur la chaîne du trottoir, sa tête plongée dans ses deux mains. Il semblait pleurer. Peut-être le personnage à l'air sombre était un peu sous l'influence de la boisson? C'est ce que nous ignorons, mais tout indique qu'il était en proie à une vive émotion. Comme le laitier allait passer outre, l'homme releva la tête, se leva et comme pris d'une résolution soudaine il marcha d'un pas rapide vers le garde-fou du pont.

Il enjamba la palissade et se tint debout pendant une seconde ou deux sur l'étroite plateforme du garde-fou, puis se tournant vers le laitier il s'écria "Thats is the way to die". Il allait piquer une tête dans la rivière, mais M. Blanchette qui avait compris les dessins du désespéré était débarqué de sa voiture et s'approchant du malheureux il se mit à argumenter avec lui jusqu'à ce qu'il fut assez près de lui pour lui saisir une jambe et le jeter à bas du garde-fou. Il le maîtrisa tellement bien que lorsque l'individu se releva ses idées noires étaient disparues et il ne pensa plus qu'à vivre.

FEU MLLE BERTHIAUME

Ses funérailles demain matin

Les funérailles de feu Mlle Berthiaume auront lieu demain matin, à 8.30 heures à l'église Notre-Dame.

Le départ aura lieu du No 463 rue St Urbain, à 8 heures très précises.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De nombreux témoignages de sympathies sont venus de toutes parts à la famille en deuil.

OU EST METHUEN ?

Londres, 12 — La dépêche suivante du général Forester-Walker, commandant les lignes de communications en Afrique, a été reçue au Bureau de la Guerre :

"Cape Town, 12 — Je reçois le rapport suivant de Kelly-Kenny :

"Juin, 11 — Aucune nouvelle de Methuen depuis le 7 juin. Il se battait, le 6 juin, au nord de Vetchkop. Steyn est près de Reitz. Les prisonniers anglais envoyés à Vrede sont bien traités."

LICENCES DE VOITURES

On en a délivré 1500, cet avant-midi

53 personnes traduite devant le Recorders

L'avertissement donné ici même, hier, à propos des personnes qui n'ont pas encore pris leurs licences de voitures, a produit un effet immédiat, si l'on en juge par l'affluence de ce matin, au bureau des licences. Pas moins de 1,500 ont été délivrées dans l'avant-midi.

D'un autre côté, la police a cité, cet avant-midi, 54 personnes devant le recorder, à ce propos, et tous ont été condamnés à l'amende.

Trois bicyclistes ont aussi été cités en cour pour la même raison.

Jusqu'à présent, on a délivré 5,305 licences de bicyclettes à $1 ; 1,119 pour voitures d'épiceries, à $12 ; 1,109 pour tombereaux, à $5 ; 400 licences de laitiers, de $10 ou $15 ; 400 de cochers à $15 et 150 de bouchers à $50.

Londres, 12 — Le congrès universel de tempérance s'est ouvert, hier, sous la présidence de M. Wallace Russell, M. P. Il y avait un grand nombre de délégués, et on a lu plusieurs travaux principalement concernant l'Amérique.

A LONGUEUIL

Longueuil, 12 — Séance régulière du conseil de ville hier soir sous la présidence de M. le maire. Etaient aussi présents MM. les conseillers Benoit, Gariépy, Demcourt et Globensky.

Prise en considération une offre de la part de M. Victor Pigeon à l'effet d'acheter de la corporation au prix payé par cette dernière, l'ancienne propriété Decelles sise sur le chemin de Chambly près de la voie ferrée. Sur motion Benoit-Globensky l'offre de M. Pigeon est acceptée.

Lu une lettre d'un M. S. Jarvis, de Toronto, au nom d'une compagnie s'intéressant à la fabrication d'une certaine pierre imitant la pierre de taille, offrant d'établir ici cette industrie moyennant exemption de taxes. Sur motion du conseiller Gariépy il est résolu à l'unanimité d'autoriser le secrétaire d'écrire à M. Jarvis lui faisant savoir que la Corporation est disposée à accorder exemption de taxes à la Cie. ; une entrevue devant avoir lieu d'ici à quelques temps entre M. Jarvis et le Conseil ; cette compagnie promet d'employer 40 hommes.

Sur motion Gariépy-Benoit, les bicyclistes auront l'avantage à l'avenir de circuler dans le carré Hurteau de 5 heures à 7 heures du matin.

M. le secrétaire du Conseil de Comté fait savoir au Conseil de Longueuil qu'une assemblée du Conseil de Comté sera tenue au Bureau d'enregistrement, mercredi le 13 courant, à laquelle sera entendu le rapport du surintendant à propos de la question du ruisseau St Antoine.

On ouvre ensuite les soumissions pour la fourniture de 500 madriers à trottoirs qui sont les suivantes :

Laurence et Robitaille, à raison de $16.50 le 1000 pieds, mesure de planches.

O. Dufresne et frère à raison de $45.00 le 1000 pieds, mesure de 3 pouces.

E. Préfontaine et Cie à raison de $14.00 le 1000 pieds, mesure de planche.

Celle de MM. E. Préfontaine et Cie est acceptée étant d'ailleurs la plus basse.

L'on discute ensuite assez longuement l'ordre du jour No 43 se rattachant à la question du service des malles. Le maire, après avoir produit le dossier de toute la question et avoir déclaré qu'il avait obtenu tout ce qu'il était humainement possible d'obtenir en rapport avec la demande, refuse d'entrevoir de nouveau le député du comté au fédéral sur la même question et à propos de la même demande pour laquelle il a déjà eu un refus. Sur ce, il est adopté à l'unanimité une résolution autorisant MM. les conseillers Benoit et Globensky d'avoir une entrevue avec M. Victor Geoffrion, le député du comté à la Chambre des Communes et de lui exposer de nouveau les griefs des citoyens à propos du service des malles.

Le maire proteste considérant la motion comme une motion de censure à son égard.

Entendu les 1ère et 2ème lectures des règlements pour définir les devoirs du chef de police ainsi que ceux du constable et aussi ceux du contremaître et du chef des pompiers.

Sur motion Gariépy le Conseil s'ajourne.

—F. B. Allnutt a été arrêté, la semaine dernière, par le constable Daniel Letebvre pour avoir colporté dans nos rues sans licence. Le département de la police informe tous les citoyens qui n'ont pas encore pris leur licence de se présenter dans le cours de cette semaine, car la police a reçu ordre d'agir avec vigueur contre ceux qui ne se conformeront pas à cet avis, les licences pour voitures, chevaux, chiens, bicycles, colporteurs, étaux privés, etc., sont exigibles le 1er mai de chaque année.

—Le charbon se vend de ce temps-ci à Longueuil que $5.25 la tonne.

A L'ASSOMPTION

Dimanche, imposante cérémonie à l'église paroissiale de l'Assomption. M. A. Piotte célébrait sa première messe; il était accompagné par deux de ses frères ainsi que par M. A. Perrault, son confrère. Il donna la communion à soixante premiers communiants, tant filles que garçons.

A l'orgue, le choeur des élèves du collège exécuta avec plein succès plusieurs magnifiques morceaux ainsi que la messe royale harmonisée.

Le sermon de circonstance fut fait par le Rév. M. Jos. Giguère, curé de l'Assomption.

A une heure et demie, eut lieu la consécration au Sacré-Coeur de Jésus. Les élèves du pensionnat Notre-Dame firent les frais du chant et s'en acquittèrent avec beaucoup de talents et d'habileté.

—Samedi et dimanche, MM. Edouard, Henri et Georges Lesage, curé de Saint-Paul l'Ermite, étaient en promenade chez leur père, M. Denis Lesage.

—M. J. Fortier, E.E.M., est depuis quelques jours en promenade chez M. J. E. Faribault.

—A compter du 15 juin courant, les voyageurs désirant aller à l'Assomption pourront prendre leur billet à Montréal pour tout le trajet moyennant le prix de 55 centins comme prix régulier, et 40 centins le samedi, dimanche et autres jours d'excursion. Les billets peuvent se prendre de la même manière à l'Assomption pour tout le trajet. Nous espérons que ces avantages extraordinaires amèneront un grand nombre de voyageurs dans notre coquette petite ville.

ENFANT BLESSE

En jouant avec des camarades, hier soir, sur une pile de billots, le petit Jérémi Bissonnette, dont les parents demeurent 179, rue Saint-Paul, a eu un bras fracturé. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Niagara, 12 — La princesse d'Anholt, petite-fille de Sa Majesté, est arrivée hier aux chutes. Le wagon particulier du gouverneur-général sera à sa disposition pour son voyage à travers le Canada.

A LA COLOMBIE ANGLAISE

Les conservateurs seraient en majorité à la chambre

Ottawa, 12 — On dit que le résultat des élections à la Colombie est matériellement changé par le fait que les dix-sept députés annoncés comme faisant partie de l'opposition" sont tous des conservateurs, à l'exception, peut-être, d'un seul et, naturellement, voteront pour leur parti.

On croit généralement que tous les candidats heureux, si ce n'est les partisans fanatiques de Martin, voteront contre le ministère. On attend avec le plus grand intérêt la conduite que le gouvernement fédéral va tenir en ce qui concerne la démission du lieutenant-gouverneur McInnes. L'opinion qui prévaut, c'est que le gouvernement n'a pas de choix à faire et qu'il peut le remercier immédiatement de ses services comme lieutenant-gouverneur.

Le confrère et associé de M. Jos. Martin, M. E. Deacon, de Vancouver, qui est en visite ici, en ce moment, parlant des élections de la Colombie, a dit hier : "Je viens de recevoir un télégramme de M. Martin. Il me déclare qu'il est sûr de 11 sièges et que l'opposition a été défaite sans espoir. Il est impossible pour les gens de l'Est de comprendre la politique de la Colombie, tant il y a de factions diverses. Il y a un parti Colton, un parti Turner, un parti McIntosh, le parti conservateur pur de Charles Wilson, les libéraux indépendants. A moins que M. Martin ne puisse former un gouvernement, il n'y aura qu'un homme qui puisse être chargé de cette besogne, excepté Turner, et le continent ne tolérera pas Turner cinq minutes. Il y aura 27 sièges à diviser entre six différentes factions, toutes privées de chef. Tous les candidats ouvriers ont été battus, à l'exception de Ralph Smith."

M. Deacon croit que Joe Martin sera chargé de former un cabinet, car c'est le seul homme dans la province capable de la gouverner. M. Deacon attend de nouveaux renseignements de M. Martin.

INCENDIE DESASTREUX

On croit que quatre personnes ont perdu la vie

New-York, 12 — Deux grands édifices à cinq étages appartenant à MM. George E. Ketcham and Co., Nos 69 et 71, avenue West-End, et contenant 125,000 minots de grains, ont été détruits par le feu. Les pertes sont de $140,000.

West Newfields, Maine, 12 — Les bâtiments sur la ferme de George C. Goodwin, située à deux milles d'ici, ont été consumés par le feu, et l'on croit que M. Goodwin et trois autres ont perdu la vie.

AUX IMPORTATEURS CANADIENS

Une circulaire importante lancée par les autorités douanières

M. John McDougall, commissaire des douanes, à Ottawa, vient de lancer une circulaire contenant certains amendements relatifs à l'acte des importations au Canada. Nous extrayons de cette circulaire la clause suivante qui est de nature à intéresser vivement nos importateurs canadiens.

"11. Les marchandises "bona fide" exportées d'un pays quelconque au Canada, mais ayant à traverser, en transit, un autre pays, seront passibles de droit absolument comme si elles avaient été directement importées. L'imposition de ces droits sera soumise aux conditions suivantes :

(a). Les connaissements relatifs au transport des marchandises pour le Canada devront indiquer que l'ultime destination des dites marchandises de l'endroit précis où elles ont été expédiées "est un port du Canada", et ce, "sans qu'il y ait diversion" ; et les marchandises ne devront, pour aucune raison autre que le transbordement, être livrées à la consommation ou déposées en entrepôt dans aucun pays.

(B) Le susdit connaissement, une copie ou des copies certifiées indiquant le port d'où les marchandises ont été primitivement expédiées ou toute autre preuve requise par le collecteur des douanes, devront être fournis par l'importateur à la demande du dit collecteur, il est entendu qu'en outre du connaissement le collecteur, s'il le juge à propos, pourra exiger un certificat indiquant que les marchandises ont été transbordées dans un port anglais ou étranger, livrées à la consommation ou déposées en entrepôt pour toute autre raison que leur transport "en transit" au port antérieurement assigné ; et que tout connaissement présenté au collecteur et estampillé par les autorités douanières pourra être retourné si un rapport marqué "Intransitu" (dans une forme approuvée par le ministre des douanes) et contenant les faits principaux énumérés dans le connaissement est soumis au collecteur et comparé par lui au contenu du connaissement.

(c) Les marchandises soumises à un droit "ad valorem" et importées contrairement à l'esprit de ces règlements, seront évaluées aux prix du marché, comme si elles étaient vendues pour la consommation sur les principaux marchés du pays, où elles furent déposées en dernier lieu avant d'entrer au Canada. Il sera tenu compte, pour cette évaluation, de l'époque à laquelle le transport des dites marchandises fût suspendu."

A TERREBONNE

Terrebonne est décidé de fêter la St Jean-Baptiste, le 2 juillet, Dominion Day. La fête est organisée par l'Association Athlétique des Amateurs de Terrebonne, qui demande le concours de tous ceux qui voudront y prendre part. L'enthousiasme règne à Terrebonne et la fête qui se prépare promet de rester célèbre dans les annales du comté.

On distribuera les médailles aux vétérans de la guerre de 1870. Clubs, sociétés et particuliers qui voudront figurer dans la parade seront les bienvenus, et pourront connaître et apprécier l'hospitalité tant vantée de notre coquette petite ville. On publiera le programme de cette grande fête patriotique dans une couple de jours.

CHEZ LES ASHANTIS

Londres, 12 — Le commandant de l'expédition de secours chez les Ashantis, M. Wilcocks, envoie au bureau de la guerre le télégramme suivant, de Phea Hsu, où il est arrivé depuis deux semaines.

"Je viens de recevoir une dépêche du colonel Carter, de Kwisa, m'informant qu'il a effectué, le 6 juin, sa jonction avec le capitaine Hall, à Bekwai.

Il a trouvé les rebelles fortement établis à Dompoassi. Le combat a duré longtemps et l'ennemi fut délogé, mais vu ses pertes, sept officiers et quatre-vingt-dix hommes hors de combat, il lui fut incapable de continuer et retourna à Kwisa.

Il n'y a pas de nouvelles de Coumassi. Hall est à Esunega, et PeKai, en territoire ami.

La rébellion règne à KoKofu et Adanzi. Les Dong lassis rejoindront probablement les rebelles.

Londres, 12 — Une rumeur dit que le gouverneur de la Côte d'Or a été obligé de se rendre aux Ashantis. Ceux-ci ont 50,000 hommes en armes, et l'insurrection continue.

Yokohama, 12 — D'après les correspondants des journaux européens et américains, il existe une tension considérable entre la Corée et le Japon.

AU CONSEIL DE VILLE

Pas de réduction de la taxe sur les buanderies chinoises

LES ECHEVINS AMES ET SAVIGNAC

Partiront pour l'Europe bientôt—Déclarations de M. David au sujet de l'affaire Tessier—L'échevin Jacques dit qu'il n'est pas mêlé à cette affaire de boni

Il y a eu, hier après-midi, assemblée du conseil de ville, sous la présidence de l'échevin Smith, le maire étant allé à la tommission du havre, qui donnait une réception aux journalistes de l'Ouest. A l'ouverture de la séance, l'échevin Lavallée propose l'ajournement, mais sa motion est rejetée.

La requête suivante est lue :

A Son Honneur le maire de Montréal, et aux membres du conseil de ville.

Messieurs,

"Nous, les soussignés, vous prions très respectueusement de bien vouloir reprendre en considération la récente mesure que vous avez adoptée et qui a été la cause de l'emprisonnement de plusieurs industrieux et pacifiques habitants chinois de cette ville, surtout parce qu'ils ne peuvent pas remplir les obligations qu'elle leur impose.

"La controverse, dans les cours touchant la légalité et la praticabilité de l'extra-taxe d'eau de $100, aussi bien que l'encouragement qu'ils reçurent de plusieurs autorités légales, avaient porté les blanchisseurs chinois à espérer un résultat favorable.

"Assurés donc du désir de plusieurs d'entre eux de se soumettre à ce qui sera considéré juste, comme ils l'ont déjà manifesté dans leurs précédentes pétitions, nous sollicitions de votre part un compromis, ou telle modification du prix de la licence, qui la rende plus équitable et proportionnée au montant du travail fait ou des affaires, étant basée, par exemple, sur la quantité d'eau dépensée ou le loyer. De cette sorte, la taxe n'équivaudra pas à une interdiction et ne privera pas plusieurs citoyens d'un service très utile sinon indispensable et ne causera pas de griefs inconnus ailleurs et de nature à rendre nos lois nuisibles.

"C'est au point de vue humanitaire et en conformité à la justice et à la liberté de nos institutions, aussi bien qu'en vue de nos relations commerciales sans cesse croissantes avec l'Asie, que nous présentons cette pétition."

Signé : Sir Wm Hingston, MM. W. C. Macdonald, Hugh A. Allan, ex-maire R. Wilson-Smith, H. Beaugrand, juge J. Wurtele, J. S. Archibald, M. C. Desnoyers, V. Lafontaine, A. F. Gault, L. J. Forget, S. Carsley, G. Hague, L. De Guise, Jas. Cochrane, J. P., M. P. Laverty, Richard White, Milton McDonald, Jas. D. Brierley, Godiroy Langlois, J. R. Dougall, D. McNicoll, R. S. Logan, lt.-col. Busteed, C. R., C. A. Harwood, Bishop Bond, principal MacVicar, principal Shaw, principal George, principal Hackett, Rév. Drs. Barclay et Borthwick, et un grand nombre d'autres membres du clergé, d'hommes d'affaires et de propriétaires.

On dépose sur la table la communication suivante :

"Je, soussigné, L. O. David, greffier de la cité de Montréal, déclare solennellement :

Que si Germain Tessier a dit ce qui est rapporté, ce matin, dans la "Gazette", que je lui avais conseillé de remettre l'argent qu'il recevait aux membres de son comité, il a juré faussement, que jamais ni directement, ni indirectement, il ne m'a parlé de cela.

"Mais on m'a appris à la cour qu'il n'avait pas fait cette déclaration, mais qu'il avait simplement dit que je lui avais conseillé d'une manière générale d'obéir au président du comité.

"J'avoue que si M. Tessier m'avait demandé d'une manière générale s'il devait obéir à son comité, je lui aurais répondu qu'il devait le faire. Mais comme je ne connaissais pas M. Tessier, avant l'année dernière, je puis jurer au meilleur de ma connaissance qu'il ne m'a jamais posé pareille question et que s'il l'avait fait je m'en souviendrais, et il me semble que je ne me serais pas contenté de répondre dans l'affirmative, sans ajouter : "Pourvu qu'on ne vous demande rien d'illégal et de malhonnête."

"Evidemment, M. Tessier confond. S'il s'est adressé à quelqu'un, ce n'est pas à moi. Je déclare, plus solennellement que jamais, depuis que je suis greffier, je n'avais pas entendu parler directement ou indirectement de cette question de bonus avant l'accusation portée contre M. Tessier. Et je fais cette déclaration solennelle, etc....

L. O. DAVID,
J. C. Crépeau.

Après la lecture de cette pièce, l'échevin Jacques se lève et déclare n'être mêlé en aucune manière à cette affaire de boni. A sa demande, sa déclaration est entrée dans les minutes.

Appelé à donner des explications au sujet de l'ordre donné par la commission des finances de suspendre le service de l'eau à la municipalité DeLorimier, l'échevin Laporte dit qu'on a agi dans un esprit de justice pour tout le monde. La municipalité voisine doit plus de $10,000 à la ville. Une partie de ce compte remonte à 1894. Devant le refus de la municipalité de payer ce compte, la ville est bien justifiable d'ordonner la suspension du sevice et la collection du compte. Si la commission des finances a refusé d'accepter un dépôt de $300 en garantie du paiement de l'eau pour les trois mois à venir, c'est qu'elle ne voulait pas traiter la municipalité de DeLorimier autrement que les citoyens de Montréal. Ces derniers, et spécialement les grandes institutions industrielles ou commerciales, sont tenues de payer leur compte d'eau pour le terme écoulé avant qu'on leur accorde l'approvisionnement pour un nouveau terme ; même s'ils offrent de payer trois mois à l'avance, on leur refuse ce privilege. La commission des finances, à l'unanimité, n'a pas cru devoir agir différemment envers DeLorimier.

L'échevin Savignac dit qu'il n'était pas d'accord avec ses collègues de la commission des finances sur cette question, quoi qu'en dise l'échevin Laporte. Il y a eu du dissentiment. L'échevin Savignac expose les raisons pour lesquelles il était dissident sur ce point.

Le rapport est ensuite adopté.

Le rapport de la commission des finances nommant M. Arnoldi assistant trésorier et M. Pelletier assistant auditeur, est adopté après quelque discussion.

La commission des incendies est autorisée à faire une enquête sur les accusations portées contre le sous-chef Dubois.

L'adoption du rapport de la commission de la voirie, concernant l'égout du Boulevard St Denis, est remise à la prochaine séance.

Il y a une couple d'années, Mme E. Archambault, épouse de l'ex-échevin Rainville réclamait $800 à la ville à la suite d'une chute sur le trottoir. Jugement fut rendu en sa faveur pour ce montant, plus $218 de frais. Le Conseil adopte un rapport des finances recommandant de payer.

Le maire Préfontaine est réélu commissaire d'écoles pour les catholiques, et l'échevin Robertson, commissaire protestant en remplacement de l'ex-échevin Costigan.

L'échevin Ouimet donne avis qu'il proposera une motion à l'effet d'amender la section 8 du règlement No 50 concernant les voitures de place, de manière à permettre aux cochers de se tenir à côté de leurs voitures.

Les échevins Ames et Savignac demandent et obtiennent la permission de s'absenter pendant deux mois pour un voyage en Europe. L'échevin Robertson est nommé vice-président de la commission d'hygiène, qu'il devra présider par interim en remplacement de l'échevin Ames.

On ajourne après quelques affaires de routine.

ST LEONARD DE PORT MAURICE

Charles Meunier, de Saint-Léonard de Port Maurice, intenta une poursuite à la corporation de sa paroisse, l'année dernière, lui réclamant $200 de dommages-intérêts.

Sa fille mineure avait été la victime d'une chute sur un mauvais trottoir et s'était démis une épaule.

Le juge Archibald a accordé $30 au demandeur, et les frais d'une poursuite de $40, plus $10 pour la sténographie.

LE REFUGE PROTESTANT

Les directeurs du refuge protestant rapportent que le nombre des personnes qui étaient à leur asile de la campagne, la semaine dernière, était de 65 hommes et 68 femmes.

Le nombre des personnes au George Moore Memorial Home, était de 18 hommes et de 23 femmes.

L'on a donné asile pour la nuit à 304 personnes.

EXAMEN DE STENOGRAPHIE

L'examen de sténographie de samedi dernier n'a pas été brillant : pas un seul aspirant n'a reçu son parchemin.

RETOUR D'EUROPE

M. C. M. Hays, gérant général du G. T. R., sera de retour à la fin de cette semaine de son voyage en Europe.

LES CHINOIS

Cent Chinois, en route pour les Etats-Unis, sont attendus ce soir à la gare du C. P. R., venant de Chine.

"Le gouvernement chinois est très peiné de ces événements et a envoyé de hauts fonctionnaires pour parlementer avec les Boxers. Il ne montre cependant aucune intention de les supprimer par la force. Il a probablement encore le pouvoir de le faire, mais le trône est fortement influencé par sa sympathie pour les Boxers".

LES JOURNALISTES

Les réceptions qui leur ont été faites, hier

La promenade sur la montagne et sur le fleuve

La réception donnée, hier, aux journalistes de l'Ouest par Son Honneur le maire, au nom de la cité, a été magnifique et nos distingués visiteurs en ont paru enchantés. Ils se sont d'abord rendus en corps dans les salons de la mairie, à l'Hôtel de Ville, où Son Honneur les reçut et les présenta aux échevins Faucher, Bumbray, Lamarche, Robillard, Chevalier, Clearihue, Lavallée, Brunett, Sadler et Gallery, qui étaient présents. On fit ensuite en voiture le tour du Parc Mont-Royal. Jamais peut-être promenade ne fut plus goûtée. La température était superbe. Pas de soleil ni de poussière. Nos visiteurs étaient pleins d'enthousiasme en contemplant les magnifiques panoramas qui s'offraient à leurs regards, au sommet de la montagne. Vers une heure, un superbe lunch leur fut servi sous le pavillon d'observatoire. Ce lunch avait été préparé par M. Gagnon, le restaurateur actuel du Parc Mont-Royal. M. Gagnon, qui n'avait été prévenu qu'une journée d'avance, a su, cependant organiser la chose d'une manière parfaite et des éloges fort mérités lui furent adressés. Le menu était excellent et servi avec tout l'empressement et l'amabilité voulus.

Au dessert, il y a eu des discours de bienvenue par le maire et par l'échevin Sadler. MM. G. D. Wilson, du "Sun", de Brandon, et président de l'association de la presse de l'Ouest ; J. F. McIntyre, du "Norwest Baptist", de Winnipeg ; J. Ridington, de Corberry, Man., et Walter Scott, du "Regina Leader" ont répondu. M. Charles Gordon Smith, président de l'Association de la presse, dans la province de Québec, a aussi été appelé à dire quelques mots.

De retour en ville, les excursionnistes se sont rendus aux bureaux de la commission du havre, où ils ont reçu un accueil très cordial de la part du président, M. R. Mackay, et nombre de membres. Il y a eu des rafraîchissements servis, puis on est monté sur un joli vapeur convenablement pavoisé pour faire la visite du port. Les améliorations projetées ont été expliquées aux excursionnistes, qui portent un intérêt spécial aux efforts faits pour faciliter le transport du grain. Il y a eu musique et danse, puis des discours ont été prononcés par Son Honneur le maire Préfontaine, M. Robert Mackay et M. Craig, président de la Halle aux blés. Plusieurs journalistes ont répondu. Ils ont parlé de l'avenir du port de Montréal, de ses avantages sur les ports américains et de la perspective qui s'ouvre pour le transport des grains.

M. Craig a avoué que si le port est amélioré, c'est dû aux efforts du maire Préfontaine.

Le vapeur a pris terre à la Longue-Pointe, et les excursionnistes sont allés visiter la vieille église, qui est l'une de nos plus précieuses reliques. A sept heures, tout le monde était de retour à l'hôtel Queen's.

Nos confrères sont partis ce matin pour Ottawa. Ils sont enchantés de la réception qui leur a été faite à Québec et à Montréal. Avant de venir ici, ils avaient visité un grand nombre de villes: St Paul, Minnéapolis, Milwaukee, Chicago, Détroit, Buffalo, Niagara, Toronto ; mais ils tiennent à proclamer que nulle part ils n'ont rencontré cet accueil cordial et sympathique qui les attendait ici. Cette réception a de beaucoup surpassé leur attente, et leur a causé la plus agréable surprise. Ils connaissaient peu notre province, et ils n'étaient pas exempts de préjugés sur le compte de ses habitants. Ce voyage leur sera profitable à plus d'un point de vue. Ils seront désormais en état de juger les choses de chez-nous et leurs appréciations seront plus justes et plus cordiales. Ce sont là les impressions que le président de l'Association, M. Wilson, exprimait hier soir, au représentant de "La Presse," et il ajoutait : "Je ne veux pas dire que nous avons jamais douté du bon esprit qui règne dans Québec, ni des sentiments de loyauté de cette belle province. Mais il n'en est pas moins vrai que, pour avoir vu, nous serons encore mieux disposés que nous ne l'étions. Je constate que, si une grande distance sépare le Manitoba de Québec, ces deux provinces sont de toutes celles qui composent la Confédération celles qui sont le plus près par les sentiments, je dirais même par le coeur, c'est-à-dire par leur amour du Canada, de la belle patrie qui nous est commune."

9 00 DROPS

CASTORIA

A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of

INFANTS CHILDREN

Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER

Pumpkin Seed -
Alx. Senna -
Rochelle Salts -
Anis. Seed -
Peppermint -
Bi Carbonate Soda -
Worm Seed -
Clarified Sugar -
Wintergreen Flavor.

A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.

Fac Simile Signature of
Chas. H. Fletcher.
NEW YORK.

At 6 months old
35 DOSES - 35 CENTS

EXACT COPY OF WRAPPER.

VOYEZ
A CE QUE LE
FAC-SIMILÉ
DE LA SIGNATURE
—DE—
Chas. H. Fletcher.
SOIT SUR
L'ENVELOPPE
DE CHAQUE
BOUTEILLE DE
CASTORIA

Le Castoria est mis en bouteilles d'une grandeur seulement. Il n'est jamais vendu à la mesure. Ne permettez pas à qui que ce soit de vous vendre autre chose sous prétexte et sur promesse que c'est "tout aussi bon" et que cela "répondra à tous les besoins."

Voyez à ce qu'on vous donne C-A-S-T-O-R-I-A.

Le Fac-Similé de la Signature de Chas. H. Fletcher. est sur chaque enveloppe.

Il Vaut Mieux en Acheter
QUE DE S'EN PASSER

Les Ranges
A Gaz
OXFORD

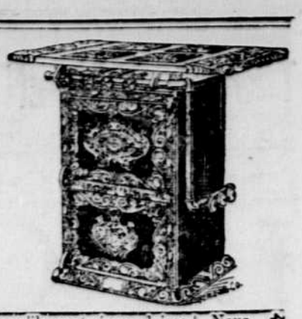

Sont pourvus de brûleurs brevetés qui réduisent au minimum la quantité de gaz qu'il faut pour donner une chaleur intense—c'est pour cela qu'ils sont si populaires ! Nous n'exagérons pas en disant que les gens font preuve de véritables économeis en achetant un Oxford—il leur fait épargner de l'argent sur le combustible durant la saison chaude et leur procure plus de confort et de commodité que les autres. Vous devriez venir les voir immédiatement—vous trouverez, parmi les genres et grandeurs que nous avons en stock, exactement ce qu'il vous faut, au prix que vous désirez payer. En vente partout chez les principaux marchands.

THE GURNEY-MASSEY CO., LIMITED, MONTRÉAL.

TOUT UN QUARTIER DE QUEBEC
MIS EN EMOI
GUERISON EXTRAORDINAIRE

Les "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. Morin ont des résultats surprenants.

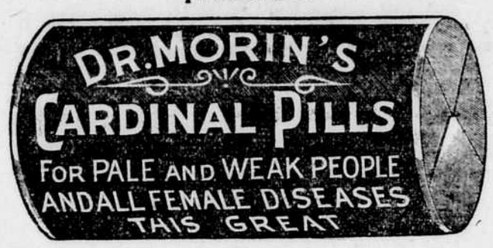

Mademoiselle EM. LAROCHE, de Québec, est une jeune fille, des plus dignes de foi, appartenant à une excellente famille de la ville. Elle eut à souffrir d'une forte attaque de grippe dont elle ne put jamais bien se remettre.

Son sang était pauvre et décoloré, sa digestion des plus pénibles, son sommeil presque nul : ne pouvant passer une seule journée sans éprouver de nouvelles douleurs. Sa faiblesse était générale, son épuisement extrême. La famille était alarmée de ce triste état de santé. Les voisins et les amis ne pouvaient plus dissimuler leur crainte : tous s'accordaient à dire qu'elle ne vivrait pas longtemps.

Mademoiselle LAROCHE comptait plusieurs connaissances qui lui étaient fort dévouées. L'une d'elles lui dit un jour : pourquoi n'essaierais-tu pas les PILULES CARDINALES du Dr ED. MORIN ? ajoutant, la preuve évidente de sa grande efficacité se trouve dans son immense popularité, sa vente facile et fort considérable.

Mademoiselle LAROCHE ne suivit pas d'abord le conseil de cette amie. Plus tard, en ayant parlé à sa famille, sa mère lui dit d'essayer ce remède et lui en envoya chercher une boîte immédiatement. Après quelques jours de traitement, elle put constater avec bonheur l'action manifeste de ce remède supérieur. Le mal fut arrêté, ses douleurs disparurent, ses forces lui furent rendues. Ce retour si inattendu, à la santé, fit grande sensation dans le voisinage de Mademoiselle LAROCHE. Chacun voulut la voir, ne pouvant pas croire à ce prompt rétablissement. Il était néanmoins bien réel.

Il va sans dire que cette jeune personne, ainsi que toute sa famille, se font un devoir de proclamer et de conseiller les "PILULES CARDINALES" du Dr ED. MORIN, comme tonique supérieur.

SE VENDENT PARTOUT

POUR STE AGATHE

La Garde Indépendante Ville-Marie

C'est le 17 juin que les commis-épiciers feront leur excursion à Ste Agathe. La Garde Indépendante Ville-Marie a été priée de faire partie de cette excursion. Or, tous ceux qui ne se sont pas encore enrôlés et qui le feront lundi ou mercredi, au No 219 de la rue Mitchison, jouiront gratuitement des avantages de cette splendide excursion. Comme toujours, la tunique, la giberne, le ceinturon et le képi sont fournis gratuitement.

HEMORROIDES SAIGNANTES

Un homme d'affaires éminent certifie qu'il a été guéri par l'usage de l'Onguent du Dr Chase.

Il ne se passe pas de jours sans que nombre de gens recommandent volontairement l'onguent du Dr Chase comme un remède absolument certain pour les hémorroides sous toutes leurs formes.

M. James Jackson, de la Laurie Spool Company, Saint-Alexis-des-Monts, Qué., écrit : "Vous pouvez mettre mon nom au bas de tous les éloges que vous pouvez faire de l'onguent du Dr Chase, car il m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes que j'ai jamais essayés.

"Je souffrais de cette terrible maladie les hémorroides saignantes, depuis deux ans, et après avoir fait usage de l'onguent du Dr Chase, je puis dire que j'en suis débarrassé. C'est un trésor pour les personnes qui souffrent d'hémorroïdes." des."

L'onguent du Dr Chase est garanti guérir positivement n'importe quel cas d'hémorroïdes saignantes, sortantes et cuisantes. On ne sache pas encore qu'il ait failli, et certainement il ne faillira pas dans votre cas.

Depuis plusieurs années, l'onguent du Dr Chase s'est maintenu seul au premier rang comme l'unique remède absolu et garanti contre les hémorroïdes et les maladies cuisantes de la peau ; 60 cents la boîte chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto.

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase a un record de vente qui surpasse de beaucoup celui de n'importe quel autre remède contre les maladies de la gorge et des poumons. 25 cents la bouteille. (7)

Pour Fortifier
Les Enfants

Contre les effets affaiblissants des chaleurs, servez-vous de Nestle's Milk Food avant que la chaleur commence son travail dévastateur.

Une chose remarquable c'est que les enfants que l'on nourrit avec cette nourriture sont exempts du choléra des enfants.

NESTLE'S MILK FOOD

Est aujourd'hui vendue partout dans le monde civilisé.

LEEMING, MILES & CO.,
53 rue St Sulpice,
MONTREAL.
Seuls Agents au Canada. 153-m-n

SI VOUS DESIREZ ECONOMISER DE L'ARGENT

et vous procurer la meilleure machine au plus bas prix du gros, voici maintenant votre chance. Achetez directement de la fabrique et épargnez ainsi les profits des agents. Tous les accessoires gratis. Essai de 30 jours. Garantie pour cinq ans. Machine de $40,00 POUR $20.00. $60.00 pour $28.00. Envoyez pour notre grand catalogue illustré et les témoignages que nous avons, le tout gratis.

THE BAILEY DONALDSON CO.,
30 rue des Enfants Trouvés, Montréal.
Dépt J. A. 180—mv-n

POUDRE A PATISSERIE COOK'S FRIEND

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparés, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers.

J. E. WISEMAN
GRAVEUR SUR BOIS ZINC HALF-TONE
33 RUE ST NICHOLAS.

Purifiez Votre Sang

C'est la chose la plus importante que vous puissiez faire pour jouir d'une bonne santé. La Salsepareille de Hood est le remède qui purifiera votre sang. Elle contient exactement les remèdes végétaux qui sont reconnus produire ce bon résultat, lesquels sont tous si harmonieusement combinés qu'ils agissent d'une manière parfaite et avec succès. Elle préviendra et guérira toutes les humeurs et éruptions, les clous et les boutons. Elle donnera aux rognons l'aide qu'il leur faut, renforcera vos nerfs, tonifiera votre estomac et vous rendra fort.

Hood's Sarsaparilla

Est le meilleur remède du Canada. Préparé par C. I. Hood and Co., Lowell, Mass. Prix $1.00.

Hood's Pills guérissent les maladies du foie; ne causent pas d'irritations. (2)

DEMANDEZ LE
Téléphone No 28.

CHOCOLAT HERELLE
(LONGUEUIL)

Quatre Qualités --- De 8c à 30c la Tablette (4 à la livre).

LE PLUS PUR LE PLUS RICHE LE MEILLEUR ET LE MEILLEUR MARCHÉ.

DEBARRASSEZ VOS LITS DES PUNAISES
en employant le
POISON LIQUIDE DE LYONS

Une application les détruit, sinon votre argent vous sera remis. 25c. En vente partout. 151—mjs-w-n

GARTH & CO.,
536 à 542 rue Craig Montréal, Can

INGENIEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
ENTREPRENEURS POUR SYSTEMES DE
Chauffage, Plomberie et Ventilation
ESTIMATIONS, PLANS ET DEVIS FOURNIS

Fabricants de toutes sortes de... MATERIAUX Nécessaires aux plombiers et aux poseurs d'appareils à gaz, à vapeur et à eau chaude.

AGENTS ET FABRICANTS POUR

- National Meter Co., New-York.
- Vauduzen Steam Jet Pump, Cincinnati.
- Buckeye Bell Foundry Co., Cincinnati.
- Penberthy & Korting Injectors.
- Watson, McDaniel's Steam Specialities.
- Watson's Pressure Regulator.
- Chapman's Steam Trap Fittings, etc.
- Jenkins' Globe Valves.
- Chapman Valve Mfg Co.
- Wilhelmi Copper Bath Boilers.
- Braender's Jet Pump and Water Elevator.
- Fellow's Little Giant and Twin Comet Lawn Sprinklers.
- Newton's Sanitary Traps.

Fabricants du robinet d'arrêt (stop cock) Imperial dont la Corporation se sert dans les rues, du régulateur à gaz et du radiateur à eau chaude.

Demandez le catalogue et les listes de prix 300-mjs—n

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE NID VIDE

26

DEUXIEME PARTIE

En entendant cela, le Grêlé interrompit son travail :

—Dis donc, Véronique, fiche donc un peu la paix à la petite. Qu'est-ce qu'elle t'a fait, cette môme ?.... Si tu crois que c'est folichon d'écouter toujours tes jérémiades !... En voilà assez, n'est-ce pas ? Nous avons déjà trop d'ennuis sans que tu viennes encore nous casser les oreilles.

La Rouquine se le tint pour dit. Elle craignait son frère, mais elle jeta à Christine un regard haineux qui signifiait :

—Patience !... Tu me paieras cela. Ton compte est sûr...

La limonière fut réparée assez rapidement.

On se disposa à repartir.

A l'instant où, sans plus s'occuper de la jument, le Grêlé et l'Asticot faisaient démarrer la roulotte dans laquelle étaient remontées Véronique et les petites, un homme vint à passer.

Il s'arrêta, considérant curieusement cette scène de grand chemin.

Puis, s'adressant aux deux hommes :

—Ce cheval ne peut plus marcher ? demanda-t-il en français.

—Non.

—Je vous l'achète.

Surpris, Achille et Gaspard se regardèrent, croyant avoir mal compris.

—Cela vous étonne, hein ? reprit l'inconnu, mais c'est ainsi tout de même. Je répète que je vous achète l'animal.

—Combien ? interrogèrent à la fois les voleurs d'enfant.

—Vingt francs, plus la menue monnaie que j'aurai sur moi.

—Ca va. Payez, fit Achille en tendant la main avec empressement.

C'était une aubaine inespérée. Mais il fallait que le bonhomme fût fou, vraiment, pensaient-ils tous deux, car, dans l'état où elle se trouvait, Mélusine ne valait pas vingt sous.

L'acheteur ne se fit pas répéter l'invitation. Il sortit de sa poche quatre pièces de cinq francs.

—A qui faut-il verser ? questionna-t-il.

Le Grêlé répondit.

—A tous les deux.

Il leur donna à chacun une couple d'écus et quelques sous.

Tout en coulant l'argent dans son gousset, l'Asticot dit à l'homme :

—Je ne suis pas curieux, mais je voudrais bien savoir ce que vous allez faire de cette vieille carcasse ?

—Oh ! il n'y a pas de secret. Vous allez être renseignés.

Il portait dans un baluchon une miche et une bouteille de vin.

—Voyez-vous, continua-t-il en coupant une tranche de pain, je vais d'abord remettre la bête sur pied, ou à peu près... J'ai, à deux pas d'ici, un étang où j'élève des sangsues pour les principales pharmacies de l'univers. Il leur faut de la nourriture, aux annélides. Ce sont les bêtes de somme et de trait hors de service qui la leur fournissent de la manière la plus simple du monde...

—Tiens ! c'est drôle, interposa le mari de la Rouquine.

—Justement, j'ai là-bas un vieux cheval à qui j'allais porter sa pitance, celle qui lui permet de mieux résister. Aujourd'hui il partagera avec le nouveau venu, voilà tout.

Ce disant, de l'air le plus impassible, l'éleveur de sangsues donnait du pain à Mélusine qui le mangea avec avidité ; elle en était privée depuis si longtemps !

Ensuite, il lui releva la tête et, introduisant dans sa bouche le goulot de la bouteille, il lui fit boire de force quelques gorgées de vin. En même temps, il l'excitait de la voix à se lever et la frappa de plusieurs coups de son bâton.

—Allons ! debout, rosse !...

L'effet fut presque immédiat.

Mélusine se releva, tremblant sur trois jambes cagneuses ; elle ne pouvait poser la quatrième sur le sol. Mais elle semblait ragaillardie par le vin qui lui infusait une force factice.

—Suivez-moi, dit l'homme, et vous verrez la chose.

Il alla le premier, tirant derrière lui Mélusine qui boitait et cornait pitoyablement, trébuchant à chaque pas.

De l'autre côté du ravin, luisait la surface d'un petit étang, sorte de mare, où un cheval était à l'attache, avec de l'eau jusqu'aux genoux.

En voyant venir du monde de son côté, ce cheval poussa un hennissement joyeux mais faible.

Lorsqu'on fut plus près, Achille et Gaspard aperçurent sur le corps de ce carcan étique des taches noirâtres...

Plus près encore, ils distinguèrent des sangsues.

L'animal en était couvert. Elle grouillaient sur lui, brillantes, replètes, gluantes, gorgées de sang. Il y en avait partout, sous le ventre, sur le dos, collées au cou et surtout à la veine jugulaire.

L'animal en était couvert.

Les ignobles bêtes vivaient du reste de vie du malheureux quadrupède. C'était parfaitement hideux.

De temps en temps, on entendait un bruit léger comme celui que produit un gouion qui saute à la surface de l'eau. C'était une sangsue gavée qui tombait dans l'étang.

Le cheval, grelottant de fièvre, avait dans les yeux comme une lueur d'espoir. Il semblait dire :

—Est-ce qu'on vient enfin me délivrer de ce supplice ?

Et il regardait avec pitié ses pauvres jambes, son poitrail envahis par les bêtes noires, molles et froides qui le suçaient, l'épuisaient, lui tiraient son dernier sang goutte à goutte, aspiraient ce qui lui restait de force en lui faisant subir la plus effroyable des agonies.

Et il flairait ses flancs, essayant, sans y parvenir, de détacher quelques hirudinées avec ses naseaux.

L'homme mit son pantalon dans ses bottes et poussa Mélusine dans l'eau tangeuse ; il y entra lui-même pour attacher la jument au même piquet que son camarade d'infortune.

Puis il fit manger et boire l'autre cheval.

Cela dura à peine cinq minutes, mais suffit pour que le corps de la jument fût envahi par les immondes annélides qui, sentant une autre chair, venaient l'attaquer avec voracité.

Tout insensibles qu'ils fussent, l'Asticot et Gaspard éprouvaient un sentiment vague, fait à la fois de compassion pour les deux malheureuses bêtes et de dégoût pour la horde grouillante.

Ils s'en allèrent, ayant assez de ce pénible spectacle.

En les voyant partir avec l'éleveur de sangsues, Mélusine eut un hennissement de détresse, un cri presque humain qui les fit s'arrêter tous trois.

—La pauvre vieille !... murmura Gaspard, remué...

Ils hâtèrent le pas et, quand ils furent sur le point de descendre derrière le vallonnement qui surplombait la route, ils se retournèrent encore...

Mélusine les suivait d'un regard morne, désolé, désespéré...

Ce regard parlait avec une éloquence navrée et semblait dire :

—On va donc me laisser mourir ici ?...

Revenus à la guimbarde, ils s'y attelèrent après avoir dit adieu à l'homme et continuèrent leur chemin, Achille tirant, Gaspard poussant le véhicule.

A une courbe du chemin, ils revirent l'étang, déjà bien éloigné.

Les deux vieux chevaux étaient encore tournés de leur côté, observant l'horizon où tout se fondait dans la brume du crépuscule...

* * *

Le lendemain matin, les saltimbanques arrivèrent aux environs de Wissembourg.

Sur le territoire français, elle n'avait plus à craindre la police allemande ; mais il lui fallait encore prendre des précautions.

M. de Robertsau s'était bien engagé à protéger les ravisseurs de Christine ; dans son intérêt, d'ailleurs. Seulement, aurait-il le pouvoir de tenir sa promesse ?

Comment eût-il pu suivre partout ses complices d'un oeil tutélaire ?

Cela paraissait difficile.

Aussi Achille, pilote de la tournée, se disait-il qu'on devait être prudent, puisque la prudence est mère de la sûreté.

Après tout, c'était à eux qu'incombait principalement le soin de se tirer d'affaire.

Ils y étaient plus intéressés encore que M. de Robertsau qui trouverait bien un moyen de se dégager lui-même et les charger, s'ils avaient le malheur de se laisser pincer. Il serait le premier à les accuser du rapt de sa fille.

—Ces magistrats, pas de scrupules !... pensait l'Asticot. Ma foi, tant pis ! Si ça tourne mal, je raconte l'histoire.

Mais il ajoutait aussitôt, à part lui, pour se rassurer :

—Bah ! Mulhouse est loin, et on a déjà perdu de vue l'enlèvement de la petite. L'affaire est probablement classée, comme disent ces messieurs en robe... N'importe, il ne faudra pas moisir par ici. Ca sent trop l'Alsace.

Fidèles à leurs principes, Achille et le Grêlé calèrent la voiture à quelque distance de la ville, et tandis que Véronique s'occupait de la popote, ils partirent en reconnaissance, chacun de son côté.

La Rouquine attendait avec impatience d'être seule pour faire payer à Christine la dernière intervention du Grêlé en sa faveur.

Elle avait cet affront sur le coeur depuis la veille.

—Approche, la Tine !... lui ordonna-t-elle rudement.

Quand l'enfant eut obéi :

—Tiens ! voilà pour t'apprendre à pleurer devant le monde, comme tu l'as fait hier soir, vipère !

Et la mégère gratifia Christine de deux formidables taloches, qui résonnèrent sur ses joues mignonnes.

La petite éclata en sanglots. Mais au même instant, une voix — celle de Gaspard — dit sur un ton courroucé :

—C'est pas fort, Véronique, ce que tu fais là !

La Rouquine, décontenancée, ne répliqua pas un mot.

La surprise lui était désagréable...

Elle ne pensait guère au retour du Grêlé qui arrivait inopinément, par derrière, sans crier gare.

—Non, répétait Gaspard avec énergie, ce n'est pas bien !

—C'est pour me dire ça que tu es revenu ici ?

—Pas précisément. J'avais oublié mon couteau. Je ne le regrette pas, puisque cela m'a donné l'occasion de voir comment tu arranges cette petite.

—Qu'est-ce que ça peut te faire ? J'agis avec elle comme il me plaît.

—Cela ne me plaît pas à moi ! Je croyais que tu te civiliserais un peu par rapport à la gamine... Et tu la prends tous les jours plus en grippe.

—Ca me regarde, je te dis, et pas toi, le Grêlé !

—Ah ! c'est comme ça ? Attention, la Rouquine ! Je n'aime pas les scènes, moi. Faut pas commencer à nous en faire...

(A SUIVRE)

GUERIT E RHUME EN UN JOUR

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25c remis si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove, sur chaque boîte. mjs—nz

Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers
Pour les Enfants

Ce sirop, qui est inoffensif, ne peut être trop recommandé pour rendre le sommeil aux bébés, calmer les coliques et faciliter la dentition. Dépôt 1157 rue St Laurent. 42—mMJ—n

Souffrez-vous de la Grippe ou de quelques autres maladies de la Gorge ou des Poumons

Prenez le "Vin Morin Créso-phates." C'est le seul remède qui vous guérira. Conseillez-le à vos amis malades de la Grippe. SE VEND PARTOUT. m-n

Aucune Erreur

Cherchez un remède qui fait du bien immédiatement, qui guérit sûrement et qui coûte très peu; vous ne trouverez que le BAUME RHUMAL. qh

Sirop d'Anis Gauvin

En vente partout à 25c la bouteille. m j—n

Dr A. Brosseau

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. Télép. Bell. Main. 2001. 119—e

SPORT

LES PROCHAINES JOUTES DE CROSSE

Montréal défait Toronto — Courses au trot au parc Delorimier—Affaires de la ligue provinciale—Courses du club de natation de Montréal

LACROSSE

LES PROCHAINES PARTIES DE CROSSE

Deux parties de crosse seront jouées samedi, dans la vieille ligue. Les Cornwall recevront la visite des Capitals, qui ont actuellement deux victoires à leur crédit, et les Shamrocks et les Montréal, les deux clubs défaits par les Capitals, se rencontreront au terrain des premiers.

Une lutte entre les Shamrocks et les Montréal est certaine d'attirer une foule très nombreuse d'amateurs du jeu national, car chacun sait toute la rivalité qui a toujours existé entre ces clubs.

Le National se reposera cette semaine, mais le 23 courant, il recevra la visite des Shamrocks.

Comme le public qui assiste et qui se rend aux parties de crosse est très nombreux, nous croyons que les directeurs des clubs ne devraient rien négliger pour chercher à lui donner la plus grande satisfaction possible, ce qui nous porte à signaler une nouvelle suggestion qui nous a été faite. Tous ceux qui ont assisté à une joute de crosse, savent parfaitement que tous les spectateurs se demandent souvent aux uns aux autres, surtout vers la fin de la joute, combien de temps il reste à jouer. Dans les parties très contestées, le besoin de savoir combien de temps il reste à jouer, devient impérieux. Ce besoin des spectateurs est connu, mais rien cependant n'a été fait jusqu'ici, pour le satisfaire. Un amateurs du jeu de crosse nous a suggéré hier le plan suivant, d'une exécution très facile, qui donnerait certainement une grande satisfaction à tous les habitués des joutes de crosse :

Sur la clôture qui se trouve en face de l'estrade, on peindrait en noir, un vaste cadran divisé en 90 minutes, durée d'une joute de crosse. Après chaque partie, quelqu'un préposé à cet effet, ferait avancer une aiguille blanche, indiquant ainsi la durée de la partie qui vient de se terminer, le repos compris, et le temps qui reste à jouer. Le public serait ainsi très bien renseigné, et serait certainement reconnaissant aux directeurs des clubs qui auraient cette complaisance pour lui.

Nous croyons aussi que la question des numéros à faire porter aux joueurs, pour les reconnaître et les distinguer, mérite d'être sérieusement considérée par les clubs. Pourquoi ne pas donner au public tout ce qu'il est possible de lui donner, lorsque la chose peut se faire facilement ?

DELORIMIER vs VALLEYFIELD

Le club Delorimier recevra dimanche la visite des Valleyfield, avec lesquels il s'est déjà mesuré au commencement de la saison.

Les Delorimier ont eu, en vue de cette partie, une sérieuse pratique hier soir, à laquelle ont pris part une vingtaine de joueurs.

La pratique a duré deux heures et l'on peut être certain qu'avec quelques autres du même genre, les Delorimiers seront en parfaite condition lorsqu'ils se mesureront aux Valleyfield.

Ces derniers organisent une grande excursion à Montréal, de sorte qu'il y aura de l'animation à la joute.

L'équipe des visiteurs sera renforcée de trois nouveaux joueurs.

Les Valleyfield viendront ici bien déterminés à vaincre.

Le club Delorimier a eu jeudi dernier une assemblée à laquelle il a jeté les bases de la formation d'une ligue.

Il y aura après demain une nouvelle assemblée au No 74 rue Vitré, dans le but de compléter l'organisation de cette ligue.

BASEBALL

PROCHAINES PARTIES DE LA LIGUE PROVINCIALE

Trois parties seront jouées dimanche prochain, entre clubs de la ligue provinciale. Sorel va à Saint-Jean, Saint-Hyacinthe à Valleyfield et les Mascottes recevront la visite des Farnham.

Cette dernière partie sera jouée sur le nouveau terrain du club Mascotte, rue Ontario.

Les estrades sont sur le même plan que celles du Montreal Baseball Park.

Il y aura double attraction, ce dimanche-là, car les Mascottes II se mesureront à un autre club de la ligue de Montréal.

BELLE VICTOIRE DE MONTREAL

Toronto, 12 — Montréal a pris hier sa revanche sur Toronto, empêchant ce dernier de faire un seul point.

Les Montréal frappèrent facilement les balles d'Alloway, ne faisant pas moins de huit coups bons pour des buts.

Montréal joua en outre d'une façon parfaite, et il était impossible de comprendre comment un club qui faisait si bien au champ et au bâton, avait joué samedi d'une façon si médiocre.

Félix fut invincible et les Toronto ne purent faire que deux pauvres petits hits dans neuf longues innings.

Cinq hommes seulement se rendirent sur les buts. Score :

TORONTO

	AB.	R.	1B	P.O.	A.	E.
Bruce, s.s.	3	0	0	0	0	1
Bannon, c.f.	4	0	0	5	1	0
Carr, 1b.	4	0	0	14	0	0
Lynch, r.f.	2	0	0	0	0	0
Bemis, c.	3	0	1	2	0	2
Rothfuss, l.f.	2	0	0	2	1	0
Taylor, 2b.	3	0	0	1	6	0
Schaub, 3b.	3	0	1	3	5	0
Alloway, p.	3	0	0	0	1	0
Totaux.	27	0	2	27	14	3

MONTREAL

	AB	R	1B	PO	A	E
Schiebeck, s.s.	3	2	1	4	4	0
Bannon, l.f.	4	1	1	0	0	0
Lezotte, r.f.	4	0	2	3	0	0
Dooley, 1b.	4	0	0	10	0	0
Johnson, 2b.	4	1	1	1	2	0
Henry, 3b.	4	0	1	1	2	0
Moran, c.	4	0	1	5	2	0
Raub, c.f.	4	0	1	3	0	0
Félix, p.	4	0	0	0	4	0
Totaux.	35	4	8	27	14	0

Score par inning :

	R.	H.	E.
Montréal. .10001002 0—	4	8	0
Toronto. .00000000 0—	0	2	3

SOMMAIRE

Coups bons pour trois buts, Moran. Wild pitch, Alloway. Premier but sur quatre balles, par Félix 3, par Alloway 2. Struck out, par Félix 1, Rothfuss, par Alloway 1, Dooley. Buts volés, Schiebeck 2, Raub. Double play, Moran à Schiebeck. Laissés sur les buts, Toronto 3, Montréal 6.

Umpire, Hunt.

Temps, 1.40.

A ROCHESTER

	R.	H.	E.
Syracuse. .00010010 0—	2	2	3
Rochester. .00010200 x—	3	4	3

Batteries — Altrock et Latimer ; Morse et Deal. Umpire, O'Loughlin.

A PROVIDENCE

	R.	H.	E.
Providence. .01010300 x—	5	10	0
Hartford. .03000001—	4	6	7

Batteries — Evans, Braun et Leahy ; Hemming et Steelman. Umpire, Eagan.

A WORCESTER

	R.	H.	E.
Worcester. .10721400 1—	16	13	3
Springfield. .03000000 0—	3	7	7

Batteries — Horton et Kittredge ; Pappalau et Wall, Phelps. Umpire, Griffin.

POSITIONS DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Rochester.	26	13	667
Montréal.	21	16	568
Providence.	21	18	538
Springfield.	17	17	500
Hartford.	18	22	450
Worcester.	16	21	432
Syracuse.	15	21	417
Toronto.	15	21	417

LIGUE NATIONALE

A New-York :

	R.	H.	E.
New-York. .00601010 x—	8	13	4
St Louis. .00000000 0—	0	5	5

Batteries — Mercer et Warner ; Hughey et Robinson.

A Brooklyn —

	R.	H.	E.
Pittsburg. .20030002 0—	7	9	3
Brooklyn. .10303010 x—	8	13	3

Batteries — Phillippi et Waddell ; O'Connor et Zimmer, Kennedy et Farrell.

A Philadelphie —

	R.	H.	E.
Cincinnati. .00133103 2—	13	24	3
Philadelphie. .32100011 0—	8	14	0

Batteries — Phillips et Newton, Wood ; Orth, Fraser et Cross.

A Boston —

	R.	H.	E.
Boston. .00000031 x—	4	7	4
Chicago. .00010020 0—	3	8	3

Batteries — Cuppy et Sullivan ; Garvin et Chance.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Philadelphie.	25	15	625
Brooklyn.	23	16	590
Pittsburg.	23	21	523
St Louis.	20	20	500
Chicago.	20	22	476
Boston.	18	22	474
Cincinnati.	16	23	410
New-York.	15	23	395

LA JOUTE ST-JEAN ST-HYACINTHE

Voici le score officiel de la partie Saint-Hyacinthe Saint-Jean, qui nous est arrivé trop tard pour être publié hier :

SAINT-HYACINTHE

	AB.	R.	1B	P.O.	A.	E.
Dessaules, r.f.	5	2	2	0	0	1
Gervais, c.f.	5	2	1	1	0	0
Robitaille, p.	5	0	1	0	6	0
Larocque, 1 b.	4	3	2	14	0	0
Champagne, 2 b.	4	2	2	8	2	1
Robert, s.	5	0	3	2	0	0
Weber, 3 b.	5	0	1	3	4	0
Laberge, s.s.	4	0	0	0	3	1
Girard, l.f.	4	1	3	1	0	0
Totaux	41	10	15	27	15	3

SAINT-JEAN

	AB.	R.	1B	P.O.	A.	E.
Smith, s.s.	5	1	2	1	1	1
McGee, 2 b.	4	0	0	1	1	3
Boston, c.	4	0	0	5	1	0
Langlois, 1 b.	4	0	0	10	0	0
Henry, l.f.	4	0	2	3	0	0
Ledoux, c.f.	4	0	0	1	0	0
Dufty, p.	4	0	1	0	8	0
Rameaux, 3 b.	4	0	1	0	8	0
Rameau, 3b.	4	1	0	1	1	1
Moreau, r.f.	4	0	0	1	1	1
Totaux	37	2	5	24	12	6

Score par inning :

	R.	H.	E.
Saint-Jean .11000000 0—	2	5	6
Saint-Hyacinthe .00411202 x—	10	15	3

SOMMAIRE

Buts sur quatre balles, Robitaille, 2 ; Dufty, 2 ; coups bons pour deux buts, Dessaulles, Robert, 2 Larocque ; coups bons pour trois buts, Smith, Gervais, Champagne, 2. Struck out, Gervais, Laberge, Champagne, 2 ; Weber, Smith, Moreau. Passed balls, Robert, 2. Boston. Earned runs, Saint-Hyacinthe, 8.

Temps de la partie, 1.45 heure.

Umpire, M. Geo. Léveillé.

Scorer M. Al. J. E. Lussier.

MASCOTTE II vs MARIEVILLE

Le club Mascotte II est allé se mesurer dimanche dernier aux Marieville et malgré la fatigue d'un voyage de 25 milles en voiture, a défait ses adversaires par un score de 12 à 8. Les visiteurs sont enchantés de l'accueil qui leur a été fait par le club Marieville.

Noms des joueurs :

Marieville — Provost, 2 b. ; Théberge, 1 b. ; Guillet, p. ; Doherty, s.s. ; Fournier, c. f. ; Hémond, l.f. ; Boulet, r.f. ; Gervais, c. ; Ruelle, 3 b.

Mascotte II — Jannard, s.s. ; McIntyre, 1 b. ; Cummings, l.f. ; O'Keefe, p. ; Lebeuf, 2 b. ; McCaughan, c.f. ; Robillard, c. ; Gosselin, 3 b. ; Campeau, r.f.

Score par inning :

	R.	H.	E.
Marieville .20000004 1—	8	7	4
Mascotte II .00000024 x—12	12	13	3

SOMMAIRE :

Struck out, par Guillet, 4 ; O'Keefe, 4 ; buts sur quatre balles, Guillet, 2 ; O'Keefe, 5 ; wild pitch, Guillet 2 ; O'Keefe, 4 ; coups bons pour deux buts, Hémond, Boulet, Ruelle, McIntyre, Lebeuf, Campeau, 2 ; sacrifice hit, McCaughan. Double play, Gosselin, Lebeuf, Cummings, Lebeuf McIntyre. Frappé par la balle lancée par le pitcher, Fournier, Hémond. Laissés sur les buts, Marieville, 5 ; Mascotte II, 6.

Temps de la partie, 1.55 heure.

Umpire, René Saint-Jean.

Notre correspondant de Marieville nous informe que l'umpire n'a pas tout à fait donné justice au club local et que les Mascottes ont profité de deux erreurs pour faire entrer plusieurs joueurs au home. Sans cela, le résultat aurait pu être différent.

Le Jeune Yale a remporté une autre victoire sur les Jeunes Athlètes. Le score a été de 15 à 13. Les Jeunes Athlètes se voyant défaits, à la quatrième inning, ont abandonné la lutte.

Score par inning :

Yale.	7125—15
Athlètes.	2209—13

LIGUE DE MONTREAL

La Ligue de Montréal s'est réorganisée hier soir, alors que le club Ville-Marie a été admis dans la ligue. La prochaine partie sera jouée dimanche, alors que les Montagnards et les Mascottes II feront l'inauguration du nouveau terrain des Mascottes.

Voici la liste des parties :

17 juin — Montagnard vs Mascotte II.
1 juillet — Ville-Marie vs Royal.
8 juillet — Montagnard vs Ville-Marie.
15 juillet — Ville-Marie vs Montagnard.
29 juillet — Ville-Marie vs Mascotte II.
5 août — Royal vs Ville-Marie.
12 août — Royal vs Mascotte II.
19 août — Mascotte II vs Ville-Marie.
2 septembre — Montagnard vs Royal.
16 septembre — Mascotte II vs Montagnard.

Il vient de se former un nouveau club de baseball, à St Henri, qui portera le nom de Ste Elizabeth Indépendant. Le club invite tous les clubs, dont les membres n'ont pas plus de 17 ans, à se mesurer avec lui.

Voici les noms des joueurs : C. Lapare 1b., Ed. Fortier s.s., Er. Fortier c.f., A. Gougeon p., T. Leduc c., X. Turgeon 3b., A. Lacoste r.f., J. Thibault 2b., et G. Pelletier l.f.

Les Cherrier II ont défait les Jeunes St Hubert par un score de 44 à 17.

Noms des vainqueurs : J. Brousseau c., A. Archambault p., Louis Archambaut 1b., Léon Archambault 2b., E. Théorêt s.s., A. Désautels 3b., G. Garon r.f., F. Wall l.f., E. Danseau c.f.

Scorer, A. C. Larivière ; umpire, L. Bodard.

Il vient de se former un nouveau club de baseball qui portera le nom de Jeunes Boston. Voici les noms des joueurs : Président, Foisy; capitaine, Léonard. C. Foisy p., Masson 1b., R. Léonard 2b., J. Richard 3b., Ranger s.s., Morricetts r.f., Maillé c.f., Bernard l.f., Alb. Lord c.

Une intéressante partie de baseball a été jouée dimanche, à Villeray, entre les Bordeaux et les Villeray. La partie fut chaudement contestée, du commencement à la fin, mais la victoire resta finalement aux Bordeaux, par un score de 6 à 5.

Score par inning :

Bordeaux.	.11310000— 6
Villeray.	.11300003— 5

Batteries — P. Ménard, A. Racine ; Gauthier et Gagnon.

Tous les clubs qui désireraient jouer avec les Bordeaux, devront s'adresser à Pierre Ménard, Bordeaux, Qué.

Le club Sainte-Thérèse, qui a obtenu tant de succès la saison dernière, s'est organisé à nouveau, et est prêt à accepter les défis de tous les clubs amateurs de Montréal et des campagnes environnantes.

Il jouera sa première partie de la saison le 24 courant, à Sainte-Thérèse.

Pour toutes informations on peut s'adresser au No 1791 rue Sainte-Catherine, entre 7 et 7.30 heures p.m.

COURSES A LA NAGE

Les premières courses à la nage de la saison, organisées par le club de natation de Montréal, auront lieu samedi prochain.

Le programme, pour l'occasion, comprend une course de 100 verges pour jeunes garçons, une autre de 220 verges, pour hommes, et un concours de plongeons pour hommes.

Voici les conditions des courses :

Il y aura trois classes, savoir :

Garçons de 12 ans et moins ; garçons de 15 ans et moins ; hommes.

Le vainqueur dans chaque recevra une cuiller en argent sterling.

Les trois premiers obtiendront le nombre de points suivants : Premier, trois points; deuxième, deux points ; troisième, un point.

Celui qui obtiendra le plus grand nombre de points dans chaque classe recevra un prix à la fin de la saison.

Si deux concurrents ont le même nombre de points, ils recevront un prix de même valeur.

L'honoraire d'entrée dans la classe pour hommes sera de 10 cents.

L'entrée pour la classe de jeunes garçons, est libre.

Dans la chasse aux canards, le vainqueur garde le canard, mais on ne compte aucun point.

Il y aura également des parties de polo aquatique.

Tous ces tournois ne sont ouverts qu'aux membres.

La décision du referee est finale.

Toutes les entrées doivent être faites à M. Darling.

DEFI AUX BOXEURS

Jos. Trépanier, un boxeur canadien de renom, lance un défi à tous les boxeurs bantam weight du Canada, pour une bataille de 15 à 20 assauts pour le titre de champion du Canada et un enjeu.

Le gérant de Trépanier a déposé un montant de $25 en garantie au bureau de "La Presse."

Les boxeurs sont invités à couvrir ce dépôt.

LES ECHECS

LE TOURNOI DE PARIS

A la séance de la treizième ronde, les joueurs étaient :

Marshall vs Rosen, Lasker vs Mortimer, Mieses vs Schlechter, Janowski vs Sterling, Showalter vs Marco, Burns vs Pillsbury, Mason vs Brody, Tschigorine vs Maroczy.

A la fin de la séance, le résultat était comme suit :

Lasker a gagné contre Mortimer, Janowski contre Sterling, Marshall contre Rosen, Mieses et Schlechter, nulle ; Marco contre Showalter, Burn contre Pillsbury, Mason contre Brady, Tschigorine et Maroczy, nulle.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES AU TROT AU PARC DELORIMIER

Il y aura aujourd'hui et demain de grandes courses au trot au Parc Delorimier.

Le programme est des plus intéressants.

Après les courses du Parc Delorimier viendront celles du Parc Lépine, les 19, 20 et 21 juin.

COURSES DU QUEBEC TURF CLUB

Les courses annuelle du Québec Turf Club auront lieu le 30 août et le 1er septembre.

Voici le programme :

PREMIER JOUR

Beauvoir handicap ouvert, $150, dont $25 au second. Distance 1¼ mille. Entrée, $7.50.

Course pour chevaux de chasse, $150, 1 mille.

Bourse des marchands, $150, dont $25 au second, 1 1-8 de mille. Entrée, $7.50.

Saint-Louis Steeplechase handicap, ouvert, $200, dont $35 au second et $15 au troisième. Entrée $10. Environ deux milles.

DEUXIEME JOUR

Course ouverte, handicap, $150, dont $25 au second, 1¼ mille.

Hunter's Steeplechase, ouvert, $150, dont $25 au second, 2 milles.

Steeplechase Sainte-Foye, ouvert, $200, dont $35 au second et $25 au troisième. Entrée, $10. 2 milles.

Course ouverte, handicap, 1 1-8 mille, $150.

Handicap pour chevaux de l'endroit, 1 mille.

Course de consolation, handicap, $100, 1 mille.

Les entrées devront être adressées au capitaine A. F. Ashmead, secrétaire.

LES COURSES DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Les courses qui ont eu lieu ici ces jours derniers ont eu un vrai succès.

Les meilleurs chevaux du Canada s'y étaient rendus et toutes les classes ont été vivement contestées.

Voici le résultat :

CLASSE 3 MINUTES

Fred H., S. Heuel	1	1	1
Jack, J. T. Gauvet	2	2	4
La fille de Mosco, Th. Lesage	4	7	2
Maud, R. Henault	3	4	7

Temps, 2.39¾, 2.39¼, 2.39¼.

Silver Queen, Lady Carrie Mosconte, Cartierville Boy, Elvera, capt. A. B., Nellie, Félix ont aussi parti dans cette classe.

CLASSE 2.24

Baldy Wilkes, A. Saint-Amour	1	1	1
Belladona, Chs Gervais	2	4	2
Daisy B., R. P. Gilmour	3	2	3
Sister Ethel, A. Thoury	4	3	4

Temps, 2.30, 2.29¾, 2.27¾.

Gillespie, Little John, Vrowsky jr, ont aussi parti dans cette classe.

CLASSE 2.16

Amélia, Jos. Girard	3	2	2	1	1	1
Little Tun, B. Décary	2	1	1	2	2	2
Prince H., A. Lefebvre	1	3	3	3	3	3
Sorrail Georges, A. Archambault	4	4	4	4	d	d

Temps, 2.27½, 2.25, 2.25, 2.24¾, 2.28, 2.52.

La dernière épreuve dans cette classe aurait été plus contestée, mais par suite d'un accident arrivé aux bicycles de Prince H. et Little Tim, la course s'est finie sans intérêt. Au premier demi mille, Prince H. arrivait en avant d'une largeur et cet acident la rejeté au dernier rang.

CLASSE 2.30

Johney B., C. Chadburn	3	1	1
Little Anne Roonie, Dr Cheval	1	2	4
Doctor Brown, A. Saint-Amour	4	3	2
Little John, T. Saint-Vincent	2	4	3

Temps, 2.37½, 2.39¾, 2.36¾, 2.34.

Gillespie, Sister Esthel, Little Georges, ont aussi parti dans cette classe.

CLASSE 2.20

Little Tim, B. Décary	1	1	1
Belladona, Chs Damour	3	2	2
Baloy Wekes, Saint-Amour	3	3	5
Daisy B., R. P. Gilmour	5	4	3

Temps, 2.27¼, 2.29¾, 2.36¾.

Dans cette course, Baloy Wekes avait de bonnes chances, mais un accident à l'attelage lui a enlevé tout.

½ MILLE, COUREURS

Edith	1	1	1
Shanby Kelly	5	2	
Wildasah	3	3	

Bonfield, My Lezzie, U. S. Customs, Caprice, Bailliff, Whiff ont aussi parti dans cette classe.

Temps, 58, 52.

Juges, Maxime Saint-Jean, W. Mooney, Jos. Charest.

Starter, W. B. Renaud.

Vu le succès de ces courses, il y en aura de nouvelles les 7, 8, 9 août.

$1,200 de bourses pour les classes suivantes, 3 minutes, 2.35, 2.15, 2.30, 2.22, 2.40, 2.26, free for all, 1 mille coureurs, 1 mille handicap.

Nous annoncerons le programme sous peu.

COURSES EN BICYCLE

Une foule nombreuse a assisté dimanche aux courses en bicycle qui ont eu lieu à Longueuil.

M. Maurice a surpris son monde en gagnant toutes les courses.

Campbell a été démoralisé dès le commencement ; il ne s'attendait pas à une réelle valeur de la part du canadien Maurice.

Suit le sommaire :

1 mille, 1 épreuve : Maurice, 1 ; Campbell, 2 ; Chamberland, 3.

2e épreuve — 1, Maurice ; 2, Campbell, 3, Chamberland.

3 milles — 1 Maurice, 2 Campbell, 3 Camberlan.

Campbell a dit qu'il se reprendrait.

Jeune Lasalle vs Jeune Barré, dimanche, à 2 heures. Terrain Anderson. Inf. chez R. Potvin, 86 rue Richer.

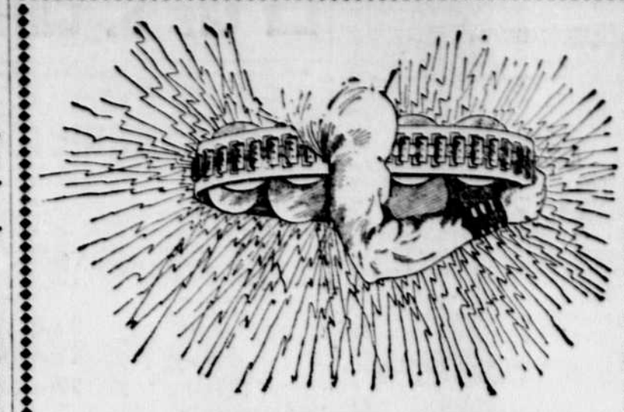

LA VIGUEUR VIRILE

Peut être obtenue sans faire usage de drogues. Si vous souffrez de n'importe quelle douleur et faiblesse, CONSULTEZ-MOI GRATUITEMENT. La

CEINTURE ELECTRIQUE

DU Dr SANDEN

Est en usage dans le monde entier, et je guéris des milliers de personnes. J'ai la **SEULE CEINTURE QUI NE BRULE PAS OU NE CAUSE PAS DE PUSTULES.** Tous les électrodes sont couverts d'une marchandise molle antiseptique que j'ai inventée moi-même et qni empêche toute irritation. Demandez mon dernier livre ; il est envoyé cacheté gratuitement. Adresse :

Dr A. T. SANDEN,

132 Rue St Jacques, Montréal, Qué.

Heures de Bureau : De 9 hrs a. m. à 6 hrs p. m. Le Dimanche de 11 hrs a. m. à 1 hr p. m. youw

AUX TROIS-RIVIERES

La procession de la Fête-Dieu—Deux pélerinages — La rougeole — Les rodeurs de nuit.

Trois-Rivières, 12 — A la messe de dimanche dernier, le parcours de la procession de la Fête-Dieu, qui aura lieu dimanche prochain, si le temps le permet, a été donné dans les diverses églises de la ville ; il sera comme suit : Départ de la cathédrale par la rue Bonaventure, continuant par les rues St Denis, Des Forges, Notre-Dame, Alexandre, Hart et Bonaventure, jusqu'à la cathédrale.

Les messes, ce jour-là, seront dites aux heures suivantes :

A la cathédrale, messes basses à 6 et 7 heures, grand'messe à 8½ heures.

A l'église paroissiale, messe basse à 7 heures, grand'messe à 8½ heures.

—Dimanche dernier, il y a eu deux pélerinages au sanctuaire du Très Saint Rosaire, au cap de la Magdeleine.

Le premier, qui a eu lieu dans l'avant-midi, était composé de 500 jeunes filles de la Congrégation des Enfants de Marie, des Trois-Rivières.

Le second eut lieu dans l'après-midi, et était composé des hommes de l'adoration nocturne, de l'église Notre-Dame de Montréal. Ces derniers, qui étaient venus par le vapeur Trois-Rivières, étaient au nombre de 800.

Lundi après-midi, un autre pélerinage est parti de notre ville, pour le vénéré sanctuaire. Il se composait d'une centaine de dames et d'enfants.

Ce lieu de dévotion est visité chaque jour par un grand nombre de fidèles.

—Il y a aux Trois-Rivières, de ce temps-ci, un grand nombre de cas de rougeole.

—La police a fait bain basse sur un lot de rodeurs de nuit, de samedi soir à dimanche matin. Sept de ces intéressants personnages, pour la plupart des étrangers, ont été arrêtés pour ivresse et tapage. Ils ont comparu devant le magistrat de police, lundi matin, et pour obtenir leur congé, avec promesse de mieux faire, il leur a fallu payer l'amende et les frais ordinaires.

Un huitième, qui a été mis sous les verrous, pour tentative de vol, a obtenu huit jours d'emprisonnement, afin d'avoir le temps de prendre de meilleures résolutions pour l'avenir.

—Vers 2½ heures du matin, dimanche, nos gardiens de la paix ont chassé de la ville, deux hommes et deux femmes qui, à cette heure matinale, étaient en frais de déménager. Tous quatre étaient ivres. Comme nos constables considèrent que, moins il y a ici, de cette sorte de gens, qui, chaque année, visitent notre ville, le mieux c'est pour sa moralité, ils les escortèrent jusqu'à l'entrée de la campagne, avec instruction de ne plus revenir.

—M. Hercule Dupont, la victime de l'accident du marché aux denrées, relaté par "La Presse", il y a quelque temps, est mort à l'hôpital St Joseph, ici, vers 8 heures, lundi matin, le 11 du courant. On dit qu'il a beaucoup souffert, mais il a conservé sa connaissance jusqu'à ses derniers moments.

NOUVELLES DE FRASERVILLE

Don généreux — Mgr Blais en visite—Vapeur incendié — Notes.

De notre correspondant particulier

Fraserville, 12 — M. le curé a, dimanche, annoncé que cinquante-trois petits garçons et trente-trois petites filles avaient fait leur première communion à l'église paroissiale, jeudi dernier, ce qui, avec les trente-sept premiers communiants de l'Académie du Bon Pasteur, fait un total de cent vingt-trois.

Le pasteur de la Rivière du Loup a de plus annoncé au prône que M. Elzéar Roy lui a remis une somme d'argent suffisante pour faire chanter durant plusieurs mois, au premier vendredi, une grand'messe en l'honneur du Sacré-Coeur, afin de mettre sous la protection spéciale d'en haut, les employés de l'intercolonial, qui s'unissent dans cette intention.

M. Roy est en effet un des employés de ce chemin de fer, et cette collecte faite par lui a été inspirée par une association de ce genre, qui existe à Lévis.

Messire Blais a loué cette initiative et a dit que dans quelque temps, si le nombre de donateurs autres que ceux employés au chemin de fer continue à augmenter, il faudra donner une constitution ou un règlement à cette oeuvre ou association.

—Les employés du Témiscouata et les amis intimes de feu Wilfrid Sonny, tué par ce chemin de fer, et les mêmes employés et les proches de feu Wm Cole, conducteur sur la même ligne, converti au catholicisme à sa mort, font chanter deux messes de requiem pour chacun d'eux.

—Mgr Blais, de Rimouski a, dimanche, administré le sacrement de confirmation à Saint-Modeste, paroisse voisine.

Dans l'après-midi, le renouvellement des promesses du baptême et la consécration des enfants à la Sainte Vierge ont donné lieu à une belle cérémonie.

Sa Grandeur est partie de Saint-Modeste le lendemain midi pour Saint-Arsène.

L'évêque est accompagné d'un Père Franciscain comme prédicateur des instructions faites au cours de la tournée pastorale.

Les Forestiers Catholiques, Cour Montcalm, No 91, ont tenu une assemblée générale et spéciale afin de passer des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort accidentelle arrivée ces jours derniers à leur consoeur, Jos. W. Soucy.

—L'honorable W. W. Thomas, jr., avocat, de Portland, Maine, ci-devant envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en Suède et Norvège, est arrivé ces jours derniers au lac Témiscouata, où il possède une seigneurie.

—Le seul bateau qui sillonnait les eaux à l'intérieur du comté, savoir, le Témiscouata, bâti l'an dernier et lancé sur le lac de ce nom, a été incendié jeudi dernier.

Ce vapeur était la propriété de MM. J. B. Bouchard et Frère, de Notre-Dame du Lac.

—La joute qui vient d'avoir lieu entre les clubs de baseball Indépendant de Sainte-Flavie et les Rimouski, a donné la victoire à l'Indépendant par 20 points contre 18. Douze à quinze cents personnes assistaient à la partie.

NOUVELLES DE NICOLET

Pénible accident — Mort d'un vieux citoyen — Notes

De notre correspondant particulier

Nicolet, 12 — Dimanche dernier, un bien pénible accident est arrivé à Saint-Zéphirin de Courval, comté de Yamaska.

Le curé de cet endroit, M. l'abbé J. B. H. Bellemare était arrivé de Rome, la veille au soir et les habitants de cette florissante paroisse avaient décidé de fêter d'une manière pompeuse le joyeux retour de leur digne curé, et, comme complément des préparatifs à cet effet, un canon fut placé sur un terrain situé à une certaine distance du presbytère, et devait, de sa voix tonnante, annoncer l'ouverture de cette fête.

Or, à l'heure de la grand'messe et juste au moment où M. le curé sortait de chez lui pour se rendre à l'église, un artilleur improvisé du nom d'Albert Fleurant fit partir le coup de canon qui éclata et l'un des débris, du poids de 6½ livres, fut lancé à une distance de 12 arpents, et vint s'abattre juste au milieu de la foule qui était réunie en face de l'église et atteignit à la tête un petit garçon de 14 ans et fils de M. David Beaulac, de cette paroisse.

La pauvre victime, qui eut le crâne fracturé et les membranes du cerveau déchirées, fut relevée baignant dans son sang et conduite à la demeure de ses parents, où le Dr Henri Trudel fut mandé en toute hâte et donna ses soins au pauvre petit blessé, qui, depuis ce pénible accident, est dans un état comateux.

Malgré la gravité de la blessure, le docteur Trudel ne désespère pas complètement de sauver son patient s'il ne survient pas de complication et aux derniers avis, la victime recouvrait par intervalles sa connaissance.

Les parents de la victime, dont la douleur est grande, ont les sympathies de toute la paroisse.

M. le curé Bellemare, qui était le digne héros de la fête qui a donné lieu à cet accident, en est lui-même bien affecté et il visite la petite victime tous les jours.

Une femme qui se trouvait près de l'enfant s'est fait enlever son chapeau par le contact de la lourde pièce qui causa l'accident.

En voilà une au moins qui pourra se vanter de l'avoir échappé belle.

Ce triste événement a créé une douloureuse sensation dans toute la paroisse de Saint-Zéphirin.

—La paroisse de Nicolet vient de perdre l'un de ses citoyens les plus estimés dans la personne de M. Moïse Lafond, J. P., qui est décédé mercredi, le 6 courant, à l'âge de 69 ans.

M. Lafond, qui était un cultivateur modèle, a été pendant nombre d'années, mêlé aux affaires publiques, et a occupé successivement les charges de maire et conseiller de la paroisse.

Ses obsèques ont eu lieu à la cathédrale, vendredi, le 8 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

NOS FELICITATIONS

Nous avons eu le plaisir, hier, de recevoir la visite de M. Jules Simays, homme d'affaires, et correspondant de journaux, de Burlington, Vermont.

M. Jules Simays n'était que de passage à Montréal. Notre sympathique compatriote se rendait à St Hyacinthe.

Il a épousé, ce matin, Melle Winifred Séguin, très avantageusement connue pour ses belles qualités personnelles, dans la société de cette ville.

M. et Mme Simays visiteront New-York, Washington et d'autres villes des Etats-Unis.

Nos compliments et bons souhaits.

Chaussures Réparées.

Avez-vous des chaussures qui ont besoin d'être réparées ?

Vous en avez peut-être mis une paire de coté, pensant qu'elle n'était plus bonne à rien.

Il est tout probable que nous pourrons leur donner une belle forme pour que vous puissiez les mettre pendant encore quelque temps ; cela vous fera épargner de l'argent.

Vous n'avez pas besoin de nous les apporter. Téléphonez tout simplement à n'importe lequel de nos magasins et nous les enverrons chercher.

Quand nous aurons fini de les réparer nous vous les renverrons.

Nous ne craignons pas de garantir tout ouvrage fait dans notre département consacré aux réparations.

Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer toutes sortes de chaussures et le département est placé sous la direction d'un homme tout à fait compétent.

The Slater Shoe Stores,

225 Rue St Jacques. (Tél. Main 430.) 1551 Rue Ste Catherine E. (Tél. E. 399.) 2381 Rue Ste Catherine O. (Tél. Up 1369.)

Fabrique, 63 a 69 rue Latour.

MONTREAL. TORONTO. OTTAWA.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 71a RUE ST JACQUES
MONTRÉAL.

ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE	$3.00 par année,	
	$2.00 pour 8 mois,	
	$1.00 pour 4 mois.	
ÉDITION HEBDOMADAIRE	$1.00 par année,	
	50c pour 6 mois.	

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte, B. P. 2376 *Montréal, Canada.*

BUREAU A LONDRES (Angleterre),
145 rue Fleet, E. C.
Central Press Agency Limited,
Agents spéciaux.

BUREAU A PARIS (France),
N. Lacroix, 10 rue de Rome.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 2 JUIN 1900.

LUNDI	66,327
MARDI	66,282
MERCREDI	66,537
JEUDI	66,475
VENDREDI	66,723
SAMEDI	74,648
TOTAL	406,992
Edition Hebdomadaire	33,974
Total des deux Editions Durant la Semaine	440,966

De ce tableau sont exclus plusieurs milliers de numéros, que nous vendons, durant cette période émouvante de la guerre, et que nous croyons ne devoir pas considérer comme circulation régulière.

MONTREAL, 12 JUIN 1900.

QUI TROMPE-T-ON ?

C'est "La Patrie" qui parle :

En avril dernier, cette bonne "Presse" voulait que le Conseil prît des MOYENS ENERGIQUES POUR CONTRAINDRE LA CIE DES TRAMWAYS à satisfaire à ses nouvelles obligations. Et en juin, c'est-à-dire deux mois plus tard, la même "Presse" supplie, gémit, se met à quat'pattes pour demander que le public continue à se laisser tondre, exploiter et maltraiter comme par le passé.

Voilà une pirouette qui ne peut qu'écoeurer le public.

Tout à fait idéal, et surtout très littéraire ce mot "écoeurer", qui ouvre des horizons nouveaux aux délicatesses du style moderne. Le niveau du journalisme monte, évidemment, tous les jours. Nous voilà débarrassés de ces clichés grossiers, qui étaient en pleine vigueur il y a vingt-cinq ans.

En publiant nos remarques d'avril contre la Compagnie des tramways, notre confrère prouve à ses lecteurs que nous n'avons jamais eu de tendresse pour elle. Mais, nous ne sommes pas de ceux qui se croient obligés de crier constamment, à tort ou à raison, parce qu'ils ont été obligés, à l'occasion, d'infliger du blâme et des censures. Il y a une mesure en tout.

Quant à l'article même de "La Patrie", la chose mérite à peine une mention, excepté, peut-être, ce "quat'pattes", qui, pour "La Patrie" est dans le genre distingué. S'il faut référer aux "supplications de "La Presse" en faveur de la compagnie du chemin de fer urbain", comme le dit notre confrère, nous ferons remarquer que notre seule intervention consiste à empêcher ces tâtonnements de la chasse aux voitures-isolées, cause d'interminables procès, pour remonter sûrement à la source du mal, savoir le contrôle de tous les départs, chacun selon sa cédule. Impossible pour la compagnie, par ce moyen, de se soustraire aux obligations du contrat.

Si c'est là être outrageusement l'ami de la Compagnie, elle devra facilement répéter l'invocation : "Délivrez-nous de nos amis".

La haine hystérique de "La Patrie" contre le service urbain empêche réellement les gens sensés, qui ne veulent qu'une honnête amélioration, d'arriver au but. Au temps du bon Lafontaine, la chose se voyait très souvent. Les mouches qui croyaient conduire le coche énervaient, tout de même, par d'injudicieux aiguillons, ces bons et fidèles chevaux qui s'en allaient au but.

De même, avec tous ses gros mots, "La Patrie" nous empêche d'obtenir les améliorations désirées.

Si elle voulait, pendant deux mois seulement, lâcher le rôle de la Mère Angot, la cité de Montréal pourrait sûrement ajuster ses différends avec la Compagnie des tramways.

Un peu d'esprit public, confrère ; même au risque de ne pas passer pour avoir tout fait. Nous n'avons jamais vu personne mourir de décence et nous lui garantissons que la galerie ne regrettera pas l'absence du tam-tam.

L'ENQUETE ST GEORGE

Lorsque M. Skaife refusa de dire le nom du fabricant qui avait fourni les puisards Saint-George à la municipalité de Westmount, le prix auquel ils avaient été livrés et la royauté payée par cette municipalité, il reconnut cependant avoir fait une remise à son agent sur cette royauté.

Il ajouta, et ceci est très important : "qu'il y avait une raison pour cette remise."

"Cette raison," dit-il, "est que l'ingénieur de Westmount avait, lui aussi, inventé un puisard, un très bon puisard, presque aussi bon que celui de monsieur Saint-George, et qu'il était nécessaire de faire des concessions pour continuer la vente des puisards Saint-George à la municipalité de Westmount."

Ce puisard concurrent est le puisard Robertson, adopté par Westmount depuis 1899.

D'après nos renseignements, les puisards Saint-George vendus à la municipalité de Westmount, l'ont été au prix de $16.90, plus la royauté de $5, soit, en tout, $21.90 par puisard.

Si ces puisards Saint-George sont les mêmes que ceux fournis à la ville, il s'en suivrait que la Compagnie Saint-George vendait $21.90 ce qu'elle vendait $25 à la ville de Montréal. Nous laissons en dehors la remise sur la royauté, n'ayant aucun renseignement sur ce point.

Ce serait très grave, très-grave pour M. Saint-George.

Il nous faut maintenant examiner un des côtés de cette affaire qui, bien qu'étranger à l'enquête, n'en est pas moins intéressant pour les contribuables de Montréal.

Le puisard Robertson est un très bon puisard ; le certificat d'excellence de M. Skaife, que nous avons cité plus haut, suffirait à l'établir. De plus, Westmount, bien plus difficile à égouter que Montréal, s'en trouve très bien.

Or ce puisard était vendu $22 en 1899, alors que la ville payait $25 pour les puisards Saint-George.

Cette situation contraire aux intérêts de Montréal est la conséquence forcée de l'autorisation donnée à l'ingénieur de la cité de fournir lui-même ses puisards.

On ne saurait attendre, même du meilleur des employés, qu'il reconnaisse la supériorité d'un appareil faisant concurrence à une de ses inventions et qu'il en propose l'adoption au détriment de ses intérêts.

L'emploi des puisards Saint-George par la ville de Montréal a été une source de grands bénéfices pour M. Saint-George, — de bénéfices légitimes — et la réclame que la ville de Montréal lui a permis de faire a plus que compensé la royauté qu'il a abandonnée de 1886 à 1894.

Devenu contracteur en 1894, ayant obtenu de la confiance de son comité la permission de fournir ses puisards sans demander de soumissions, le moins que la compagnie de M. Saint-George avait le devoir de faire était de vendre ses puisards à la ville au même prix qu'elle les vendait aux autres municipalités.

Reste à savoir si elle a rempli ce devoir.

Pour s'en assurer, il suffira d'établir si oui ou non les puisards Saint-George vendus $21.90 à la municipalité de Montréal sont identiques à ceux payés $25 par la ville de Montréal.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 11 juillet 1900.

Le gouvernement a décidé de n'accepter aucune des propositions faites par sir Charles Tupper, pour élargir le champ d'action de la Commission Royale chargée de s'enquérir des fraudes électorales.

On sait que les libéraux, lorsqu'ils se virent acculés dans leur refus de continuer l'enquête des fraudes électorales de Huron-Ouest et de Brockville, tentèrent un grand "bluff" en nommant une commission royale chargée d'examiner toutes les fraudes électorales qui avaient eu lieu dans Ontario.

En annonçant cette nouvelle, ils eurent soin de donner à entendre dans leurs journaux que la peur seule de voir examiner les élections conservatrices d'autrefois allait empêcher les conservateurs d'insister sur la mise au travail de leur commission.

C'est alors que fut inventé le coup de Birmingham, qui a fait un déplorable fiasco .

Au lieu d'avoir peur, comme le croyaient bénévolement les libéraux, les conservateurs ont, au contraire, insité pour que l'enquête fut la plus complète possible.

Et maintenant, c'est sir W. Laurier qui veut la restreindre et on en a eu aujourd'hui la preuve palpable.

A la grande stupéfaction des bons grits, qui pensaient avoir étendu autant qu'il était possible le champ de l'enquête dans l'espoir de terrifier les bleus, sir Charles Tupper demandait une nouvelle extension.

Il demandait :

Que les juges pussent examiner les moyens dont on s'était servi pour préparer ce système de corruption.

Que les témoins fussent protégés contre les suites de leurs dépositions.

Que le paiement fut garanti.

Que les témoins pussent dire pour qui ils avaient voté.

Que chaque parti choisit ses avocats.

Que les témoignages pris devant le comité des privilèges et élections pussent servir dans l'enquête.

C'étaient des demandes bien raisonnables.

Pourtant, sir W. Laurier a lu aujourd'hui un mémoire du ministre de la justice repoussant toutes les propositions de sir Charles Tupper, sans en excepter une seule.

Ce refus, qui est presque enfantin tant il est empreint d'aveugle partisannerie, a été défendu par sir W. Laurier et par l'hon. M. Blair.

Tous deux ont trouvé des raisons différentes pour excuser cet acte invraisemblable.

Sir W. Laurier a prétendu que, tout ce que demandait sir Charles Tupper était déjà implicitement contenu dans l'Ordre en Conseil, et qu'il était inutile de l'y remetttre explicitement.)

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y avait des doutes et que, dans tous les cas, cela ne pouvait pas faire de mal de le poser clairement.

Mais M. Blair, avec son gros air naïf a donné la vraie raison :

"Nous avons, dit-il, refusé en bloc tout ce que conseillait sir Charles Tupper, parce que si nous avions cédé et fait quelques modifications à son instance, il aurait pu se vanter dans le public de nous avoir fait améliorer la commission que nous avions dictée."

Voilà à quelle degré de haute politique en est rendu l'entourage de sir W. Laurier.

Et les ministres l'avouent sans honte.

C'est fantastique.

* * *

Sir Charles Tupper et sir Hibbert Tupper n'ont pas eu de peine à faire toucher du doigt l'objet du gouvernement en rédigeant la commission dans les termes où nous la trouvons maintenant.

Il est absolument évident que sir W. Laurier n'a d'autre objet que de se servir des juges comme "tampon" entre lui et les électeurs, pour laisser passer les élections.

Les orateurs qui ont discuté les termes de la commission ont presque forcé sir W. Laurier à admettre qu'il ne comprenait pas ce qu'elle voulait dire.

Le fait est que le premier ministre a été obligé de s'excuser quand on lui a demandé d'expliquer la clause que sir Charles lui demandait d'éclaircir par l'addition de trois mots.

Tout a été évidemment bien préparé pour étouffer l'enquête.

Les libéraux ont tellement peur des révélation de Huron Ouest, tellement peur de voir prendre la main dans le sac les deux ministres que tout le monde désigne comme les deux héros des fraudes commises, qu'il fera tout pour empêcher la lumière de sortir.

C'est lamentable mais il en est ainsi.

En tout cas, nous avons la preuve faite devant le comité.

Pour le reste, le peuple jugera.

* * *

Suivant l'excellente tradition, l'hon. M. Mills, ministre de la justice, avait convié samedi à dîner à l'hôtel Russell les membres de la galerie de la presse. Au nombre des convives on remarquait également Sir McKenzie Bowell, les sénateurs Powers, de Halifax et Templeman, de Victoria, C. A.

L'honorable ministre de la justice est un journaliste, et nul plus que lui n'est sympathique aux membres de la presse. Il a été aimable et charmant comme toujours.

Les journalistes privilégiés qui ont assisté à ce dîner ont été enchantés de la gracieuse hospitalité de leur hôte.

L'hon. M. Mulock vient de faire une émission de carnets de timbres postes contenant 12 tombres de 2 cents dans un élégant carnet ; les timbres sont séparés par des feuilles de papier huilé pour les empêcher d'adhérer.

Le carnet se vend 25 cts ; le bénéfice du gouvernement consiste à vendre les timbres de cette façon en bloc, en évitant la comptabilité et la manipulation.

Je vous envoie cette nouvelle par ouï-dire, car l'hon. M. Mulock qui a distribué à titre gracieux un carnet et une circulaire à chaque journal de la galerie a jugé bon d'exclure "La Presse" de la distribution.

* * *

Le gouvernement, après de nombreuses sollicitations de la part de l'hon. G. Foster, vient de se décider à donner un état plus ou moins embrouillé des diverses commissions émises sous différents prétextes par les divers départements depuis le mois de juillet 1896, pour enquêtes administratives.

Les enquêtes faites dans le département des chemins de fer et canaux, y compris les enquêtes pour partisannerie que le ministre se déclare incapable de distinguer des autres, s'élève à $4,273. Dans le département du revenu de l'intérieur, les enquêtes pour partisannerie n'ont monté qu'à $490.

Dans le département de la marine et des pêcheries, les enquêtes ont coûté $4,481.

Le ministre de la justice a un gros compte de commissions de toutes espèces qui ont coûté $46,681, dont $26,721 pour services, et $19,960 pour dépenses.

Les principaux articles du compte sont :

Commissions des pénitenciers, services, $22,191 ; dépenses, $13,140.

Commission sur la condition des mineurs en Colombie Anglaise, jusqu'à ce jour, $3,000.

Commission Clute sur la mort de Macdonald et Fraser, à Crow's Nest Pass, $4,230.

Commission de l'éboulement de Québec, $1,838.

Les enquêtes du département des affaires des sauvages ont coûté $1,749.

Dans le ministère des finances, l'enquête du tarif, en 1897, a coûté $6,219.

Dans le ministère de l'intérieur, le montant des enquêtes s'est élevé à $11,073.

L'article le plus important est la commission de l'étalon du grain, $4,250.

L'enquête sur la défense militaire du Canada, faite par les officiers impériaux, a coûté $5,878.

Les enquêtes du ministre des douanes se sont élevées à $4,203.

Le total des dépenses encourues par toutes ces commissions d'enquête depuis 1890 s'élève à plus de $90,000.

Ce sont les mignons du pouvoir qui ont empoché cela.

* * *

Le Sénat a siégé quelques instants seulement.

Le Bill modifiant l'acte des banques sera lu une deuxième fois jeudi seulement à la demande de l'hon. M. Mills, qui a annoncé que plusieurs banquiers avaient exprimé le désir d'être présents.

L'hon. D. Mills a présenté un Bill amendant l'acte des Compagnies. Ce Bill a été présenté aux Communes comme Bill Privé, mais l'hon. D. Mills en ayant reconnu le mérite l'a pris à sa charge.

L'objet du Bill est de prescrire qu'une compagnie peut changer son bureau principal en passant un règlement adopté sur le vote de la moitié en nombre et des trois-quarts en valeur de ses actionnaires. Ce Bill ne s'applique pas aux compagnies d'assurance.

Le Bill a subi sa première lecture.

* * *

Décidément le gouvernement impérial tient à bien marquer qu'il ne veut plus faire d'affaires d'achats avec le gouvernement canadien depuis celle des foins et plus récemment le scandale de la proto-vitaline.

Les achats de chevaux opérés récemment pour les remontes se sont faits sans qu'on s'occupe en aucune façon du gouvernement canadien et surtout en laissant entièrement de côté le ministre de l'Agriculture qui a été atrocement vexé.

Le ministre de la guerre, Lord Lansdowne ayant à remercier le Président de la Société de l'Exposition d'Ottawa, l'a fait directement par la lettre suivante :

Ministère de la guerre, Londres,
22 mai 1900.

Monsieur, — J'ai reçu instruction du secrétaire d'Etat à la guerre de vous exprimer tous ses remerciements pour la grande amabilité que vous avez eue de permettre d'employer le terrain et les écuries de l'Exposition d'Ottawa pour l'aménagement des remontes destinées à l'Afrique du Sud.

Lord Lansdowne espère que vous aurez la bonté de transmettre à tout le personnel de l'Exposition toute sa reconnaissance pour leur courtoisie en cette circonstance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

M. H. KNOX.

* * *

Sir W. Laurier a annoncé que lundi il présenterait un bill pour restreindre l'immigration chinoise.

Sir Charles Tupper a fait au gouvernement deux suggestions :

1o. De fournir gratuitement des munitions aux sociétés particulières de tir instituées sur les mêmes bases qu'en Angleterre.

2o. De souscrire une certaine somme pour les victimes de la famine dans l'Inde.

Le gouvernement a promis de considérer ces questions.

* * *

M. Marcotte continue ses investigations au sujet de l'achat des Plaines d'Abraham.

Il demandait si le gouvernement sait que la dernière bataille qui a eu lieu en 1759, entre Wolfe et Montcalm, n'a pas été livrée sur le terrain que le gouvernement se déclare prêt à acquérir à un prix raisonnable pour en faire un parc public, et, dans le cas où il se déterminerait à acquérir la propriété en question, si le gouvernement ne pourrait pas au moins se dispenser de dire que ce serait pour commémorer le souvenir d'une bataille qui n'a certainement pas eu lieu sur le terrain qu'on veut lui faire acquérir.

Sir W. Laurier a répondu énigmatiquement que la propriété que le gouvernement achèterait serait bien celle où s'est livrée la bataille des Plaines d'Abraham, et que la propriété de Marchmont ne lui avait pas été offerte et qu'il n'avait pas l'intention de s'en rendre acquéreur.

* * *

Sir W. Laurier a déposé aujourd'hui une liasse de documents relatifs à la représentation de la population du Yukon dans le Conseil du Yukon et à la Chambre des Communes.

Evidemment, les pauvres citoyens de là-bas n'ont pas grand'chance d'obtenir justice.

Le 23 mars dernier, une assemblée fut tenue à Dawson et des résolutions furent passées pour demander la représentation populaire au Conseil. Ces résolutions furent présentées au Conseil par deux membres. Le juge Dugas présenta une motion approuvant les résolutions, mais celle-ci fut repoussée et l'on se contenta de décider de faire un recensement. Ce recensement n'a pas été fait et ce retard, dit la pétition, est aussi cruel que celui que nous prévoyons quand le recensement aura été pris.

Les pétitionnaires voient avec alarme que les séances du conseil sont secrètes. Ils se plaignent de n'avoir pas reçu de réponse à leur pétition du 10 mars, adressée au Sénat et aux Communes, pour demander que le Yukon soit représenté aux Communes par deux membres.

Le gouvernement a déjà annoncé aux Communes que cette question ne serait mise à l'étude qu'après le recensement général.

* * *

La Chambre a examiné de nouveau le Bill de sir Henry Joly, pour amender l'Acte des Poids et Mesures.

Un amendement a été introduit obligeant les marchands de sel d'inscrire sur les sacs comme sur les barils le poids du sel contenu.

Comme les importateurs de sel de St Jean, N. B. désirent combattre cet amendement, la troisième lecture en a été remise à plus tard.

* * *

Lorsque l'honorable M. Fielding a proposé que la Chambre se forme en comité de subsides, sir Charles Tupper a présenté une de ses motions de non confiance relative au Yukon. Celle-ci avait trait à la spéculation connue sous le nom de Location de la façade de rivière, de Dawson.

On sait de quoi il s'agit.

Un employé du gouvernement, nommé Wade, un des mignons de M. Sifton, agissait à la fois comme conseiller légal du major Walsh, commissaire du gouvernement et, à ce titre, roi du Yukon et comme avocat de MM. Macdonald et Morrison qui cherchaient à louer du gouvernement, c'est-à-dire du major Walsh, cette langue de terre qui longe la rivière et qui a actuellement le plus de valeur de tous les terrains de Dawson.

M. Wade réussit à persuader le major Walsh de louer cette façade ou plutôt de la sacrifier pour un loyer de $30,000.

C'était ni plus ni moins que voler le pays.

M. Wade, employé du gouvernement, se fit payer par les heureux locataires dix mille piastres pour l'heureuse opération qu'il venait de leur faire accomplir.

Ce Wade, par l'entremise et au bénéfice duquel a été commis ce vol, est encore à l'emploi du gouvernement et est l'officier de confiance de M. Ogilvie. C'est le plus beau des types de pirates qui ornent la galerie formée au Yukon par M. Sifton.

Les employés sont dignes du maître.

Sir Charles Tupper a demandé au moins que cette transaction fasse l'objet d'une enquête.

Par un vote de 51 contre 26, les libéraux ont proclamé qu M. Wade avait très bien fait d'empocher les dix mille dollars et qu'on aurait grand tort d'entraver sa digestion.

" PASCAL.

INFORMATIONS

Tous les journaux ministériels, le "Globe" et la "Patrie" compris, sont d'avis que la défaite de Joe Martin, à la Colombie Anglaise, entraîne l'obligation, pour le lieutenant-gouverneur McInnes, de remettre sa démission.

Lorsque le gouvernement Semlin, le 23 février dernier, perdit son bill de remaniement électoral, sur une division de 19 contre et 18 pour lui, M. McInnes, ayant commis déjà un premier acte arbitraire, en renvoyant le gouvernement Turner, au sortir d'une élection générale, se sépara de nouveau de ses ministres et appela Joe Martin au pouvoir, bien que M. Semlin prétendit que son échec n'était qu'accidentel et qu'il commandait encore la majorité de la chambre.

Ce fut aussi l'opinion de la législature, qui protesta unanimement, par résolution, contre l'attitude du gouverneur.

Cette crise politique, à la Colombie, eut son écho au parlement fédéral, le 6 mars dernier. En réponse au col. Prior, sir Wilfrid, tout en maintenant que le gouverneur McInnes était resté dans les limites de ses attributions, déclara que c'était au peuple à juger de la constitutionnalité du coup d'Etat, mais que M. McInnes avait encouru une grave responsabilité.

Le peuple a jugé, MM. Martin et McInnes sont condamnés. Mais ces deux politiciens sont irréductibles. Ils ne feront rien de bon gré. Martin a déjà télégraphié à son associé légal, M. Deacon, de Vancouver, qu'il est virtuellement maître de la situation, vu que ses adversaires sont trop divisés pour former un ministère. Tout cela, c'est du "humbug", à la Martin, mais n'en fait pas moins prévoir son attitude future.

Il sera donc intéressant de voir si le gouvernement fédéral, déjà engagé par la déclaration de sir Wilfrid, va bien tenir parole à ses organes, qui demandent le renvoi de M. McInnes.

* * *

Au risque de sa popularité, et certainement au détriment de son influence, auprès des hôteliers et débitants de liqueurs de sa province, le premier ministre du Manitoba, l'hon. Hugh Macdonald, soumet à la législature manitobaine, un bill de prohibition.

Hugh Macdonald est plus qu'un politicien ordinaire, c'est un homme d'Etat ; il tient ses promesses. La prohibition, comme la réduction du nombre des ministres, faisait partie de son programme ante-électoral, et il remplit son programme à la lettre.

Mais la prohibition est-elle possible au Manitoba ? Laissant de côté, la question morale ou sociale, il y a une question de faits, qui peut devenir un obstacle insurmontable à cette mesure.

En 1869, lorsque la compagnie de la Baie d'Hudson céda l'administration et le gouvernement du Manitoba au Canada, elle se réserva sa liberté absolue de commerce, que lui garantissait d'ailleurs sa charte impériale.

La prohibition doit-elle considérée comme une restriction de la liberté commerciale, telle que réservée par la Compagnie d'Hudson ?

Interrogé, l'hon. Hugh Macdonald a répondu que les tribunaux auraient à décider de ce point ; que son gouvernement a promis un bill de prohibition, et qu'il passera ce bill, sauf à l'autorité judiciaire de prononcer sur la constitutionnalité de l'acte.

* * *

Plus de Doukhobors, plus de Galiciens ! Du moins il n'y aura plus, dit-on, de nouvelles importations de cette marchandise humaine.

Le gouvernement manitobain passe une loi, qui enlève, pour sept ans, le suffrage électoral aux Doukhobors et aux Galiciens.

"Voilà le coup de mort à cette émigration, dit le "Mail and Empire". M. Sifton n'a pas besoin de Doukhobors et de Galiciens, qui ne peuvent voter pour leur bienfaiteur."

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 12 Juin 1900

Gros Commerce de Bicycles

On peut dire que c'est l'année des Bicycles. Nous entendons par là qu'il y a eu cette année, plus d'acheteurs de bicycles que jamais auparavant, et que ce magasin a fourni une course plus rapide cette année que l'an dernier. Nous avons débuté avec les meilleurs bicycles et nous venons d'en recevoir une centaine d'autres d'une beauté extra et que nous allons vendre aux prix extrêmement bas qui suivent :

The Star. Spécial à. **$17.50**
The Mt Royal. Spécial à. **$20.95**
The Century. Spécial à. **$24.95**

Vous serez tout simplement convaincu qu'il n'y a pas de meilleure machine au monde. Nous avons parcouru le pays cherchant à découvrir des bicycles strictement de haute classe que nous pourrions vendre à meilleur marché, mais nous ne pouvons en trouver, ni vous non plus.

Le Gros Magasin attire les clients à droite et à gauche, à cause de l'immense choix qu'il offre et de la modicité de ses prix. Nous sommes en mesure de faire mieux que qui que ce soit, et les grandes affaires que nous avons faites cette année sont dues à une plus grande libéralité en ce qui a trait aux valeurs.

Bas pour l'Eté

Toutes les pesanteurs en fait de bas d'été pour dames.

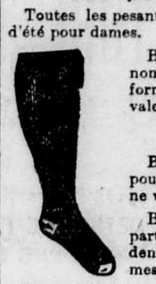

Bas en coton noir, non changeant, belle forme, pour dames, belle valeur à..... **12½c**

Bas en balbriggan, pour dames, bonne valeur à..... **22c**

Bas en fil Lisle blanc, partie antérieure en dentelle, pour dames, la paire. **36c**

Bas en fil Lisle noir ou tan, partie antérieure en dentelle, pour dames, la paire..... **37c**

Coiffures d'Enfants

Genres nouveaux et formes nouvelles en coiffures d'été légères pour enfants.

Tourmalines en linon blanc, garnies de brodures blanches pour enfants, chacune..... **26c**

Ruffles en feather stitch et linon, complètement garnis de broderies, pour enfants..... **24c**

Capelines en linon blanc, garnies de larges broderies, avec plis et longues attaches, pour enfants, chacune..... **53c**

Elégantes Blouses de Dames

En des vingtaines de jolis et chic dessins, ce qui se produit de plus beau sur le Continent. Toutes sont absolument nouvelles, quelques-unes avec le dos en si grande faveur aujourd'hui, quelques-unes avec des dos élégants, toutes à prix modiques.

BLOUSES DE DAMES

Belles Blouses en linon blanc, avec groupes de remplis sur le devant, yokes pointus, dos par plis, collet et manchettes lavés et repassés, chacune. **88c**

BLOUSES DE DAMES

Elégantes blouses en piqué bleu et noir, pesanteur légère avec dessins à pois blanc, yoke par plis, collet de même étoffe que celle de la blouse, et manchettes en pointe, pour dames..... **94c**

Commandes par la poste promptement exécutées. *Ecrivez pour notre nouveau catalogue.*

LA CIE **S. CARSLEY** LIMITEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St Jacques.

E. LEPAGE & CIE

BARGAINS du MERCREDI

Pour Mercredi nous les avons plus importants que jamais et ils sont très importants.

DENTELLE. — Lot en liquidation.— Un bargain sans pareil de dentelle Chantilly pure soie, en noir, crème, noir et blanc, rouge, gris, brun, bleu, beurre, vert, etc., 5, 7 et 8 pouces de largeur ; prix réguliers 20, 25, 40c. Mercredi. **5c**

CHAPEAUX.—Les réductions de prix sont ridicules. Chapeaux Sailor les plus élégants en paille Panada et en paille fantaisie, garnis de ruban uni et fantaisie. Choix de couleurs, prix réguliers $1.50, $2.00 et $2.50. Mercredi **59c**

PIQUE. — 42 pièces Piqué cordé fantaisie en rose et blanc, noir et blanc, bleu-marin et blanc, héliotrope et blanc, bleu pâle et blanc, gris et blanc, khaki et blanc — à pois, à fleurs, carreauté et rayé ; prix régulier 25c. Mercredi **7½c**

CRASH. — Toile crash très demandée, convenable pour blouses et pour jupes—38 pouces de largeur, prix régulier 30c. Mercredi **17½c**

JUPES. — Les réductions de prix sont très fortes. Jupes en nouvelle toile crash, piqué uni, piqué fantaisie et duck— toutes les grandeurs, prix régulier $1.75 Mercredi **$1.20**

GUILLAUME. — Très beau Guillaume Zéphir en carreautés et à rayures—vert, rose et blanc, bleu, khaki, bleu et blanc, héliotrope, vert et blanc, crème et héliotrophe ; prix réguliers 20c et 30c. Mercredi **10c**

CEINTURES. — Très jolies ceintures, faites du meilleur ruban satin rose, bleu pâle, bleu-marin, cardinal, héliotrope, crème, blanc, noir, etc., prix régulier $1.50. Mercredi **95c**

E. LEPAGE & CIE

Coin des rues St Laurent et Ste Catherine.

Le tabac à chiquer

Déplace Graduellement

Toutes les autres marques

Il est en vente partout

5c et 10c la palette.

Les raquettes sont précieuses, conservez-les.

VERITABLES COURROIES

TANNEES AVEC DU CHENE.

Notre qualité "C" surpasse toutes les autres marques. Vendues avec garantie.

D. K. McLAREN, 751 Rue Craig. Tél. Main 250

mjs—n

L'INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN
1856 rue Ste Catherine
Coin Cadieux.
MONTREAL.

L'Institut fait la spécialité de verres à Lunettes et Lorgnons taillés et ajustés selon les besoins de la vue et les maladies d'yeux.

Ouvrage garanti.
Examen de la vue gratis.
Ouvert 8 a. m. a 8 p. m.

Nous sollicitons des cas les plus difficiles, même ceux déjà abandonnés par les opticiens ou les oculistes. Nous ajustons des lunettes ou des lorgnons pour voir de loin comme de près, ainsi que pour obvier à tous les autres défauts de la vue. 9,12,14

Lave sans Frotter

Si vous êtes fatiguée de frotter sur la planchette, de vous y casser les reins et déchirer les lingeries fines, demandez-nous l'échantillon GRATIS, qui, simplement en faisant bouillir et rincer, rend le linge blanc comme la neige, sans pouvoir le ronger. C'est la

VICTORINE

Des milliers de femmes s'en servent et nous en font l'éloge et la Victorine se vend partout.

2 roulettes se—lavent 4 bouilloires de linge - Ecrivez aujourd'hui pour l'Echantillon

W. Crawford Gaden & Cie, 237 rue St Paul, Montréal.

EVENTAILS ELECTRIQUES

Pour la prochaine Saison.

La Standard Light and Power Co s'occupe spécialement de fournir le courant pour les Evantails Electriques, de quelque modèle qu'ils soient à courant continu ou à courant alternatif.

Venez à nos bureaux et nous vous donnerons tous les renseignements possibles.

Standard Light & Power Co.,
7, 9, 11 rue Chenneville.
CHARLES MORTON, *Gérant.* 123—a

SOUMISSIONS DEMANDEES

La Corporation des Trois-Pistoles demande des soumissions pour la construction de sept piliers en pierre, sur la rivière de ce nom.

Le plan et spécifications peuvent être vus au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité, et même une copie de ces dernières peut être adressée sur demande. Les soumissions seront reçues jusqu'au 23 juin, au soir, et le conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

J. M. MICHAUD,
181—8 Sec.-Trés.

The Promotive of Arts Association, Ltd
INCORPOREE PAR LETTRES PATENTES, 7 OCT. 1883.

Distribution de Tableaux et d'Objets d'art tous les mercredis. Billets 10 et 25 cts.
48 RUE ST LAURENT. Agents demandés.
186 m-j-s-a

PACIFIQUE CANADIEN

DE LA GARE DE LA PLACE VIGER

Pour Québec $2.20 a. m., 2.30 p. m., ‡3.30 p. m., *11 p. m.
Pour Ottawa 8.30 a. m., 5.40 p. m.
Pour St Jerome (a) 9 a. m. ‡9.15 a. m., 5.30 p. m., (1) 1.45 p. m.; (a) 6.15 p.m.
Pour Ste Agathe (a) 9 a.m., ‡9.15 a.m., 5.30 p.m., (1) 1.30 p. m.
Pour Labelle (1) 9 a. m., 5.30 p. m., (1) 1.30 p.m.
Pour St Gabriel de Brandon 8.20 a. m., ‡9 a. m., (1) 2 p. m., 5.10 p. m.

DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR

Pour Ottawa ‡9.30 a. m. 10 a. m., 4.05 p. m., 6.15 p. m., *10.00 p. m.

(1) le Samedi seulement. ‡Le Dimanche seulement. *Tous les jours. (a) excepté le Samedi et le Dimanche. (1) Le Mardi et le Jeudi. Les autres convois ne jours de semaine seulement.

Service de Train Rapide par Voie de Terre—"IMPERIAL LIMITED" quittera la gare de la rue Windsor à 9.30 a.m., tous les jours, pour Ottawa, Winnipeg, Vancouver, la Côte du Pacifique et les différents points du Kootenay. Le trajet de Montréal à Vancouver se fera en 100 heures.

Au Bord de la Mer et à la Nouvelle Angleterre

Saison 1900. Service Améliore

Entre Montréal, Portland et Old Orchard et Montréal, Boston, Springfield, Worcester, Nashua, etc.

Un char-dortoir partira de Montréal à 8.20 hrs p. m., (gare de la rue Windsor) pour Portland chaque jour excepté le samedi jusqu'au 24 de juin quand les convois se rendront directement à Old Orchard, chaque jour y compris les dimanches.

Un service de chars dortoirs pour Old Orchard commencera le 25 juin.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service de Convois améliorés entre MONTREAL et OTTAWA

Départ		Arrivée	
De Montréal	†7.30 a.m.	A Ottawa	†11.30 a.m.
"	†9.40 a.m.	"	†12.10 p.m.
"	†4.05 p.m.	"	†6.35 p.m.
"	*5.50 p.m.	"	*9.15 p.m.
D'Ottawa	†8.10 a.m.	A Montréal	†9.50 a.m.
"	*8.45 a.m.	"	*11.15 a.m.
"	†4.20 p.m.	"	6.50 p.m.
"	6.35 p.m.	"	9.45 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche.

CONVOIS-EXPRESS Rapides TORONTO ET L'OUEST

	Tous les jours	Tous les jours	Ex. le dimanche
Qui. Montréal	9.00 a.m.	8.00 p.m.	g10.25 p.m.
Arr. à Toronto	5.20 p.m.	6.50 a.m.	7.15 a.m.
Arr. Hamilton	6.55 p.m.	8.15 a.m.	8.30 a.m.
Arr. Chutes Niagara	8.40 p.m.	10.10 a.m.	10.10 a.m.
Arr. Buffalo	10.00 p.m.	12.00 midi	12.00 midi
Arr. London	9.50 p.m.	11.00 a.m.	11.00 a.m.
Arr. Détroit	6.45 a.m.	1.10 p.m.	1.10 p.m.
Arr. Chicago	2.30 p.m.	8.45 p.m.	8.45 p.m.

gLe Dimanche quitte Montréal à 5 p. m.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure

LIGNE DOMINION

STEAMERS DE LA MALLE

SERVICE DE LIVERPOOL

Steamer	De Montréal	De Québec
Dominion	16 juin, 9 a.m.	18 juin, 9 p.m.
Cambroman	23 " "	25 " "
*Scotman	30 juin, de jour, directement.	
Vancouver	7 juillet, 9 a.m.	7 juillet "
Dominion	21 juillet, 9 a.m.	21 juillet "

*Ce steamer ne transporte pas de passagers.

PRIX DU PASSAGE—Cabines $60.00 et au delà pour aller et $114 et au delà aller et retour, suivant le steamer et la cabine, seconde cabine $37.50 pour aller et $71.25 aller et retour.

Entrepont — Pour Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $28.50. Nécessaires d'entrepont fournis gratuitement.

Service de Boston

S.S. New England de Boston, 20 juin,

L'IMPERIAL LIMITED

Innovation qui fait honneur à la compagnie du Pacifique

DE MONTREAL A VANCOUVER EN 100 HEURES

La compagnie du Pacifique Canadien inaugurait hier son service rapide et régulier entre Montréal et Vancouver.

L'événement a son importance en ce qu'il consacre définitivement l'existence d'un service que l'on déclarait impossible, il y a à peine une dizaine d'années.

Nous n'entreprendrons pas d'expliquer au prix de quels sacrifices et de quels efforts les directeurs de cette compagnie ont pu assurer le fonctionnement d'un convoi de ce genre. Qu'il nous suffise de dire que le convoi "Impérial Limited" relie l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique par 2,666 milles de voie ferrée. Cette énorme distance est parcourue en cent heures, soit une moyenne de 30 milles à l'heure, y compris les arrêts. Ce convoi est l'un des plus beaux et des mieux aménagés qui soient en Amérique, et il soutient la comparaison avec les plus fameux convois des Etats-Unis.

Le départ eut lieu à 9.30, hier matin, à la gare Windsor. Le convoi se composait d'un wagon-express, d'un wagon-bagage, de deux wagons de première, d'un wagon-réfectoire, "Tuileries", et d'un wagon-dortoir, "Hong-Kong." Plusieurs journalistes, sur la gracieuse invitation de M. Geo. Ham, avaient pris place à bord du convoi. Nous citons de mémoire: l'hon. M. J. Royal, du "Journal"; MM. John McLean, du "Toronto Globe"; J. J. Coukin, du "Free Press," Winnipeg; M. Burgess, du "Star"; F. E. Dougall, du "Witness"; J. S. A. McDonald, de la "Gazette"; J. E. Martin, de "La Presse," etc.

Les invités se rendirent jusqu'à Ottawa.

Le convoi était sous la direction de M. A. E. Wright, d'Ottawa, conducteur.

Le départ fut salué par plusieurs officiers de la compagnie, entre autres par M. Robert Kerr, gérant-général pour le transport des voyageurs; M. E. C. C. Ussher, agent général des voyageurs et le surintendant général, M. C. W. Spencer.

Ce convoi, comme nous l'avons déjà laissé entendre, se rend directement à Vancouver, où il doit entrer en gare à 1.30 heure. Il ne subit aucun changement durant le trajet, de sorte que le voyageur allant à Vancouver peut s'installer tout à son aise sans craindre d'entendre résonner à ses oreilles le "Change car, please" traditionnel.

Bref, l'innovation de cette compagnie sera un facteur puissant en ce qui concerne les communications trans-Pacifiques. Nous n'en voulons pour preuve que le grand nombre de voyageurs et la quantité vraiment étonnante de colis transportés hier par l'"Imperial Limited."

LES SŒURS GRISES

Et leur magnifique couvent de Notre-Dame des Neiges

Le couvent dirigé par les Soeurs Grises à Notre-Dame des Neiges est de plus en plus prospère. Cette institution compte aujourd'hui 5 institutrices et 154 élèves. On y enseigne l'anglais, le français, la musique et le dessin et plusieurs autres matières de la plus grande utilité.

Nous publions à ce sujet une lettre de félicitations adressée par un homme distingué de la France:

Paris, le 31 mai 1900.

Madame la directrice,

Je reçois avec émotion "les hommages respectueux des élèves de l'Ecole Modèle de Notre-Dame des Neiges".

Je ne me suis pas aperçu que l'Album était l'oeuvre de "mains novices et mal assurées"; mais le regard ému jeté par delà l'océan à la "patrie de nos aïeux" m'est allé jusqu'au coeur, et c'est les larmes dans les yeux que je rends à la Nouvelle-France son filial salut.

Pour vous, madame la directrice, avec mes sincères félicitations, veuillez agréer, vous et vos élèves, l'expression de ma vive et profonde sympathie.

Un Français de la Vieille France.

A ST ANTOINE DE PONTBRIAND

M. l'abbé O. C. Dupuis nommé directeur du grand orphelinat de St Damien

Belle apparence de la Récolte

St Antoine de Pontbriand, 12 — Notre curé, le Rév. M. O. C. Dupuis, est nommé directeur du grand orphelinat de St Damien, comté de Bellechasse. C'est avec peine que la population de cette paroisse a appris son départ. Nous garderons longtemps un bon souvenir de notre curé, pour son zèle et pour les dons généreux qu'il a faits à notre église. C'est le Rév. M. Th. Houle, vicaire de St Jean Deschaillons, qui est nommé curé de cette paroisse.

—Notre église subira de grands travaux dans le cours de l'été, surtout à l'extérieur. On construira un clocher.

—Les semences sont presque terminées, la récolte du foin promet d'être abondante cette année.

LES BARBIERS

C'est le 24 juin, jour de la Saint Jean-Baptiste, qu'aura lieu l'excursion à Québec, par l'Intercolonial, sous les auspices de l'Association des Barbiers de la province de Québec. Tous les préparatifs se font rapidement, et les excursionnistes jouiront de la plus grande commodité. Des chars dortoirs seront mis à leur disposition.

Le retour se fera de Québec le dimanche soir, à 8 heures, et les billets seront bons du 23 au 26 de juin.

Le comité exécutif de l'Association des Barbiers de la Province de Québec, se réunit tous les mardis, au No 1848 de la rue Notre-Dame, pour les affaires de l'Association.

BLESSÉ A LA BATAILLE

Un vieux soldat anglais qui, par suite d'une chute de cheval, souffrit pendant des années du lumbago, a été complètement guéri par le Griffith's Menthol Liniment. Le soldat J. Irwin, 94 avenue Euclid, Winnipeg, ci-devant de l'artillerie royale, écrit: "Griffiths Menthol Liniment m'a complètement guéri du lumbago dû à une chute de cheval, alors que je servais Sa Majesté dans la R. H. A. Je puis maintenant marcher sans la moindre parcelle de douleur, tandis qu'auparavant le moindre effort déterminait d'intenses souffrances. Je le considère supérieur à n'importe quel Liniment employé dans l'armée. 25 cents chez les pharmaciens. En vente chez John T. Lyons, angle des rues Craig et Bleury, Montréal. w

LE RIFLE, Eczéma, Mal de Barbe et toutes les maladies de la peau, guéris en peu de jours par la POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr RAMEAU. Guérison garantie. Dans toutes les pharmacies. Par poste, $1.00. Pharm. Lecours, 370, rue Craig, Montréal.

POT D'ESSAI 50c

AMUSANTE EXCURSION

La Société d'histoire naturelle au Mont Orford

La Société d'histoire naturelle a fait, samedi, son excursion au Mont Orford. On est parti de la gare Windsor, à 8.15 a.m., pour revenir à 4.30 p.m. Il y avait sept wagons remplis d'excursionnistes, parmi lesquels MM. C. I. Williams, C. T. Hart, C. S. J. Phillips, A. B. Damouche, H. McLaren, J. Forner, A. F. Winn, A. E. Morris, Capt. R. C. Adams, E. T. Chambers, A. Chambers, Mlle Chambers, J. Gammell, M. et Mme C. Garth, Prof. Cox, Hugh Cameron, Mlle Dufresne, Ottawa; Mme E. Garth Boomer, Mme Jackson, New-York; A. Griffin, D. Rea, James Rea, Mme Lindsay, Mme Austin, Mlles Van Horne, Mlle White, Frank White, Hamilton White, Rév. Campbell, James et Madame Tasker, Mlle Campbell, Charles Hartley, M. et Mme Small, Rév. G. C. Heine, F. W. Richards, Dr Williams, J. Agnew, W. Stacy, J. Smith, J. McKergow, G. Falconer, Dr Ker, M. et Mme Duckett, J. E. Vasey, Dr E. D. Blackader, G. Gascoigne, N. M. Evans, Capt. H. Cole, Capt. Archibald, et Mme Reid, W. et Mme Darling, L. Mitchell, A. et Mme Holden, Ludger Larose, O. E. Leroy.

Le Mont Orford avec son lac a été tout une surprise pour les amateurs de belle nature et on a fait ample collection de plantes et insectes, et durant le retour à Montréal, les prix suivants ont été décernés: Botanique, Mlle Chambers, 50 points; Mlle Peel, 42; Mlle Kirkpatrick, 40. Entomologie: Mlle Harris, 1ère; M. G. M. Moore, 2nd. Géologie: Mlle Brown, 1ère, et Capt. H. Cole, 2nd.

A CHAMBLY

Une séance dramatique et musicale a eu lieu au collège, sous la direction des Frères de Ploermel. M. le curé de Chambly présidait. Nous avons remarqué le Rév. Frère Ulysse, provincial de l'Ordre, accompagné de quelques religieux de Laprairie, qui étaient venus rehausser par leur présence, l'éclat de la fête. Les abbés Lévesque et Champagne, vicaires, étaient présents ainsi que plusieurs citoyens de la campagne et des villages. Les dames en toilettes printanières ont souvent applaudi au succès des jeunes élèves amateurs.

Le dernier des "Fabien", drame chrétien, a obtenu un joli succès—ainsi que la fanfare, qui fait réellement des progrès sous son habile directeur. Nous n'avons que des félicitations à adresser à nos jeunes amis, qui par leur diction, leur savoir, font espérer beaucoup pour l'avenir.

Tous sont au début. Par le travail, ils arriveront sûrement, à devenir des amateurs sérieux. Les exercices gymnastiques des grands et des petits ont provoqué de longs applaudissements. Il y avait là un tout petit bonhomme, comme sergent instructeur, qui jouait son rôle très consciencieusement, et sous son commandement, les petits soldats improvisés ont exécuté avec une grâce charmante, les diverses évolutions commandés par le sergent instructeur. Nos félicitations bien sincères aux professeurs comme aux jeunes élèves qui nous ont fait passer une soirée très agréable.

PROFESSION RELIGIEUSE

Il y a quelques jours, six religieuses de la communauté des Soeurs de la Providence, de l'hôpital Sainte-Marie, d'Astoria, Orégon, ont prononcé leurs derniers voeux.

Comme toujours, cette imposante cérémonie a été des plus solennelles.

M. l'abbé E. J. O'Dea a reçu les voeux des nouvelles professes et l'allocution de circonstance fut prononcée par le R. P. Adolp, O. S. B.

Voici les noms des nouvelles filles de la Vénérée Mère Gamelin:

Marie-Anne Pigeon, en religion soeur Philomène de Jésus, de Montréal; Marie Dina Milette, en religion Soeur Joseph Onézime, d'Yamachiche; Marie Victoria Hébert, en religion Soeur Jean d'Egypte, de Saint-Jean Dorchester; Marie Alexina Besner, en religion Soeur Marie Ozéline, de Saint-Clet; Marie Marguerite Tibeau, en religion Soeur Nicodème, de Fall River; Marie Anna Lavoie, en religion Soeur Bernard du Sacré-Coeur, de Rimouski.

PARC SOHMER

La semaine dernière, on nous a donné un véritable régal de musique au Parc Sohmer. La magnifique fanfare militaire sous la direction de M. Ernest Lavigne a interprété avec le talent que l'on reconnait aux artistes qui en forment partie la musique de Delibes, Wallace, Myer, Lavigne, Wagner, Auber, Schumann, etc.

Mercredi soir, surtout, il y avait salle comble. Le "Tannhaüser" de Wagner, ainsi que le "Robespierre" de Litolff, ont été enlevés à l'emporte-pièce. Des soli de clarinette, saxophone et baryton, exécutés par M.M. Perrier, Sénécaut et Laliberté complétaient une jolie série pour les amateurs du beau en musique.

Les vaudevillistes dont nous avons déjà parlé se sont montrés à la hauteur de leur position.

M. Francis Boucher mérite aussi une mention spéciale pour son exécution du "Ramage d'oiseaux" de Pfifer sur piccolo. Notre jeune compatriote a reçu des marques de faveur des plus méritées.

Tous les habitués du parc ont regretté l'absence, causée par la maladie, de M. Occellier qui s'était déjà fait nombre d'admirateurs.

MM. Louis Daigle et Louis Angers, régisseurs de la scène, portent maintenant un joli uniforme.

M. Ls Jos. Lajoie est revenu de New-York, dimanche. Les amateurs du Parc Sohmer peuvent s'attendre à des surprises la semaine prochaine.

Pour cette semaine, nous avons comme première attraction M. et Madame Bégué qui ont chanté avec beaucoup de talent le duo du "Trouvère." M. Bégué, rappelé en scène, a chanté d'une façon superbe les "Rameaux" de Faure.

M. Pascatel, contortionniste, trouvera rarement son égal.

Ouda est un acteur de haut mérite sur le trapèze. Les deux musiciens excentriques sont aussi excellents.

Somme toute, programme excellent pour cette semaine, qui comprendra des soli de MM. X. Larose, Perrier, Arnold, Schenis, Nevraumont, Sénécault et Boucher.

CHEZ LES CYCLISTES

Vingt-cinq membres environ du club de bicycle Le Montagnard ont fait, hier, le voyage à Terrebonne. Le club de ce dernier endroit est allé au devant du Montagnard et l'a rencontré à St Vincent de Paul où les cyclistes ont pris le dîner à l'hôtel Bernardin. Le voyage a été des plus joyeux. J. P. Lebeau et C. St Jean du club Le Voltigeur sont allés hier à Rouse's Point et sont revenus ici, accomplissant ainsi un trajet de 110 milles.

L'IMMIGRATION

Plus de 700 immigrants sont arrivés à la gare Windsor, hier, par convois spéciaux. La plupart sont partis, hier soir, pour le Nord-Ouest.

POURSUITE DES OISELEURS

Les officiers de la Société pour la prévention de cruauté sur les animaux sont allés à Notre-Dame de Grâce, à la recherche des oiseleurs des champs. Ils ont saisi deux cages et arrêté un individu accusé d'en être le propriétaire.

CONCERT DES MATELOTS

Le choeur de chant de l'église congrégationaliste de la Pointe Saint-Charles est à préparer un beau programme pour le concert des matelots.

ELECTIONS EN ITALIE

Rome, 12 — Au deuxième scrutin de l'élection générale parlementaire, 29 constitutionnels ont été élus, y compris neuf membres de l'opposition et cinq socialistes. A Turin, les ministériels ont battu les candidats socialistes.

UNE BONNE CAPTURE

Les Américains s'emparent du général del Pilar, l'un des principaux chefs philippins

La Police Indigène

Washington, 12 — Le fameux chef philippin général Pilar a été, paraît-il, fait prisonnier par les Américains. Le général MacArthur câble au gouvernement le rapport suivant relatif à cette importante capture.

"Manille, 9 juin. — La police indigène a capturé le général insurgé Pio Del Pilar, ce matin. On l'a rencontré dans une reconnaissance qu'il faisait dans les environs de San Pedro de Macati. — MACARTHUR."

Le général Schwan estime ainsi l'importance de cette capture: "La prise du général Pio del Pilar, annoncée par le général MacArthur, est des plus importantes. Pilar était considéré comme le plus dangereux des chefs rebelles, et le fait que sa capture a été opérée par la police indigène de Manille témoigne de la loyauté de ce corps à la cause américaine."

Manille, 11 — Le plus tenace et le plus agressif chef philippin, le général Pio Del Pilar, qui a été capturé avant-hier soir, a été trouvé à la Guadeloupe, à six milles à l'est de Manille, par quelques agents indigènes. C'est le capitaine avec douze hommes de police et un détachement du 31ième régiment, qui a opéré l'arrestation alors que le général était réfugié dans une certaine maison, qu'on fut obligé de cerner. Arrivé à Manille, hier matin, le général Del Pilar a été positivement identifié.

TUES ET BLESSES

Manille, 12 — Un détachement du 45ème d'infanterie a été attaqué, le 29 mai dernier, près de Baet, dans la province de Camarinas del Norte. Le capitaine Albert Steinhauser a été blessé à trois endroits, deux hommes ont été tués, huit blessés et un autre est disparu. Les pertes semblent considérables du côté des insurgés.

NOTES DE LA VILLE

(De notre correspondant particulier.)

Québec, 12 — L'Union Secourable des cordonniers de Québec, a obtenu un acte d'incorporation.

—Le nombre des touristes augmente considérablement, tous les jours. Les hôtels sont jeliment bondés et nos rues présentent un coup d'oeil très animé.

—Deux Doukhobors se sont réfugiés à Portneuf. Ils étaient écartés, se croyant dans le Nord-Ouest. Une quête a été faite pour envoyer ces deux oiseaux rejoindre leurs confrères dans l'Ouest.

—M. Rowland Ford, de Portneuf, doit ouvrir sous peu une manufacture de pulpe d'une certaine capacité. Ce nouveau moulin est érigé sur la rivière Portneuf.

—La nuit dernière, une dame Mathieu, âgée de 63 ans, et demeurant sur la rue Burton, quartier Montcalm, est décédée subitement des suites d'une indigestion.

—La coque d'un remorqueur construit à Sorel, pour la commission du havre de Montréal, est arrivée ici et a été placée sur les chantiers de Carrier, Lainé et Cie, à Lévis, pour recevoir les machines.

—Une lettre, reçue hier, du soldat Al. Turner, en Afrique, annonce que le contingent de québecois, partis pour remplir les vacances, dans le R. R. C., sont arrivés sains et saufs, le 6 mai, à Winburg, où ils ont rejoint leur régiment.

—Nonobstant les protestations des habitants du rang qui passe en arrière du champ de tir de Saint-Joseph de Lévis, les soldats n'en continuent pas moins à s'exercer à cet endroit.

—Deux figures bien connues de Québec, sont mortes, savoir: M. Fraser, employé au bureau du shérif, et M. Proulx, relieur. Ces deux vieillards étaient indisposés depuis un certain temps.

—Hier après-midi, 17 jeunes filles de cette ville sont parties pour le Texas, où elles entreront dans le couvent Jésus-Marie, comme soeurs converses, pour soigner les malades. Tous les ans, deux soeurs déléguées par ce couvent recrutent plusieurs de nos jeunes filles pieuses qui désirent se consacrer à la vie religieuse.

—L'organe libéral de ce district dit que le départ de l'hon. sénateur Dandurand pour l'Europe, étant annoncé pour la fin du mois, il est inutile de songer à des élections générales à courte échéance.

—M. Ludovic Brunet, greffier de la Paix, et président de l'Institut Canadien-français de Québec, vient de gagner le prix de $400 offert par le gouvernement de Québec, dans un concours d'histoire du Canada.

—Il y a eu une intéressante course, hier après-midi, au Parc Savard, entre Red John, le cheval de M. George White, de la Jeune Lorette, et "Brown Dan", de M. Jos. Durand. L'enjeu était de $50. M. White a remporté une victoire facile.

—Les constables Casuette, Somerville, Burke et Roger, de la police provinciale, sont de retour de Cross Point, Ristigouche, où ils avaient été dépêchés par le département des pêcheries avec mission de confisquer les filets dont les habitants de l'endroit se servent pour pêcher dans une rivière louée par le gouvernement, à un club américain. Les constables ont fait un voyage blanc.

—C'est aujourd'hui la fête de St Nazaire, patron de notre illustre et vénéré archevêque. A cette occasion Sa Grandeur reçoit les voeux de tous ses diocésains et nous nous empressons de lui offrir les nôtres avec l'hommage de notre plus profond respect et de notre très respectueux attachement.

—La question du choix d'un site pour l'Ecole Normale-Laval soulève une tempête parmi les membres de la Q. A. A. A. attendu qu'il est question de choisir cet emplacement pour construire l'édifice projeté. On suggère au gouvernement de choisir un point quelconque des Covefields plutôt que de sacrifier notre unique champ propice aux courses et autres joutes athlétiques.

—Hier après-midi, au quai du Bout de l'Isle d'Orléans, a été pêché le cadavre du nommé Fournier, domicilié dans la famille Asselin, disparu dans les circonstances antérieurement relatées dans le journal. Le coroner tiendra une enquête cet après-midi.

—Messieurs les vicaires de St Roch viennent de terminer la visite et le recensement de la paroisse. A ce sujet on nous fournit les renseignements suivants: Il y a actuellement dans St Roch, renfermée entre les rues St Roch, à l'est et St Ours, à l'ouest, et les rues St Valier et Arago au sud, et la rivière St Charles au nord, 3510 familles catholiques, composées de 4,231 non communiants et de 1,409 communiants: total 18,348 âmes. Sur ces 3,510 familles, 83 sont irlandaises les autres sont canadiennes-françaises.

La population protestante est de 247 âmes réparties dans 71 familles.

Pendant cette visite les paroissiens ont souscrit le joli montant de $9,000 pour l'agrandissement de l'Hospice St Antoine. Cette souscription doit s'augmenter cette semaine par les offrandes des marchands et hommes d'affaires. Le curé va commencer les travaux vers la fin du mois.

GRANDES ATTRACTIONS

Grandes attractions au Parc Sohmer cette semaine. 185—2

D'une valeur indubitable

Le "SALINA," ou Sel effervescent que prépare le Dr Ed. Morin, est le remède trouvé CONTRE toutes les Maladies du SANG, de l'ESTOMAC, du FOIE et des REINS. Fortifiant admirable, il donne une nouvelle vigueur à tout le corps humain.

Une bouteille gardée à la maison vous rendra de grands services. m-n

Indian Head, Assa., 12 — John Moran, de Québec, et Charles J. Campbell, de South Middleton, Ont., se sont noyés à Sumbeam Dam.

Quand les intestins retiennent de la matière en excès, elle fermente et empoisonne le système. Le sang se teinte et charrie la matière empoisonnée, qui sort sous forme de plaies. Nettoyez tout avec le Céleri King. Le Céleri King nettoie le corps et donne un sang riche et pur. Le Céleri King est un remède du printemps.

25c le paquet. Pharmaciens, ou The Woodward Medicine Co., limitée, 299 Rue Washington, Buffalo, N.Y. youw—(1)

A VILLERAY

Le nouvel emprunt — Le Bureau de Peste—Affaires scolaires, etc.

A sa séance d'hier soir, le conseil municipal de Villeray a autorisé le secrétaire à préparer un règlement pour effectuer l'emprunt destiné aux améliorations projetées et au paiement de la dette flottante.

Le secrétaire informe le conseil qu'il n'y a pas un seul cas de maladie à Villeray. Aussi, son rapport, au bureau d'hygiène provincial, sera loin d'être volumineux.

A la demande de quelques citoyens, entre autres M. Bélanger, le conseil devra faire disparaître de la municipalité toutes les mares stagnantes répandant des odeurs pestilentielles, qui constituent un danger pour la santé publique.

Il est décidé d'imposer une taxe de $2 par an aux marchands de chiffons. La taxe des petits marchands de bonbons et de rafraîchissements est fixée à $1 et $2. Etaient présents à l'assemblée: M. le maire Octave Mandeville, et MM. les conseillers Gaudias Schlyburst, J. B. Binette, Joachim Primeault, Zénon Corbeau, James Davidson, Joseph Guernon et le secrétaire, M. Olier Pigeon. L'assemblée est ajournée au 18 courant.

—Les commissaires d'écoles ont décidé d'engager deux institutrices diplômées.

—A partir d'aujourd'hui, le bureau de poste, qui était tenu par un citoyen de la rue Saint-Hubert, sera transféré au secrétaire de la municipalité, M. Olier Pigeon.

—On croit que la nouvelle église sera terminée à l'automne prochain. C'est, du moins, le désir de M. le curé.

—Le tirage au sort de la commission scolaire aura lieu ce soir.

FAMINE AUX INDES

Le gouvernement anglais soutient 15 p. c. de la population

Londres, 11 Le vice-roi des Indes, lord Curzon de Kedleston, a télégraphié au secrétaire d'Etat des Indes, lord George Hamilton, lui annonçant qu'une bonne pluie est tombée dans le sud des Indes, et qu'il y a eu des averses en différents endroits.

La température cependant continue à être chaude et la distribution des secours à ceux qui souffrent de la famine continue. Il y a jusqu'ici 5,862,000 personnes qui ont reçu de l'assistance. Environ 15 p. c. de la population est soutenue par le gouvernement. Si la famine continue d'ici au mois de décembre le gouvernement aura à dépenser 9,250,000 louis. On a déjà dépensé 500,000 louis.

NOTES MARITIMES

Le "Lake Huron", capitaine Thomas, est entré dans le port hier soir. A 10 heures les voyageurs étaient débarqués, contre l'attente générale. Le "Lake Huron" a débarqué 625 passagers d'entrepont à Québec. La traversée a été quelque peu longue par suite d'une forte tempête qui vent qui souffla sans intermittence durant les premiers jours et par les brouillards qui ont enveloppé le navire dans les environs de Terreneuve.

Le Peruvian parti de Boston pour Glasgow est arrivé à ce dernier endroit hier après-midi.

Le Hansa est parti d'Anvers pour Montréal hier.

Le Manchester est parti de Manchester pour Montréal dimanche, le 10.

Le "Lake Superior", de Liverpool, a été signalé à Cap Ray hier à 4 heures.

Le Manchester Corporation, de Montréal, est arrivé à Manchester, dimanche, le 10 après une heureuse traversée.

Le Roman parti de Montréal le 30 mai est arrivé dimanche, le 10, à Liverpool avec 692 têtes de bétail et 1,250 moutons.

Le Nedenars de Sydney est arrivé à Montréal avec une cargaison de charbon.

Québec, 12 — Le Bogstat est passé ici hier, en route pour Montréal.

Le Turret Age et le Dogama sont partis pour Montréal.

DANS LE PORT.

Les vaisseaux dans le port sont: le Daventry, l'Alcidès, le Ringlinghan, l'Iona, le Parisian, le Dominion, le Coconna et le Lake Huron.

L'Amarynthia, de la ligne Donaldson, est passé ce matin à Malin Head.

Le Strathenevis, de la ligne Elder-Dempster, a été signalé à la Pointe-au-Père, ce matin, à 2 heures. Il sera probablement à Montréal demain soir.

Le Lake Superior est attendu ici vendredi matin.

Le Lake Champlain, de la Cie Elder-Dempster est arrivé à Liverpool ce matin, à 1 heure.

Sont arrivés à Montréal aujourd'hui: le Fortuna et le Segoma, de Sydney.

MARIAGE

On annonce pour le 27 juin courant, le mariage de Mademoiselle Blanche Lionais, fille de notre confrère, M. Alfred Lionais, avec M. Charles Edward Conrad, négociant, de Montréal, fils de M. C. E. Conrad, banquier, de Kalispell, Montana.

La bénédiction nuptiale sera donnée par Mgr Paul Bruchési, à la chapelle de l'archevêché.

POUR LE KLONDIKE

Huit Allemands, accompagnés d'une femme, ont quitté l'hôtel Saint-James, ce matin, en route pour le Klondike viâ le Pacifique. La femme n'est âgée que de 18 ans, et elle n'est pas mariée. Elle a deux de ses frères avec elle. Ils viennent de Hambourg.

IMMIGRANTS MAHOMETANS

Il y a actuellement à la gare Bonaventure vingt Mahométans, attendant leurs passe-ports pour se rendre aux Etats-Unis. Quelques-uns d'entre eux n'ont pas d'argent et ils attendent que des amis viennent à leur secours.

CONCERT DU CHŒUR DU GESU

C'est ce soir qu'aura lieu, à la salle Académique du collège Sainte-Marie, le concert organisé par les membres du choeur du Gésu. Ce concert promet d'être un succès digne de la réputation du choeur.

L'endroit où vous pouvez passer une heure agréament tout en prenant un bon Bain

Est aux Bains LAURENTIENS

Bain Turc complet . . . 50c

MAISONNEUVE

Dix mille personnes ont visité, samedi, les lots de la

Ferme Bennett

Situés sur les rues

Ontario, Ste Catherine et Notre-Dame

$600 achètent un lot de 25 x 100 sur la RUE NOTRE-DAME

60 Dollars Comptant

Balance $10 par Mois

Les voisins exigent le double pour leurs lots sur la même rue et plus éloignés du centre des affaires.

PARENT FRERES

92 rue St Jacques.

186—2

CONCOURS MUSICAL

Jeudi soir, le 7 courant, Mademoiselle C. Racicot, professeur de piano, avait eu l'heureuse idée d'organiser un concours musical auquel ont pris part ses élèves de premières et de deuxième année.

Ayant eu l'avantage d'être au nombre des auditeurs qui étaient des parents des concurrents et quelques amis de Mademoiselle Racicot, je tiens à féliciter par la voix de "La Presse" les élèves de leurs succès, me permettant de mentionner spécialement parmi les élèves de première année les noms de Mlle E. Glackmeyer et A. Daudelin et Mesdemoiselles A. Letourneau et C. E. Racicot et parmi les élèves de deuxième année, les noms de Madame Dr Charette, de la Côte des Neiges, et Mlles A. Legault, E. Séguin et E. Roy, comme étant des élèves qui promettent beaucoup pour l'avenir s'ils veulent continuer à travailler sérieusement sous la direction intelligente de leur dévoué et consciencieux professeur.

Je crois que dans un avenir assez rapproché, le public sera invité à assister à une audition des élèves de quatrième et de cinquième année, ce qui sera certainement très intéressant pour ceux qui s'occupent du développement de l'art musical dans notre bonne ville de Montréal.

UN AUDITEUR.

CONCERT DE PIANO

Les élèves du professeur Septimus Fraser donneront un grand concert, jeudi soir prochain, à la salle de la "Young Men's Christian Association," rue Dorchester. Un fort joli programme a été préparé pour l'occasion. Parmi les personnes principales qui y prendront part, se trouvent Mesdemoiselles Mabel Chambers, Eva Vineberg, Alice Grafftey, Pauline Grant et MM. J. Barlow et H. A. Baker. On interprétera une partie des oeuvres de Gottschalk, Chopin, Schubert, Saint-Saëns, Mendelssohn, Liszt, Beethoven et autres.

Le piano sera tenu par madame Belasco Burland. La soirée promet d'être des plus agréables. Il y aura foule sans doute

COMMERCE

Montréal, 12 juin 1900.

GRAINS ET FARINES

Les marchés du blé sont indécis en ce moment.

En Angleterre, il y a eu réaction ce matin et baisse ensuite. Liverpool a ouvert à 5s 11 3-8 et clôture à 5s 11 7-8 pour juillet.

Paris a ouvert à 20 fra 80 et clôture à 20 fra 60 pour le mois courant.

Londres est ferme mais tranquille.

Chicago ouvre assez ferme et monte à 74 cents pour juillet, puis se tient entre 73¾ et 74 cents. Les nouvelles de l'ouest sont contradictoires.

Un correspondant dit que le rendement ne sera pas de plus de 40 pour cent et que la condition perdra 1 pour cent chaque jour, tant qu'il n'y aura pas une bonne pluie.

D'autres disent qu'il a plu dans l'ouest et que la récolte est sauvée.

Les hésitations de Chicago se rapportent à ces contradictions. Mais nous croyons toujours que Liverpool est influencé principalement par la situation politique en Chine.

On cote aujourd'hui le blé No 1 dur de Manitoba à 74½ cents le minot à flot, Port William.

Le visible supply du blé aux Etats-Unis et au Canada accuse une diminution d'environ 300,000 minots et les quantités en route pour l'Europe une diminution de 3,130,000 minots, de sorte que le total du blé en vue a diminué depuis la semaine dernière de 3,417,000 minots.

Les grains à Montréal sont un peu plus fermes. On demande de 31½ à 32 cents pour l'avoine blanche No 2 à flot, et il y a acheteurs à 31 et 31½ cents.

Les pois No 2 sont cotés de 67½ à 68 cents à flot et le sarrasin, de 57 à 58 cents en magasin.

Le seigle vaut 62 cents à flot; l'orge à malter de 48 à 49 cents et l'orge à moulée de 42 à 43 cents en magasin.

Les farines sont aujourd'hui en hausse de 5 à 10 cents par quart.

On cote les fortes de Manitoba de $3.55 à $3.75 et les patentes de $4.05 à $4.10.

Les Straight Rollers se vendent de $2.30 à $2.55 et les patentes de blé d'hiver, de $3.65 à $3.80.

Le son est facile: Manitoba en sacs, $14 à $14.50 au char; gru, $16. Son d'Ontario, $14.-50 à $15 la tonne, en grenier.

Les stocks à Montréal étaient, samedi: Blé, minots, 454,887; augmentation, 36,-092.

Maïs, 84,662 minots; diminution, 26,897.

Pois, 170,311 minots; augmentation, 10,-152.

Avoine, 511,116 minots; augmentation, 20,-695.

Orge, 66,392 minots; diminution, 2,469.

Seigle, 15,548 minots; diminution, 577.

Sarrasin, 29,667 minots; diminution, 3,209.

Farines, 28,491 quarts; diminution, 2,223.

BEURRE ET FROMAGE

Le beurre se tient ferme à 19½ cents à Montréal, pour les fabricants en beurreries de choix. Le détail doit payer maintenant de 20 à 20¼ cents à la tinette et jusqu'à 20½ cents pour le "fancy." La demande est bonne tant pour l'exportation que pour le commerce local.

Les exportations de la semaine dernière, ont été:

Par — Pour	Fromage.	Beurre.
Corinthian — Liverpool	12,734	1,092
Lake Megantic — Liverpool.	4,696	....
Manchester Trader — Manchester	51	770
Brazilian — Glasgow	60	404
Tritonia — Glasgow	3,953	....
Kildona — Londres	29,836	....
Arnaga — Londres	18,465	....
Memnon — Bristol	11,889	100
	81,684	2,456
Semaine correspondante 1899	52,574	1,360

Exportations jusqu'à date:

1900	241,787	10,517
1899	189,350	22,407

Le câble cote le fromage à Liverpool 50s pour le blanc et le coloré. Sur notre marché, le prix est établi entre 9 5-8 et 9 3-4c pour le fromage de la province.

A Utica, hier, on a vendu de 9 1-4 à 9 3-8c les gros fromages. Le beurre de beurreries a été payé de 18½ à 19c.

PRODUITS DE LA FERME

Les oeufs sont sans changement à 11½c pour No 2, et 13½c pour No 1, à la caisse.

Pas de changement à signaler dans les prix des fèves et pois.

Les pommes de terre n'ont plus de marché.

Le foin pressé est irrégulier. On le paie à la station de $6.25 à $7.00 pour le No 2, et de $5.50 à $6.00, pour le foin mélangé.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Il y a de la détente dans les prix en Angleterre; la baisse a été de ¼c, hier, à Londres.

Les exportateurs ont payé cette semaine, de 5 à 5½c à la campagne et à Toronto, pour les animaux de choix, qu'ils ont pu trouver. Aussi les arrivages au marché des abattoirs de l'est sont restreints. Hier, il y avait là seulement 250 bêtes à cornes, 300 moutons et agneaux et 200 veaux. Les prix ont été fermes. On a payé:

Boeufs et vaches de choix, la livre, sur pied, 5 à 5¼c.

Boeufs et vaches bons, la livre, sur pied, 4¾ à 4¾c.

Boeufs et vaches moyens, la livre, sur pied, 3½ à 4c.

Boeufs et vaches communs, la livre, sur pied, 2¾ à 3¼c.

Moutons, la livre, sur pied, 4 à 4¼c.

Agneaux, la pièce, $2.25 à $4.25.

Veaux, la pièce, $2.00 à $10.00.

Porcs gras, les 100 livres, sur pied, $5.75 à $6.00.

Les exportations de la semaine dernière ont été de 2,373 bêtes à cornes, 632 moutons et 193 chevaux.

PAR MARCOTTE FRERES

GRANDE VENTE

—DE—

THES

Mercredi, le 13 du courant

A DEUX HEURES

Au No

69 rue St Jacques,

Nous vendrons sans réserve, et en lots pour le commerce, environ 700 caisses de thés, par ordre de MM. Hanson et Kennedy, agissant au nom des compagnies d'assurances: Thés verts, noirs et japonais, importations récentes de la Chine, du Japon et des Indes. Ces thés ont été sauvés d'un incendie et sont tous de premier ordre. Tout sera vendu sans réserve pour faire place à d'autres marchandises.

Aussi 500 boîtes de savons de toilette, savons à laver, savon carbolique, vins, eaux-de-vie, etc.

Conditions faciles.

MARCOTTE FRERES,

184—3 Encanteurs.

VENTE au COMMERCE

Mercredi, le 13 du courant,

A DIX HEURES,

Sans réserve et en lots pour le commerce.

Etoffes à robes, tweeds, meltons, beavers, serges, cravates, faux-cols, gants, parapluies, indiennes, bas, sous-vêtements, toiles, canevas, garnitures, boutons, dentelle, broderies, bretelles, mouchoirs, lardes confectionnées, casquettes, chapeaux, chaussures et beaucoup d'autres marchandises.

Conditions faciles.

MARCOTTE FRERES,

184—3 Encanteurs.

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE AU COMMERCE

Par BENNING & BARSALOU, Encanteurs,

A leurs salles de ventes,

Nos 86 et 88 rue St Pierre,

MERCREDI, LE 13 JUIN

A 10 hrs a.m.

Vente régulière hebdomadaire de nouveautés consistant en lainages, toiles, essuiemains, serviettes, étoffes à robes, brochées, noires, flanelles, cotons blancs et jaunes, coutils, soies, satins, indiennes, tweeds, serges, étoffes à pantalons, tapis, bonneterie, bretelles, cols et cravates, chemises, sous-vêtements, articles de fantaisie, mantes, chapeaux, rubans, boutons, articles de Paris, etc., etc.

— AUSSI —

200 habits pour hommes, garçons et enfants.

500 paires de pantalons.

— AUSSI —

2500 paires de chaussures.

VENT

PETITES ANNONCES

—TARIF—
(Invariablement payable d'avance)

ELEVES DEMANDES EMPLOI DEMANDE CHAMBRES A LOUER TROUVE	20 MOTS POUR	10 CENTS
1 CENT PAR MOT EXTRA		
SITUATION VACANTE SERVANTE DEMANDEE MAISON A LOUER A VENDRE PROPRIETE A VENDRE PERDU	25 MOTS POUR	25 CENTS
1 cent par mot extra		

"PERSONNEL" 20 mots, 40 cts. 2 cts par mot extra.

ELEVES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, enseignée en six semaines. Français, anglais, latin, arithmétique, correspondance, tenue des livres. Bas prix. 189 avenue de l'Hôtel de Ville. 186—1

ELEVES DEMANDES — Vous trouverez un professeur de sténographie et claviographie, avec deux mille six cents abréviations de Duployé, trois degrés de diplômes sont accordés pour des gens qui ont à cœur de faire leur avenir. Leçons privées bas prix. Cours complet, $10.00 comptant. 593 rue St André. 184—12

PROFESSEUR — On trouvera un professeur diplômé de sténographie et claviographie française et anglaise. Enseignement garanti dans deux mois. Diplômes accordés. 128 rue Sainte-Elizabeth. 185—1

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

COMMIS-VOYAGEUR — Un commis-voyageur de deux années d'expérience, demande place dans magasin de chaussures, pharmacie, librairie, etc. S'adresser J. P. Morin, Ste Christine d'Acton. 185—3

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade, avec références, au No 634 ou 636 Mentana, près de la rue Montréal. 185—6

HOMME — Un homme marié, très instruit, pouvant donner les meilleures références et garanties, demande place dans une maison de gros. Adresser 362 rue Wolfe. 185—6

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BARBIER — On demande un bon barbier et un apprenti barbier, au No 53 rue Université. 186—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe, salaire $9.00 par semaine à l'année. P. Bénard, 1489 Ontario. 186—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe, à l'hôtel Place Viger. S'adresser à M. A. Proulx. 186—1

BOUCHER — On demande un boucher de plusieurs années d'expérience, ainsi un homme ou jeune homme connaissant la ville, pour conduire une voiture. S'adresser 1578 Ontario. 186—1

BONNE — On demande une bonne d'expérience pour avoir soin d'un bébé. No 379 St Hubert. 185—2

CONFISEUR — On demande immédiatement un bon confiseur, chez Lagacé et Desparrois. S'adresser à la Pointe Claire, ou à 701 St Antoine. 185—2

CHARPENTIERS — On demande des charpentiers. W. W. Scott et Cie, 2666 rue Notre-Dame. 185—2

CHARPENTIERS — On demande 25 charpentiers pour travailler à la construction d'un grand hôtel, l'ouvrage durera 6 mois. S'adresser J. E. Cailyer, Shawinigan Falls. James Shearer Co., 172 Shearer, Montréal. 185—4

COUPEURS — On demande deux coupeurs de vêtements expérimentés. Se présenter chez M. Workman, 1888 rue Notre-Dame. 186—2

COUPEURS — On demande des coupeurs de hardes faites, bons gages et emploi permanent à des hommes de première classe. J. Gold, 452 rue St Jacques. 186—1

CUISINIERE — On demande une excellente cuisinière, française préférée, l'été à la campagne. Boîte postale 2842, Montréal. 174—mjs—6

CUISINIERE-FILLE — On demande au No 602 rue Sherbrooke, une cuisinière et une fille de chambre, ayant aussi le soin des enfants. Presse. 186—1

CUISINIERE — On demande au No 350 rue St Denis, une bonne cuisinière, pour une petite famille, passant l'été à la ville. 186—1

CUISINIERS — On demande un chef, deuxième et troisième cuisinier, et des filles de table, devront savoir parler anglais. S'adresser à Mme Welsh, à l'hôtel Balmoral. 185—3

CUISINIERE — On demande une cuisinière pour aller dans une campagne située à 12 milles de la ville, 3 personnes, pas d'enfant. S'adresser le 25 rue Saint-Pierre, de 10 heures à 12 heures a.m. 185—3

COMMIS — On demande un bon commis épicier, avec références. 1116 St Antoine, St Henri. 186—2

COMMIS — On demande deux commis dans une marchandise aussi une jeune fille comme commis et deux autres commes caissières. S'adresser le soir, entre 7 et 8 heures p.m., chez MM. Authier Frères, rue Notre-Dame, Saint-Henri. 186—2

COMMIS — On demande pour un magasin de la campagne, un commis d'expérience, fille ou homme, dans la marchandise générale de hardes et chaussures. S'adresser M., "Le Journal". 75 rue St Jacques, Montréal. 186—2

COMMIS — On demande un jeune homme pour servir dans un "bar". Références exigées. S'adresser 3643 rue Notre-Dame, St Henri. 186—1

COMMIS — Un commis épicier, expérience de 7 années, parlant les deux langues, demande place. Ecrire à H., 75 "La Presse." 185—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience, marchandises, chaussures, immédiatement, homme ou fille. S'adresser à J. O. T. Gauthier, Acton Vale, Qué. 184—6

COUTURIERES — On demande des filles pour faire des matinées à la douzaine ; une autre pour les chapeaux. S'adresser 1378 rue Notre-Dame. 186—1

COUTURIERE — On a besoin de filles pour les moulins à fourrure. S'adresser à 94 rue Saint-Pierre. 186—1

COUTURIERES — On demande des bonnes couturières pour finir les habits de pratiques, plus hauts salaires payés, ouvrage à l'année. S'adresser à M. H. Goldberg, 118 St Laurent, 3e étage, à droite. 186—1

COUTURIERS — On demande des opérateurs et finisseurs pour faire des vestes S'adresser à M. Milleau, Semi-Ready, 165 rue Saint-Timothée. 186—1

COUTURIERES-PRESSEURS — On demande des couturières pour faire des habits et des pantalons, pour travailler en dedans, et aussi des bons presseurs. S'adresser chez H. Shorey et Cie, 1868 rue Notre-Dame, entrée de la manufacture rue St Henri. 185—6

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer. Se présenter chez John P. Black et Co, 361 rue Saint-Jacques. 182—24

DAME — On demande une dame intelligente et énergique, désirant entrer à l'emploi d'un établissement de gros, dans la ville, position permanente. Ecrire à F., 71 "La Presse". 186—1

ETUDIANT PHARMACIEN — On demande un étudiant en pharmacie, première année ; devra parler les deux langues et fournir de bonnes références. S'adresser à S., 300, "La Presse." 186—1

FILLES — On demande des filles de salle d'expérience, au Arcade Café, 2336 Ste Catherine. 186—1

FILLES — On demande des bonnes finisseuses pour fourrures, aussi des filles pour le moulin et apprenties. S'adresser à D. A. Cowan, surintendant, Jas. Coristine et Cie, Limitée, 471 et 475 rue St Paul. 186—1

FILLE — On demande une jeune fille pour coudre les étiquettes, il faut qu'elle soit vive, emploi permanent. Se présenter au No 432 rue St Jacques. 186—1

FILLE — On demande une fille au No 139 rue Saint-Christophe, petits famille, 3 personne. Bon salaire payé. 186—1

FILLES — On demande des filles pour finir les vestes. Aussi une fille pour coudre à la machine. Se présenter immédiatement à 286 rue Cadieux. 186—1

FILLES — On demande des filles pour coudre à la machine. Bons gages, No 7 rue Saint-Philippe. Se présenter immédiatement. 186—1

FILLE — On demande une fille sachant coudre, au No 81 Vitré. 186—1

FIBLES — On demande des filles pour servir les tables. S'adresser à European Hotel, No 125 rue des Commissaires. 186—1

A QUEBEC,

Nos Succursales—

L. P. LAROCHELLE, 124½ rue St Joseph.
Pharmacie ED. MORIN, 340 rue St Jean.
Pharmacie J. B. MORIN, 325 rue St Joseph.
CHS. VAILLANCOURT, marchand, 76½ rue St Joseph, St Roch.
ALEX. JEAN, marchand, 40 rue St Jean, Haute-Ville.
F. LACROIX, 766 rue St Valier.
A. LANGLOIS, 24 Cote de la Montagne. 186-2

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

FILLE — On demande une jeune fille, une orpheline préférée, pour aider aux travaux légers du ménage, dans une petite famille, bon chez-soi pour une personne compétente, de suite, No 1115 de Montigny. 186—1

FEMME — On demande une femme âgée pour aider aux travaux du ménage sur une petite ferme, à la campagne. Bon chez-soi, place de santé, passage payé. S'adresser à Mme Bissonnette, 429a rue Saint-Jacques. 186—1

FILEURS — TISSERANDS — On demande des fileurs et tisserands pour une fabrique de coton, aussi des filles pour apprendre. Se présenter à The Dominion Cotton Mills Co, Limited, 192 rue Notre-Dame, entre 10 et 11 heures a.m. et entre 2 et 3 heures p.m. 9,12

FORGERON — On demande un bon forgeron ferreur, garçon préféré. S'adresser à J. B. Palardy, No 1102 rue Cadieux. 185—2

FORGERON — On demande un forgeron recommandé, sachant réparer les "drills" pour "steam drill". 345 St Denis. 186—1

FAMILLES DEMANDEES — On demande des familles pour apprendre à travailler dans une fabrique de coton. On enseigne à travailler aux tisserands et on les paie libéralement jusqu'à ce qu'ils deviennent tout à fait compétents. S'adresser à Merchants Cotton Co., St Henri, Montréal. 144—n

FILLE — On demande une fille de chambre, au No 70 Ste Famille. Références exigées. 185—2

FILLES — On demande des bonnes filles de moulin pour les chaussures. Inutile de se présenter sans expérience. 552 Laval, près de la rue Mont-Royal. 186—1

FILLES — On demande des filles d'expérience comme commis dans la marchandise sèche, sachant parfaitement l'anglais et le français. S'adresser chez C. Lemieux et Cie, 1163 St Jacques, coin Fulford. 176—n

GARCON — On demande un garçon d'expérience pour la cuisine, au Arcade Café, 2336 Ste Catherine. 186—1

GARCONS — On demande des jeunes garçons bien élevés, présentés par leurs parents, pour apprendre la coupe des gants fins. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 30 rue St George. 185—2

GARCON — On demande un garçon de 17 ou 18 ans, ayant une couple d'années d'expérience dans l'épicerie et pouvant tenir les livres. S'adresser 1261 de Montigny. 186—1

GARCON — On demande un garçon pour apprendre le commerce d'épiceries, un de la campagne, préféré. S'adresser entre 8 et 9 heures p.m., 212 avenue Duluth. 186—1

GARCON — On demande un garçon de bureau connaissant les deux langues. Drouin et Lamarche, bâtisse New York Life. 186—1

GARCON — On demande un garçon pour cirer les bottes ou un garçon qui louerait le "stand." 1509 rue Saint-Laurent. 186—1

GOUVERNANTE — On demande une gouvernante française, avec expérience des enfants, recommandations. Ecrire à D., 2307 "La Presse". 174—mjs—6

HORLOGER — On demande un horloger chez M. Albert Thibaudeau, 1980 rue Saint-Jacques, Saint-Henri. 186—1

HOMME — On demande un homme de cour connaissant le soin des chevaux. S'adresser 502 Hôtel de Ville. 186—1

HOMMES — On demande des hommes pour nettoyer la brique pressée. S'adresser au coin des rues Saint-Henri et Saint-Maurice, American House. Abel Prévost. 186—1

HOMME — On demande un homme marié, capable de "setter", et faire les fonds dans les chaussures "turns", pour travailler à la campagne. S'adresser à Saint-Jean et Cie, 11 Saint-Charles-Borromée. 184—3

HARNACHEUR — On demande un piqueurs de harnais. Se présenter à la fabrique de E. N. Heney et Co., 782 rue Notre-Dame. 186—2

JARDINIER — On demande un jardinier français, connaissant bien les travaux nécessaires à un terrain nouveau à la campagne, pouvant aussi s'occuper des chevaux. Actif, entendu à l'ouvrage. Réponse par lettre à D., 2397 "La Presse". 12,14,16

JEUNE HOMME — On a besoin d'un jeune homme sachant un peu l'anglais. S'adresser au marché St Laurent, étal No 28. 186—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme sachant les deux langues, comme apprenti dans une manufacture. S'adresser au No 1744½ rue Notre-Dame, 3e étage. 186—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour conduire une voiture d'épicerie et se rendre généralement utile. S'adresser au No 482 rue Saint-Jacques. 186—1

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme fort. S'adresser après 6 heures, au No 341 rue Droict. Jeune homme du quartier St Jean-Baptiste, préféré. 186—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser 262 Saint-Hubert. 186—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme bonne d'enfants, demeurant chez ses parents, sera libre à 7 heures tous les soirs. S'adresser 12 avenue Laval. 186—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour une petite famille, ouvrage général, pas de lavage. 18 Droiet, près du carré Saint-Louis. 183—2

LAVEUSE — On demande une bonne laveuse, 204 Mentana. 186—1

MEUBLIER-APPRENTI — On demande un meublier et un apprenti. S'adresser 23 Isamet, près avenue Delorimier. 186—1

MODISTES — On demande des modistes, au No 247 St Dominique. 186—1

OPERATEURS — On demande des personnes pour travailler à la machine à ligneul. Se présenter à la fabrique de E. N. Heney et Co., 782 rue Notre-Dame. 186—2

PANTALONS — On demande des personnes pour faire des pantalons, emploi permanent pour des personnes compétentes. Se présenter au No 452 rue St Jacques. 186—1

POUR ECOTER LE TABAC — On demande des personnes pour écoter le tabac. S'adresser à S. Davis et Fils, 1 Côte du Beaver Hall. 185—2

PEINTRE — On demande un bon peintre dans les voitures. S'adresser Jos. Bonhomme, coin Richmond et St Jacques. 186—1

SERVANTE — On demande une personne âgée comme servante ; il faut qu'elle sache parler anglais. Se présenter au No 1294 rue Saint-Antoine. 186—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante pour ouvrage général, petite famille, 1526a Ontario. 186—2

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 290 rue St Hubert. Une personne d'environ 40 ans, sera préférée. 186—1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille qui va passer l'été à la campagne. S'adresser 417a Dorchester. 186—1

SERVANTE — On demande une servante chez une famille privée, à Ste Agathe des Monts, bonnes recommandations requises. S'adresser à 288 St Hubert. 186—2

SERVANTE — On demande une bonne servante ; ouvrage léger, bons gages. S'adresser immédiatement au No 328 rue Saint-André. 186—1

SERVANTE — On demande une servante générale recommandée, pour une famille de deux enfants, pas de lavage. Gages $10 par mois. Se présenter 78 rue Duluth. 186—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, devra vouloir aller à Ste Agathe, pour les deux mois d'été. S'adresser avec références au No 398 rue St Antoine. 186—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale. S'adresser à A. Dumont, épicier, 734 rue Sherbrooke. Bons gages. 184—3

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, ou homme et femme mariés sans enfants, l'homme pour ouvrage général. 721 Wolfe. 186—2

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 378 rue Sherbrooke. 186—1

SERVANTE — On demande une servante, 1534 rue Sainte-Catherine. 184—3

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 642, St Denis. 184—3

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SELLIERS — On demande des selliers et des piqueurs. S'adresser au No 1054 St Jacques. 186—1

TYPOGRAPHE — On demande immédiatement un typographe, au No 80 rue Iberville. 185—2

TAILLEURS DE PIERRE — On demande 10 tailleurs de pierre pour tailler la pierre du havre de Montréal, aux carrières de Saint-François de Sales, près de Terrebonne. Je paie 18 à 22 cents le pied de face. Pacifique Leroux. 186—1

TISSERANDS — On demande quatre tisserands de première classe, pour tisser au métier Crompton, et deux jeunes gens et deux jeunes filles ou dames pour enseigner comment tisser quand ils ne seront pas occupés à travailler. $1.25 par jour ; il faudra faire un engagement pour un an. Références requises. Ecrire à Woolen Mills, bureau de "La Presse". 181—12

VOITURIER — On demande immédiatement un voiturier sachant travailler le bois et la peinture, ouvrage permanent. S'adresser à E. Leguerrier, Blue Bonnets. 186—1

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande des agents avec ou sans expérience, salaire ou commission. S'adresser immédiatement 1624 rue Ste Catherine, coin Saint-Hubert. 186—1

ASSOCIE DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE DEMANDE — Une personne ayant capital pour manufacturer et vendre l'invention la plus importante du siècle. L. Harris, 118 rue St Jacques. 178—10

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENT — A louer, un logement, haut, 5 appartements coin Marlborough et Notre-Dame, place d'écurie. S'adresser H. Charbonneau, Longue-Pointe ou 380 Notre-Dame. 186—1

LOGEMENT — A louer, un logement de six appartements, avec w.c. No 393 rue Lagauchetière, près St Denis. S'adresser 395 rue Lagauchetière. 158—n

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTEL — Hôtel à louer, avec droit de licence, au No 64 rue St Gabriel, autrefois connu sous le nom de Hôtel St Louis, Hôtel Riendeau et Club Franco-Canadien, et avec améliorations modernes de première classe, contenant environ 30 appartements. S'adresser 213 St Paul. 186—10

HOTEL — Hôtel à louer, avec droit de licence, au No 64 rue Saint-Gabriel, autrefois connu sous le nom de Hôtel Saint-Louis, Hôtel Riendeau et Club Franco-Canadien, et avec améliorations modernes de première classe, contenant environ 30 appartements S'adresser 213 Saint-Paul. 177—10

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — Magnifique chambre, grande garde-robe, étage du salon, améliorations modernes, lumière Auer, famille privée, pas d'enfants. S'adresser 32 rue St Denis. 186—1

CHAMBRE — Chambre fashionable réparée à neuf, étage du bain, lumière Auer, très belle rue, en face du carré Viger, 16 rue Saint-Denis. 186—1

CHAMBRE — Chambre à louer, garnie, pour messieurs, ayant le confort du chez soi, à la porte des chars urbains. 103 Wolfe. 186—3

CHAMBRES — A louer, belles grandes chambres, avec ou sans pension. On demande des pensionnaires de table. 54 Cadieux. 184—3

CHAMBRES ET PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera une bonne chambre et pension, aussi pension de table, à bas prix, immédiatement, au No 254 Lagauchetière. 186—1

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE DEMANDEE — On demande, dans le quartier Saint-Louis de France, préféré, une chambre non meublée, avec usage de la cuisine, pour deux personnes. Mentionnez le prix ; références échangées. Ecrire à O., 144 "La Presse." 186—1

HOTELS ET PENSIONS

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BARACHOIS, GASPESIE — La populaire maison de pension, bains de mer tempérés, excursions, pêche à la truite, séjour préféré des artistes. Voiture à l'arrivée du Canadien, $7 00 par jour. Benjamin Asselin, propriétaire. 183—6

CHATEAUGUAY — Pointe aux Ormes, magnifique place d'été, sur le bord du lac Saint-Louis. Vous trouverez chez M. Henry Laberge, une magnifique pension pour la saison d'été. 9,12,14

HOTEL — L'hôtel Percy est maintenant ouvert aux pensionnaires d'été et aux touristes. Malcom Stalker, propriétaire, Port Lewis, Qué. 184—11

MAISON DE PENSION-BEAUHARNOIS — Ayant acheté une propriété, sur la rue St Laurent, en face de l'eau, avec une grande cour, arbres, galeries tout autour de la maison, chaloupes, balançoires, 12 chambres à coucher, "traveller's room", bain, piano, 2 salles à dîner, une visite est sollicitée. Aussi maison à louer toute meublée, pour la saison d'été. Termes faciles. Dame Grenier, maison de pension, Beauharnois. 2,5,9,12,16

NOTRE-DAME DU PORTAGE — Adèle Michaud, hôtel Bienvenue, Notre-Dame du Portage. — Très belle place pour la saison d'été. Ouvert le 20 juin. A deux pas du fleuve, très agréable pour les bains. Site enchanteur. Visite sollicitée. 184—4

VARENNES, HOTEL BELLEVUE — On demande à l'hôtel Bellevue, des pensionnaires pour la saison d'été, prix modérés. S'adresser à Madame veuve Tétreault, Varennes. 8,9,12,14,16

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTELS — A vendre, hôtel situé dans une municipalité tenant à Montréal, y compris la propriété, prix $2,200, conditions $1,000 comptant, balance payable par versements, $13 par mois, sans aucune charge de loyer ; c'est une chance exceptionnelle. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 186—1

HOTEL — A vendre, restaurant, licence de payée, prix $1,400, moitié comptant, hôtel près d'un marché, prix $2,000, $1,100 comptant. Plusieurs autres différents prix. Epiceries, recettes $1,000 par semaine. Plusieurs magasins cigares, bonbons de tous prix et autres commerces que vous désirez. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 186—1

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AMATEURS DE BASEBALL, avez-vous vu la dernière nouveauté ? Le Anson's Patent Score Board vous permet d'enregistrer le détail complet de la partie sans plume ni crayon. Se porte aisément dans la poche. Peut servir toute une saison. Echantillon expédié sur réception de 15 centimes. Montreal Specialty Co, 488 rue Saint-André, agent pour le Canada. Prix spéciaux aux agents. 12,14,16

BUREAU — A vendre, un bureau payant de $5,000 à $6,000 par année. Ce bureau compte parmi ses clients les principales banques canadiennes, compagnies d'assurances, corporations, municipalités et manufacturiers. Prix très raisonnable. Adresses confidentiellement à E. 70, "La Presse." 186—

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHEVAUX-EXPRESS — A vendre, quatre bons chevaux, parmi lesquels on trouvera des chevaux de charge, d'express et un beau cheval de famille. Aussi deux bons express. Raisons, obligé de vendre sans réserve. Un vrai bargain. S'adresser à J. C. Tremblay, No 95 rue Dufresne, de 1 à 3 heures, et de 7 à 9 heures p.m. 186—1

CHEVAL — VOITURE — A vendre, grand cheval ambleur, très rapide, 7 ans, aussi trois buggies, 1 phaéton, 1 concord, 1 Québec ; le tout presque neuf. S'adresser à F. X. Lafond, village Longue-Pointe. 185—4

DIVERS — A vendre, 3 bars de première classe, à proximité du Palais de Justice, recettes par semaine, $180 à $250. Aussi épiceries, magasins cigares, bonbons, salle à dîner, argent à prêter. S'adresser à J. Castelle, 1572 rue Notre-Dame. 186—1

EPICERIE A VENDRE — Avec ou sans licence, stock frais de première classe, bonne chance pour un homme qui voudrait s'établir. Bonne clientèle, coin de rue, loyer bas. S'adresser au No 31 rue Saint-Jacques. 186—3

ETAL — Pour cause de départ, établissement de boucher à vendre. S'adresser au No 38 Murray, coin de la rue Smith. 186—1

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR — Etablissement de tailleur pour dames très bien établi, à vendre, pour cause de départ, pour la santé. S'adresser A. B., 55 rue Victoria, Montréal. 186—26

IMPRIMERIE A VENDRE — Matériel tout neuf, seulement trois ans d'existence, vendra à conditions faciles, à un prompt acquéreur ; vend pour cause de maladie. Presse : 141 Visitation. 12,14

MEUBLES — Meubles à vendre à crédit, ameublements de salle à dîner, de chambre à coucher et cuisine, tapis, prélarts, rideaux, poêles, etc. Prince Co, 35 rue Saint-Laurent. 184—45

MEUBLES — A vendre, comptant ou à crédit, meubles neufs, tapis, prélarts, rideaux, pianos, cadres, miroirs, pendules, poêles, bicycles, etc., etc., Nos 189 et 189a rue Montcalm, 2e porte plus haut que la rue Sainte-Catherine. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. F. Guibord, gérant. 175—n

MOULIN — A vendre, moulin à scie de prix, situé dans une bonne limite à bois et maison avec 10 acres de terre bien cultivée, sur le C. P. R. Le moulin comprend une chaudière de 85 chevaux-vapeur, un engin neuf de 50 chevaux-vapeur, une scie circulaire avec transmission de pouvoir au moyen de câbles, un moulin à bardeaux, une machine à lattes, un "bending machine," un moulin à fourrage, etc., le tout en parfait ordre. H. G. Smith, Apple Hill, Ont. 179—26

PIANO — A vendre, très magnifique piano cottage américain, de haute classe, a coûté $500.00 dernièrement. Partie en besoin d'argent immédiatement, vendra à grand sacrifice. 22 rue Guilbault. 12,13,14,16

VOITURE — A vendre, une voiture Victoria, presque neuve, à très bon marché. S'adresser 5 Brebeuf, ou 73 Chamboord. 185—2

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS-RESTAURANT — A vendre, maisons et restaurant, avec meilleure recette de petite bière au Canada, donnant gros revenus, pour cause de maladie. Conditions faciles. S'adresser à J. B. Gagnon, 269, 271 et 273 Visitation. 179—13

MAISON — A vendre, $4,600, maison neuve, en brique, 14 logements. J. A. Charland, 1618 Notre-Dame. 286—n

PROPRIETES — A vendre, $3,800, trois maisons en brique, 11 logements, louées $340 par année, 229, 229½ et 231 rue Champlain, conditions faciles. J. A. Charland, 1618 Notre-Dame. 185—2

PROPRIETE — A vendre, une magnifique maison, trois logements, toujours bien louée, portant les Nos 253, 255 Fullum, en face de la prison des femmes. S'adresser après 6 heures, au 3e étage. 183—4

PROPRIETE — Un vieux médecin désireux de se retirer de la pratique, offre sa propriété en vente. Magnifique résidence, dans le joli village de Danville, à 3 milles des mines d'asbestos, dont il est un des médecins agréés. Les revenus actuels de sa pratique sont en moyenne de $5 à $8 par jour. Magnifique chance de placement pour un médecin canadien sachant les deux langues. Pour plus de détails, écrire à Docteur, bureau de "La Presse". 180—15

TERRE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

TERRES — A vendre, terre 7 arpents largeur, 2 milles longueur, 200 arpents en culture, maison, bonne eau, bâtiments avec eau, machines aratoires, animaux, etc. Aussi terre, 1 mille plus bas, bord rivière St Jean : terre de 3 arpents de largeur, avec lot au fronteau, tout en bois vert. Bonnes conditions. Paul C. Cyr, propriétaire, Ste Anne, Co, Madawaska, N. B. 183—4

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec, de moulin, scié, bois franc, $1.25. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Bell 1337. Tél. Marchands, 131. 177—26

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupé, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la Ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up. 2553. 186—n

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Blocs, $1.25 ; slabs sciées, $1 le voyage, livrés à domicile. Leclaire et Bruneau, 1354 Ontario. Téléphones : Bell Est 1095 ; Marchands, 150. 173—n

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CRAYON — Perdu, vendredi dernier, un crayon en nacre de perle et or. Récompense libérale à quiconque le rapportera à 33 Cherrier. 186—1

CHIEN — Perdu, un jeune chien Cocker épagneul noir. Récompense de $10 à la personne qui le ramènera à l'édifice de la banque de la Nova-Scotia, London and Lancashire. 185—3

MONTRE — Perdu, samedi soir, probablement au magasin de E. Lepage et Cie, coin Sainte-Catherine et Saint-Laurent, une montre d'or pour dame. $5 de récompense à quiconque la retournera à l'adresse ci-dessus. 185—2

PORTE-MONNAIE — Perdu, samedi, un porte-monnaie noir contenant des papiers privés et un billet de chemin de fer. La personne qui le rapportera chez Hawthorne, 116 rue St François-Xavier, sera récompensée. 186—1

SAC — Perdu, dans le train Pullman arrivé ce matin de New-York, un sac de voyage rouge, échangé par erreur par un autre voyageur. On pourra l'échanger en s'adressant à M. Montet, bureau de "La Presse." 186—1

TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

LIVRET — Trouvé un livret de la banque d'Epargnes. Le propriétaire pourra le réclamer au Montreal Plating Co., 18 St Georges, en payant frais d'annonces. 186—1

PERSONNEL

20 mots : 40 cents ; 2 cents par mot extra

PERSONNEL — John T. Lyons, angle des rues Craig et Bleury, remplit des prescriptions pour la moitié du prix qu'on vous demande dans les autres pharmacies. Il s'engage à payer cent dollars si ses drogues ne sont pas les plus pures qu'on puisse acheter. 141—m-j-s—n

PERSONNEL — Gratis. Voulez-vous essayer un traitement domestique inoffensif et ayant toutes les garanties pour guérir ? Voulez-vous avoir le pouvoir de soulager les autres ? Si oui, écrivez pour avoir notre livre gratuit qui vous dit tout. Il vous guérit, vous guérissez d'autres. C'est merveilleux. Il guérit toutes les maladies connues. Recommandé par les principaux médecins, membres du clergé et hommes de science. Ecrivez aujourd'hui. New-York Institute of Physicians and Surgeons, Dépt. 115, Rochester, N. Y. 184—mjs—n

PERSONNEL — Nous avons le plaisir d'annoncer que Mlle Van de Vleet, anciennement de Montréal, occupe une position importante dans un des plus gros magasins de Chicago. 185—3

AVIS PUBLIC — Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre écrit signé par moi. Thomas Hale, 404 rue des Seigneurs, Montréal, 9 juin 1900. 185—3

AVIS — On s'est adressé à la corporation de la cité de Montréal, pour obtenir la permission d'ériger une chaudière à vapeur sur la propriété de la brasserie Salvador, angle de la Ruelle Dupré et de la rue St Paul. 184—2

DIVERS

DIVERS — Les gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni garantie ; paiements pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 rue Saint-Jacques. 172—n—mjs

FONTAINE A SODA — On demande à acheter une fontaine à soda de seconde main et en bon ordre. Ecrire K., 75 "La Presse". 185—4

REMERCIEMENTS à la bonne sainte Anne, pour guérison obtenue, avec promesse de publier. — M. C. P. 186—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. — A. W. 173—24

TAILLEURS

POUR FAIRE UN COURS DE COUPE COMPLET, POUR CHANGER DE METHODE, OU POUR VOUS PERFECTIONNER DANS VOTRE PROPRE SYSTEME, ALLEZ A L'INSTITUT DES TAILLEURS, 4 RUE ST LAURENT, COIN DE LA RUE CRAIG.

LE SEUL ETABLISSEMENT DE CE GENRE AU CANADA.

UNE VISITE OU DEMANDEZ NOTRE "CATALOGUE DES TAILLEURS."
9,11,12,13,14,16

L'EDIFICE DE "LA PRESSE"

Nos Locataires

Pour l'information de nos lecteurs et des nombreux clients des locataires qui ont pris leurs bureaux dans le nouvel édifice de "La Presse," nous donnons ici la liste par ordre numérique des bureaux occupés :

AU 2ième ETAGE

Bureaux No 1 — MM. Dupuis et Lussier, avocats.
Bureaux 2 — Jos. Lussier, avocat, et J. X. Pauzé.
Bureaux 3 — Mainville et Mainville, notaires.
Bureaux 4 — Fontaine et Labelle, avocats.
Bureaux 6, 7 et 9 — Canadian and Foreign Detective Agency.
Bureaux 8 et 10 — Gustave Droiet, E. B. Droiet, avocats.
Bureaux, 11, 12 et 25 — Mutual Reserve Fund Life Association, de New-York.
Bureaux 13 et 15 — MM. C. Lamothe, avocat ; Chs. Champoux, avocat, et A. R. Archambault, comptable.
Bureaux 14 et 16 — J. E. Bénard, barbier et coiffeur pour dames et cigares.
Bureaux 17 et 19 — Nantel, Beaulieu et Bourbonnière, avocats.
Bureaux 18 — Tessier et Gagnon, agents d'immeubles.
Bureaux 20 et 22 — Cornellier et Hubert, avocats.
Bureaux 21 et 23. — W. C. Palmer, agents d'immeubles et d'assurance, clavigraphiste et sténographe.
Bureaux 24 — M. Beaudry, "Le Courrier Canadien."

AU 3ième ETAGE

Série de bureaux par M. J. O. A. Laforest.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 11684. — The American Wringer Co, de Montréal, demanderesse, vs T. Beaupré, défendeur. — Le 21e jour de juin 1900, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 170 rue Saint-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, au No 170 rue Saint-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions, argent comptant. Paul Thorn, H. C. S. Montréal, 12 juin 1900. 186—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 3430. — Harris Wener, demandeur, vs B. Ram, défendeur. — Le vingt-deuxième jour de juin 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 671 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en hardes faites, marchandises et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Jos. Thibault, H. C. S. Montréal, 12 juin 1900. 188—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1259. — C. A. Sylvestre, esqual., demandeur, vs. Dame A. B. Struthers et vir., défenderesse. — Le vingt-deuxième jour de juin 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 96 avenue Laval, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en un piano, tapis, meubles et effets de ménage. Conditions, argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 juin 1900. 186—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 10245. — A. Picard, demandeur, vs. Dolphis Black, défendeur. Le vingt et unième jour de juin 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 418 rue Richmond, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions, argent comptant. T. Lafortune, H. C. S. Montréal, 12 juin 1900. 186—1

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

NOUVELLES OUVRIERES

La prétendue prospérité n'empêche pas le chômage

LA GREVE DES CIGARIERS DE NEW-YORK

Les ouvriers métallurgistes demandent une augmentation de salaire

COALITION DU TRAVAIL ET DU CAPITAL

Le maire Van Wick devant la Cour Suprême

La loi des aubains

Tous les jours nous rencontrons des gens qui assurent que la prospérité règne dans le pays, que le travail est abondant et que le salaire des ouvriers est très élevé.

Si cela est vrai, nous aimerions bien que l'on nous expliquât comment il se fait que chaque fois qu'il y a une grève dans quelque métier que ce soit, il se trouve tant d'ouvriers pour prendre la place laissée vacante par les grévistes aux salaires que ceux-ci trouvaient insuffisants.

Il y a quelques jours, par exemple, les ouvriers du bâtiment, à Ottawa, abandonnaient le travail parce que les entrepreneurs refusaient d'augmenter de quelques sous leur salaire et voilà que déjà on annonce qu'il y a plus d'ouvriers que l'on en a besoin pour remplacer les malheureux qui ont renoncé à leur emploi parce que la rémunération était trop peu élevé.

Cela n'est-il suffisant pour confirmer l'opinion émise dernièrement par un dirigeant des ouvriers solidarisés: que si la prospérité régnait, ce n'était assurément pas pour les ouvriers.

On a aussi insinué que les ouvriers qui chômaient ne voulaient pas travailler; l'empressement qu'ils mettent à remplacer ceux qui se risquent à abandonner le travail pour améliorer leur sort, ne prouve-t-il pas le contraire ?

* * *

Les organisations ouvrières de Kingston, Ont., intéressées dans l'industrie du bâtiment, ont commencé une agitation pour obliger les propriétaires d'une compagnie qui doit établir une tonderie dans cette ville, grâce à un bonus que lui a voté le Conseil municipal, à n'employer à la construction des bâtiments nécessaires que des hommes d'union. On croit que les ouvriers gagneront leur point.

* * *

Rappelons aux délivreurs de pain — driver — qu'une grande réunion de la corporation aura lieu ce soir dans le but de les constituer en union.

L'assemblée aura lieu à huit heures, dans la salle Perras, sise au No 480 de la rue des Seigneurs.

* * *

Les ouvriers métallurgistes des Etats-Unis ont donné avis aux employeurs qu'ils désiraient une augmentation de salaire de dix p. c. Si les ouvriers persistent dans leur demande, un nombre considérable d'usines seront fermées, déclarent les directeurs des principaux établissements. Une conférence entre les représentants des employeurs et des employés aura lieu cette semaine à Chicago afin de tenter un effort pour éviter un conflit.

* * *

Un correspondant du 'New-York Journal' s'étonne de ce que celui-ci s'attaque aux "trusts" formés par les capitalistes tandis qu'il ne dit rien contre les "trusts" constitués par les ouvriers.

Le grand journal américain répond qu'il y a une énorme différence entre une combinaison du capital formée dans le but de détruire la concurrence, de réglementer la vente des produits, de réduire les salaires et de restreindre la production et une combinaison des forces de l'ouvrier qui ne peut ni acheter les représentants du peuple, ni nommer les officiers de l'administration publique, ni dicter aux tribunaux les décisions qu'ils ont à rendre, ni piller les producteurs.

L'une est agressive et oppressive, l'autre n'est que défensive.

Voilà pourquoi on ne saurait trop travailler à la destruction de la première de ces deux combinaisons, tandis qu'il est du devoir de tous les citoyens d'aider la seconde.

* * *

L'Union des cigariers de New-York a résolu d'ordonner à ses adhérents d'abandonner le travail dans tous les ateliers de cette ville où il se fait des cigares pour le compte des manufactures en difficultés avec leurs employés. Il y a actuellement treize manufactures de cigares à New-York, dont les ouvriers sont en grève ou qui ne travaillent pas par suite de lockouts proclamés par les employeurs. Le nombre d'employés affectés par ce conflit est six mille.

* * *

Deux juges de la Cour Suprême de l'Etat de New-York ont exprimé l'opinion que le gouverneur Roosevelt devrait convoquer la Cour Suprême en session extraordinaire afin que les prévenus dans l'affaire du "trust" de la glace soient traduits devant un grand jury qui aura à décider de leur sort.

* * *

Dans un rapport fait par T. V. Powderley, officier du bureau d'immigration, il est déclaré que la loi relative à l'embauchage des ouvriers en dehors du territoire américain, est strictement mise en vigueur à l'égard des ouvriers canadiens, mais la loi similaire canadienne ne semble pas être observée par les autorités canadiennes.

M. Powderley fait remarquer à ce sujet que son département ne peut être tenu responsable pour cette anomalie, et que, si les ouvriers canadiens se trouvent lésés, ils n'ont qu'à s'en prendre à leur propre gouvernement.

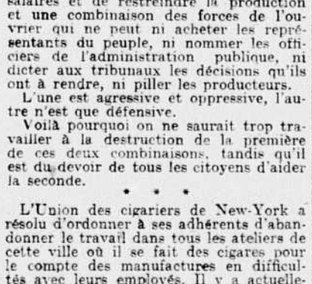

VIOLENTS MAUX DE TETE

Positivement guéris par ces Petites Pilules

Elles soulagent aussi des douleurs causées par la Dyspepsie, l'Indigestion ou les Excès dans le Manger. Un remède parfait contre le Vertige, les Nausées, l'Assoupissement, Mauvaise Bouche, Langue Epaisse, Douleur au Côté, FOIE INDOLENT. Elles règlent les Intestins. Purement végétales.

PETITE PILULE PETITE DOSE PETIT PRIX

Contrefaçon, la fraude du jour.

Voyez à ce qu'on vous Donne celles de Carter.

Demandez celles de Carter.

Insistez pour avoir les Petites Pilules de Carter pour le Foie.

842—m's—n—w

Colonial House

SQUARE PHILIPPE

A DATER D'AUJOURD'HUI, nous placerons des TABLES SPECIALES, au rez-de-chaussée, SUR LESQUELLES SE TROUVERONT LES LIGNES SUIVANTES :

Ceintures, Sets à Blouses, Epingles de fantaisie, Jarretières, Casques de Baigneurs, Habits en laine contre la poussière, Appareils pour battre les tapis, Ornements en écaille pour la chevelure, etc., etc. Prix : 10c, 25c et 50c.

Le Congélateur Amélioré White Mountain

Nous prétendons que c'est le seul congélateur de l'univers qui soit pourvu de PALETTES DOUBLES et d'un "Scraping Bar" double en bois s'ajustant seul, au moyen duquel la crème se congèle en moins que la moitié moins de temps, et ce avec de meilleurs résultats que ne peuvent en donner tous les autres congélateurs maintenant en usage. La crème, dans le White Mountain Amélioré, peut être congelée en QUATRE MINUTES.

Un assortiment complet de Portes et Fenêtres écran, en trois qualités et trois grandeurs.

TONDEUSES DE PELOUSES EN TROIS GRANDEURS. Prix, depuis..... **$4.00**
Boyaux de jardin et Dévidoirs de boyaux, etc.

Une Ligne complète d'Articles de Ménage et d'Ustensiles de Cuisine

Livraison sur le Bord du Lac— Pour la commodité des clients demeurant sur le bord du lac, toutes les marchandises achetées durant la semaine, et jusqu'à VENDREDI SOIR, seront expédiées le SAMEDI par NOS PROPRES VOITURES DE LIVRAISON.

Nous apportons une attention spéciale aux commandes données par la poste.

HENRY MORGAN & Co,

MONTREAL

BELLE RECEPTION

Un millier de personnes au McGill, hier soir

LES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES

Une intéressante conférence de M. J. Bain à la convention des bibliothécaires américains

La séance d'hier avant-midi a été en partie consacrée aux ouvrages préparés par des Canadiens. La première conférence a été faite par M. James Bain, jr., de Toronto, sur "Les Bibliothèques canadiennes". M. Bain a donné des détails très instructifs et très complets sur l'organisation de nos bibliothèques canadiennes, leur nombre et la quantité des volumes qu'elles contiennent. C'est ainsi que dans la Nouvelle-Ecosse, on compte neuf bibliothèques contenant 90,200 volumes ; à l'Ile du Prince-Edouard, deux bibliothèques, (à Charlottetown) contenant 7,500 volumes ; au Nouveau-Brunswick, six bibliothèques contenant 50,530 volumes ; dans la province de Québec, 41 bibliothèques, contenant 670,025 volumes. (Sur ce nombre, on en compte 31 à Montréal, contenant 415,025 ; dans Ontario, 439 bibliothèques contenant 1,287,666 volumes ; dans la Colombie Anglaise, 5 bibliothèques, contenant 14,500 volumes.

Enfin, le nombre total des bibliothèques, au Canada, est de 511. Elles contiennent 2,420,000 volumes.

Mme Edwin Hanson a ensuite lu un travail sur l'Association Aberdeen, travail préparé par Mlle Laidlow.

Cette lecture, très intéressante, a été suivie par une conférence de M. W. D. Lightgall, et du Dr S. E. Dawson, d'Ottawa, sur la "Poésie canadienne, et nos poètes."

Puis M. J. C. Dana, présente un rapport des travaux du comité de l'Association National d'Education. Cette Association suggère d'inculquer aux enfants de 12, 13 et 14 ans les principales notions de la littérature moderne, et ancienne, et de leur faire connaître la poésie, la prose et les chefs-d'oeuvre littéraires du siècle, seul moyen de maintenir en eux l'esprit national.

Dans l'après-midi, M. C. A. Cutter a traité des secrets de la photographie et de la photogravure.

Hier soir, grande réception de tous les délégués de l'Association Bibliographique Américaine, à l'université McGill. L'aile réservée au cours de chimie et de physique avait été décorée avec goût. Dans la salle de lecture des étudiants, le Dr et Mme Peterson, M. et Mme Fleet, recevaient les invités au fur et à mesure qu'ils entraient. Tous les appartements étaient ornés de fleurs et de drapeaux du plus gracieux effet. Les délégués semblaient chez eux et la soirée s'est agréablement écoulée. Le comité de réception se composait de MM. C. J. Fleet, C. H. McLeod, Dr B. J. Harrington, et du Dr F. D. Adams. Délégués et invités étaient au nombre de mille, environ. Cette réception est l'une des plus belles qui aient encore eu lieu au McGill.

LABOURAGE EN RETARD

Le mois de mai a été exceptionnellement froid dans notre province

Le bulletin météréologique de mai indique que dans la province de Québec la température a été exceptionnellement froide, à la fin de ce mois, à part quelques jours.

Dans la ville de Québec, le thermomètre est descendu en dessous de la ligne de gelée à huit reprises, et il est même tombé de la neige. Le labourage et l'ensemencement ont été par suite considérablement retardés. En quelques parties de la province, la terre est restée gelée jusqu'au milieu de mai, et les bourgeons des arbres n'ont commencé à se développer que vers le 25.

A Richmond, neige le 3, fraisiers en fleurs le 7, bouffie de neige le 9, érables rouges et plantes des marais en fleurs, et bécassines vues le 14, goglus le 15, oiseaux royaux le 18, pruniers en fleurs le 21, faucons le 25, pommiers en fleurs le 26, lilas le 27, clintonias en fleurs le 29. A la Pointe-aux-Pères, il y a eu de la gelée jusqu'au 18, et les ensemencements ont été très en retard. Les pâturages étaient verts le 25. Le labourage a été retardé par la dureté du sol. Des feuilles aux arbres le 31.

LA STATUE DE LA REINE

A la prochaine réunion du comité des parcs et traverses on doit donner lecture d'une lettre signée par plusieurs citoyens résidant aux environs du carré Victoria, demandant que l'on fasse certaines réparations devenues nécessaires à la statue de la Reine.

AVIS AUX HUISSIERS

Par ordre du procureur général, tout bref d'exécution devra être rapporté dans les six jours de la vente.

—La vigueur et la vitalité sont départies à tout le système par la Salsepareille de Hood. (10)

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR

L'ORIENTAL CREAM ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, vers, maladies de la peau et tout ce qui nuit à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 32 ans et est si inoffensif que nous avons pour certain qu'il est faitconvenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente): "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez "La Presse." Ferd'T. Hopkins, Prop. 37 Grent Jones St., N.Y.

308—mvs k—qh—(d)

EN COUR D'ASSISES

On a continué, hier, en cour d'Assises, la cause d'Evangéliste Joly, accusé du vol de $7,000, à la gare du Pacifique, à Joliette. Les témoignages sont identiques à ceux qui ont été donnés à l'enquête préliminaire.

Le détective Guertin, de la compagnie du Pacifique, appelé dans la boîte, produit deux revolvers et un couteau-poignard. Ce couteau et l'un des revolvers ont été trouvés sur l'accusé après son arrestation ; l'autre revolver a été trouvé à la résidence de Joly. L'arrestation de l'accusé a été faite par le témoin et l'inspecteur Mackay, le 7 avril dernier, au coin des rues Cadieux et Prince-Arthur.

Le témoin produit aussi un masque et un pot de peinture trouvés à la résidence de l'accusé. Le détective Guertin raconte que lorsque Joly a été arrêté, il a fait beaucoup de résistance, essayant à plusieurs reprises de mettre sa main dans la poche de ses pantalons, où le revolver et le poignard ont été trouvés par la suite. Les cinq chambres du revolver, calibre 38, étaient chargées.

Le témoin ajoute qu'un couvre-pieds d'une dimension peu ordinaire a aussi été trouvé à la résidence de Joly. Les voleurs se servent de ce couvre-pieds, généralement, pour faire ainsi sauter des coffre-forts et amoindrir le bruit, lorsque l'explosion se produit. Il décrit aussi les passages secrets et les autres cachettes qu'il a vus, dans la maison de l'accusé.

Le détective Isaac Mackay dit qu'il était avec Guertin lorsque Joly a été arrêté, et corrobore entièrement le témoignage du détective Guertin.

Il déclare aussi que l'accusé a fait beaucoup de résistance lors de son arrestation. Après l'incarcération de l'accusé, le témoin s'est rendu à la résidence de Joly, No 102 avenue Laval ; là, il est monté à l'étage supérieur de la maison où il a découvert un petit coffre-fort, qu'il a fait transporter au poste de police No 14. C'est Joly lui-même qui a ouvert ce coffre-fort pour les officiers de police. Il n'y avait aucun argent, mais il était rempli de papiers privés.

Le détective George E. Burns, chef de la sûreté pour la compagnie du Pacifique, dépose et dit : que c'est lui qui a fait la plainte en cour de police contre l'accusé. Il est allé à la résidence de Joly pendant que les officiers de police étaient à faire des recherches. On suspend pendant quelques instants le témoignage de M. Burns, pour permettre à l'hon. J. D. Rolland de donner son témoignage immédiatement.

En réponse à Mtre St Pierre, M. Rolland déclare qu'il est fabricant de papier. Entre le papier sur lequel sont écrits les en-têtes de Joly, et des deux petits morceaux de papier portant des chiffres, que l'on pense être la combinaison du coffre-fort, et qui ont été trouvés dans la cave de la gare, à Joliette, par les détectives, M. Rolland dit qu'il n'y a aucune différence. Ce papier vient de sa propre fabrique et on peut facilement s'en convaincre par la marque qui apparaît à l'un des bouts de la lettre "L", qui est la marque du papier. Les deux bouts de papier qui sont déchirés correspondent lorsqu'on les rapproche l'un de l'autre.

Le témoin dit qu'il est moralement convaincu que le papier est le même.

L'inspecteur Burns continue ensuite son témoignage, qui a duré toute l'après-midi. Il a identifié les trois cents et quelques exhibits produits en cette cause, qui ont tous été trouvés à la résidence de Joly et à la gare de Joliette. C'est le témoin qui a trouvé les $151, en billets de banque de la dénomination de $1, et dont la série correspond à la série de billets qui ont été envoyés à Joliette par la banque Nationale.

Ces billets portent les portraits de Lord et Lady Aberdeen et sont tous des billets de la Puissance, parfaitement neufs. Cet argent a été trouvé dans une cachette presque inaccessible, à la maison de Joly. Malgré toutes les recherches faites le jour de l'arrestation de Joly, ce n'est que le lundi suivant qu'on a découvert ce montant d'argent.

C'est dû aux informations données par le capitaine McMahon, du poste de police No 14, qui avait entendu une conversation entre l'accusé et sa femme, quelque temps après l'arrestation.

Le détective Riopelle est ensuite entendu comme témoin, et relate ce qu'il connaît des fouilles faites à la résidence de Joly. La Cour s'est ensuite ajournée à ce matin, à 10 heures.

LISTE DES CANDIDATS

Pour l'admission à l'étude du droit

Voici la liste des candidats qui se présenteront pour l'admission à l'étude du droit, en juillet prochain :

District de Montréal : David James Angus, Louis Henri Archambault, Albert Aubertin, Eug. Hernel Audet, Chs. A Barsalou, Henri A. Béique, M. A. Bourdon, Arthur Brazeau.

Sciences : Harry W. Blaylock, M. C. Alex. C. Casgrain, Télesphore Dérome.

Lettres : J. G. G. DeLorimier.

Sciences : Jules Desmarais.

Lettres : Joseph Filiatrault, René Faribault, Zéphirin Filion, Antime Fortin, Louis Gosselin, Alexandre Lacoste.

Lettres : Armand Lalande, Denis Lanctôt, Réné T. Leclerc, Holsey Lorne Mitchell, J. B. N. A. Paul Surveyer, Thos. M. Tansey.

Sciences : Armand Simon, W. R. Staveley, Prairie, Jos. Ed. Renault, L. G. Robillard, Ernest Edgar Vipond, Henry Weinfield.

District de Bedford : Cecil Gordon Mackinnon, Sewell Franklin Belknap.

M. Wm Sargeant Ball, de East Bolton, se présentera pour l'admission à la pratique.

PARC SOHMER

Cette semaine, (après-midi 3 heures ; soir, 8 heures)

Monsieur et Madame BEGUE, duettistes français de grand opéra.

BIM, BOUM, très forts musiciens excentriques.

OUDA, trapèze extraordinaire.

PASCATEL, contortionniste sur piédestal.

Mlle BELLINI, contralto.

☞ Voyez notre édition de samedi dernier pour toute la musique qui sera exécutée durant la semaine. 185—2

Coffres-forts à l'épreuve des voleurs et du feu pour $25.00. E. D. Colleret et Cie, 26 rue St Laurent. 167—m j s—n

Pour Mains rouges et rudes — **Pour les Démangeaisons des Paumes.**

Pour Bouts de doigts douloureux.

TRAITEMENT D'UNE NUIT. — Trempez bien les mains, en vous mettant au lit, dans un savonnage chaud de SAVON CUTICURA. Séchez-les et frottez-les avec de l'ONGUENT CUTICURA, le grand remède pour la peau. Portez de vieux gants durant la nuit. Pour mal de mains, démangeaisons et brûlements aux paumes et bouts de doigts douloureux, ce traitement d'une seule nuit est merveilleux.

LES FEMMES—surtout les mères, sont les plus compétentes pour apprécier les remarquables propriétés émollientes que possède le SAVON CUTICURA pour nettoyer et purifier la peau et pour découvrir de nouveaux usages pour ce savon chaque jour.

En vente partout. POTTER D. and C. CORP., props., Boston, E.-U. "Le secret des mains belles," gratis. 16

ACAJOU, NOYER NOIR, CHENE FIGURE, VENEERS, GOUJONS, Etc.

Bois de Sciage

Tout ce qu'il faut Dans la Ligne de Bois de Service blanchi et embouveté. Bois Franc, séché à la chaufferie pour planchers, une spécialité.

BULMER, SIMPSON & CO.,

(Successeurs de John A. Bulmer & Co.)

Angle des rues Dorchester et St Charles-Borromée.

2,5,7,9,12,14

LUNETTES ET LORGNONS

Essai Gratuit de la Vue. 170-mjs-n

Montures en or solide	$4.00
Montures doubleres en or, garantie pour 10 ans	2.00
Montures en aluminium	75c
Montures lunettes acier nickelé	25c
Verre de 1ère qualité, la paire	$1.00
Verre de 2me qualité la paire	50c

A. MONGEAU, 42 rue St Laurent, MONTREAL.

Buvez le

CAFESANTE

Aux Repas, au Lieu de Thé ou Café

Il fera pour vous ce qu'il a fait pour d'autres.

Demandez-le chez les Pharmaciens et Epiciers. 186—4

Attention à la Peau et aux Yeux !

Ils sont les thermomètres infaillibles de la santé.

La peau et les yeux sont les deux thermomètres infaillibles de la santé. Si la peau a des taches, des éruptions, une pâleur indiquant la mauvaise santé ou une apparence jaunâtre, et les yeux un air vitreux, avec les blancs jaunâtres, il est grandement temps de purifier et de nettoyer le sang et de régler le foie et les rognons. Le Céleri Composé de Paine rend le sang pur, clair et rouge et débarrasse le foie et les rognons de la tension qu'ils reçoivent toutes les fois qu'un sang impur se mêle à leur substance.

Il a été amplement prouvé par d'éminents médecins que le Céleri Composé de Paine fournit cette nourriture nécessaire et appropriée que les nerfs surmenés sont impuissants à tirer de la nourriture ordinaire qu'absorbe l'estomac. Le Céleri Composé de Paine augmente l'appétit et met les organes digestifs en position de convertir les vivres en sang dans un état si parfait que le changement en nerfs, cerveau et substance de tissu se fait aisément et parfaitement sans fatiguer l'énergie des nerfs et sans porter atteinte au foie, aux rognons ou à l'estomac.

En un mot, le Céleri Composé de Paine reconstitue le corps affaibli, épuisé et malade; il donne tous les états de santé qui garantissent une vie longue et heureuse. Aucun autre remède de l'univers n'a jamais fourni une oeuvre si véritable et si noble à l'humanité souffrante.

Essayez-en une bouteille, ami lecteur; elle vous convaincra que vous avez trouvé ce dont vous avez le plus besoin pour vous rendre bien et fort.

AUX DAMES Pour teindre à domicile, blouses, jupes, manteaux d'enfants, etc., employez le

SAVON MAYPOLE

Il est sans égal et ne coûte pas plus que les vieilles teintures démodées. Demandez un livre GRATUIT sur l'art de teindre à domicile à

A. P. TIPPET & CO., Montréal.

Avis

RUE BEAUDRY

Les contribuables qui ont payé la taxe spéciale imposée pour l'ouverture de la rue Beaudry entre les rues Craig et Notre-Dame, sont par les présentes notifiés que, sur production des reçus, les sommes payées seront remboursées immédiatement, à qui de droit, à mon bureau

Signé,
WM ROBB,
Trésorier de la cité

Hôtel de ville,
Montréal, 8 juin 1900 185—2

JOHN MURPHY & CO.

MARIAGES

Du Mois de Juin

Services à thé en argent plaqué à $4.95, $7.50, jusqu'à $38.00 le service.
Paniers à gâteaux à $2.85, $3.00 et $4.55 chacun.
Plats à bonbons à $1.12, $1.75, $2.40, $2.75 à $5.50 chacun.
Beurriers, $2.00, $2.25, $2.75 à $4.50 chacun.
Fourchettes à viande froide, 98c chacune.
Cuillers à fruits, $1.75 et $2.25 chacune.

LES COMMANDES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTEES.

DEPARTEMENT DE LA BIJOUTERIE

Articles de $1.00, 75 et 50c pour 25c.
Magnifiques chaînes de montres, bracelets, sets à blouses, chaînons à manchettes, épinglettes, épingles à chapeaux, etc., etc., tous placés sur un comptoir spécial. Nous les écoulerons tous à **25c**

COSTUMES DE BICYCLISTES

Il nous reste en stock 50 costumes de bicyclistes pour dames. Nous voulons les écouler et les écouler promptement. Vous en faut-il un ? Les prix réduits varient depuis $4.95.

PARASOLS ! PARASOLS !

Les dernières nouveautés de Londres et de Paris en fait de parasols que nous avons achetés à nos propres prix. Nous offrirons ce lot à environ la moitié des prix réguliers ; parasols valant $4.50 pour $1.50, $6.50 pour $2.50, valant $7.00 pour $3.50, valant $12.00 pour $6.50.

COLLERETTES GOLF

Allez-vous faire un voyage ? Si oui, il vous faudra une collerette Golf. Nous en exposons des centaines et elles sont marquées à la moitié des prix réguliers du gros.

Nous vous invitons a venir les voir.

JOHN MURPHY & CO.,

2343 rue Ste Catherine, coin de la rue Metcalfe.

Conditions : ARGENT COMPTANT. Téléphone Up 933

Nos Voitures de Livraison Suburbaine pour le Bord du Lac, partent chaque Samedi matin, à 8 heures a.m. précises.

LA MAISON HAMILTON

Gros Achat de Mousselines Blanches

Nous venons d'acheter d'un importateur qui avait un surcroît de stock, **5 caisses de Mousselines Blanches**, à environ la moitié de leurs valeurs régulières ; elles comprennent :

Des belles mousselines organdie blanches, 40 pouces de largeur, avec bord ourlé ; chaque verge est fraîche et parfaite ; ces marchandises ont été importées pour être vendues, cette saison, à 25c et 35c la verge, vous pouvez faire votre choix, demain, à..... **15c**

Mousselines Suisse blanches avec pois, 40 pouces de largeur, avec petits pois et pois de moyenne grosseur, convenables surtout pour costumes d'été pour dames et enfants ; des mousselines de cette qualité sont vendues ailleurs à 30c la verge. Venez faire votre choix, demain, à..... **15c**

Une Occasion que nous avons eue d'acheter des Chapeaux Sailor pour Dames

Il y en a environ 12 douzaines en tout ; ils sont dans les formes les plus nouvelles et faits de beau Panama de Manille, garnis de bandes de soie ou de velours ; ils valent $1.50. Si vous voulez en avoir un il vous faudra venir de bonne heure, car nous avons décidé de les vendre demain, tant qu'il y en aura, à..... **59c**

JUSTEMENT REÇUS DE PARIS

Des rubans de chiffons gaufrés avec bord en soie brodée, noir et toutes les couleurs, convenables pour le cou et pour garniture de robe. Ces rubans sont la dernière nouveauté de Paris et se détaillent 1 franc la verge, ce qui signifie que nous pourrons les vendre ici à 35c. Notre acheteur de France les a eus à un prix qui nous permet de les vendre à 12½c la verge. VENEZ LES VOIR.

Nous sommes les seuls en ville qui exposeront ces marchandises cette saison.

Bargains dans les Articles nécessaires pour les Chaleurs dans le Département du Soubassement

Pour Demain, MERCREDI

Congélateurs de Crème à la Glace

Demain, mercredi, nous mettrons en vente 50 congélateurs de crème à la glace. Les meilleurs fabriqués. Cuvettes faites du meilleur pin blanc de la Virginie. Dimension pour usage de famille, régulier $1.75. Mercredi..... **$1.39**

Attrape-Mouches forme Ballon

Les meilleurs du genre toujours détaillés à 10c et 18c. Prix de demain..... **12½c**

Fenêtres-Ecran à Rallonge

Nous en avons une centaine de ces fenêtres-écran, faites en fil de fer de la meilleure qualité, avec monture en bois franc, s'allongent jusqu'à 40 pouces, quand elles sont ouvertes. Les autres les vendent 45c et 50c. Prix de demain..... **39c**

Portes-écran en fil de fer, dimension 36 x 84, les plus commodes, $1.25, demain..... **$1.10**

SPECIAL.—200 magnifiques jardinières décorées et pots à fleurs. Votre choix demain, en grandeurs assorties, valant de 15c à 18c, chacun **12½c**

LA MAISON HAMILTON

Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

Ne casse pas et est des plus confortables. $1.25 et $1.50.

Taille courte, mais convenant à la plupart des dames. $1.00.

"STANDBY" Remarquez la Hanche ! 50 cts chacun.

CES CORSETS D. & A. NE MANQUENT JAMAIS DE PLAIRE.

P.P.P. P.P.P.

LESSIVE

de Strachan

PURE, PARFUMEE, en POUDRE

Pour adoucir l'eau ; pour faire du savon ; pour enlever la vieille peinture ; pour nettoyer les arbres et arbrisseaux ; pour épurer les plats à lait, toile à fromage, etc., elle est inappréciable pour les cultivateurs.

Voyez les directions sur le couvercle — En vente chez tous les principaux épiciers.

Comme **Apéritif**

Le Vin St-Mchel

est incomparable.

C'est un tonique stimulant qui aiguise l'appétit, sans jamais fatiguer les organes digestifs. C'est un vin généreux qui réchauffe l'estomac et le prépare au travail de la digestion. Sous l'influence de ce tonique apéritif, le palais retrouve aux aliments une saveur oubliée, les sucs gastriques se renouvellent et reconquièrent leur efficace énergie et la faim qui est l'assaisonnement de tous les mets se fait sentir à chaque fois que l'heure du repas sonne.

BOIVIN, WILSON & CIE, Montréal seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

TEMPERATURE

Toronto, 12.

Vents modérés, beau et modérément chaud aujourd'hui et demain.

Montréal, 12 Juin 1900.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame :

Maximum aujourd'hui	70
Même date l'an dernier	79
Minimum aujourd'hui	54
Même date l'an dernier	57

D'après le baromètre, aujourd'hui 8 a. m. 30.20, 11 a. m. 30.20, 2 p.m. 30.20.

DECES D'UN ZOUAVE PONTIFICAL

Une lettre de faire part nous apprend le décès de M. le comte Frédéric LeGonidec de Traissan, ancien zouave Pontifical, ancien officier aux volontaires de l'ouest, chevalier de l'ordre de Pie IX et décoré de la médaille de Mentana, décédé piensement à Laval, le 29 avril dernier à l'âge de 57 ans.

M. Le Gonidec de Traissan était bien connu d'un grand nombre de nos anciens zouaves pontificaux Canadiens. Il était le frère de leur capitaine aux zouaves, M. le comte LeGonidec de Traissan, aujourd'hui député d'Ille et Vilaine, en France, résidant au château de la Baratière, Vitré, (Ille et Vilaine).

PERSONNEL

L'Honorable juge Girouard et sa famille sont à "Quatre Vents" pour la saison d'été.

L'hon. M. Dobell, Québec, est au Windsor.

DESASTREUX INCENDIE

Une perte de $3,000 à $4,000

Un incendie qui a eu des résultats désastreux s'est déclaré, ce matin, dans la boutique de menuiserie de M. Jos. Binette, No 128 rue Ste Elizabeth. Un cheval et une voiture ont été brûlés, et les hangars voisins ont été fort endommagés. Quand les pompiers sont arrivés sur les lieux, l'établissement était tout en flammes. Le sous-chef Dubois et ses hommes ont dû rester une heure et demie sur les lieux. Les pertes sont de $3,000 à $4,000. On ignore la cause du feu.

POUR VANCOUVER

M. Johnny Trottier, de la maison bien connue H. O. Edy, est parti, hier, pour un voyage de quatre à cinq mois à Vancouver, dans l'intérêt de la maison.

LE PERE GIRAUD

M. H. C. St Pierre, C. R., de cette ville, a reçu de Sa Béatitude Pierre IV, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tout l'Orient, un document officiel, attestant que le Révérend Père Giraud, prêtre syrien, qui a été arrêté l'automne dernier, sous l'allégation d'obtention d'argent sous de fausses représentations et qui a été honorablement acquitté dans la suite, a été ordonné prêtre par Mgr Cyrille, archevêque d'Alep, le 15 août 1888. Ce document porte le cachet officiel du patriarchat.

CARNET MONDAIN

Ce matin, M. Edouard D., fils de M. Edouard D. Roy, échevin, conduisait à l'autel, Dlle Orize, fille de M. Magloire Ouimet, de Ste Rose.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Magloire Auclair, curé de St Jean-Baptiste.

L'heureux couple est parti en voyage pour visiter quelques villes des Etats-Unis.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

INVASION DE CHINOIS

Deux cents chinois sont arrivés aujourd'hui, par train spécial. Ils vont s'établir en différents points du pays et ils ont été gardés dans le soubassement de la station.

GARE BONAVENTURE AGRANDIE

Le Grand Tronc pousse activement les améliorations à la gare Bonaventure. La partie nord de l'avenue Taillefer et la partie nord de la ruelle Rolland ont disparu. Il ne reste que six maisons du côté sud, sur la rue Albert.

VOYAGE DE M. HAYS

M. C. M. Hays, gérant général du Grand Tronc, est attendu à New-oYrk, demain, à bord du steamer "Teutonic". Il reviendra à Montréal vendredi.

LES EXERCICES ANNUELS DU 85e BATAILLON

Le 85me bataillon, sous la direction de ses officiers, se prépare activement pour le camp qui commencera à Laprairie le 26 juin prochain.

Les cadres de chaque compagnie se remplissent bien, cette année, mais les officiers sont plus particuliers que jamais sur le choix de leurs hommes. Les recrues qui se présentent pour faire partie du bataillon doivent tous être de la grandeur réglementaire, ce qui sera loin de nuire à l'apparence du bataillon.

LE GRAND TRONC

Les recettes du chemin de fer du Grand Tronc, à partir du 1er juin jusqu'au 7 juin 1900, ont été de $414,937. Soit une augmentation de $30,613 sur les revenus de la même semaine, en 1899.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal,
Le 11 juin 1900.

M. l'abbé Joseph Noiseux, curé de St Jude, décédé hier, était membre de la "Société d'une messe."

EMILE ROY, Ptre, chancelier.

COUR DE L'ECHIQUIER

La Cour de l'Echiquier devait siéger, ce matin, pour permettre au juge Burbidge de rendre jugement dans la cause de Letourneux contre la Reine. Mais rien n'en a été fait.

EVANGELISTE JOLY

M. Raymond Chartrand, propriétaire d'un chèque signé par Evangéliste Joly en faveur de son avocat, Mtre Dubreuil, au montant de $100, et qui n'a pas été honoré à la banque, a obtenu jugement devant la Cour Supérieure.

L'ECHEVIN ROY

Ce matin, à la Cour Supérieure, la cause de M. Olivier Charbonneau contre l'échevin Roy a été appelée, mais ajournée à jeudi.

INSCRIPTION EN APPEL

A été inscrite en appel la cause d'Archibald D. Taylor contre William F. Lewis.

LES DIRECTEURS DU PACIFIQUE

Les directeurs du Pacifique ont eu une courte assemblée hier. On ne s'est occupé que d'affaires de routine.

LIQUIDATION VOLONTAIRE

La Danville Asbestos and Slate Co., de Montréal, a été mise volontairement en liquidation par une résolution de ses actionnaires, en date du 1er juin courant.

SERIE DE RUMEURS

Des dépêches de source Boer disent que le Président Steyn est retourné à Bloemfontein, que les Anglais ont subi une sanglante défaite, que DeWet marche sur Johannesburg

Le général Buller annonce qu'il a traversé le défilé d'Almonds, après une sérieuse bataille qui lui a coûté cent hommes

Londres, 12 — Cinquante mille soldats anglais sont à moins de cinquante milles des Boers, qui font la maraude au nord de Kroonstadt, et l'on peut s'attendre à une sanglante rencontre d'un moment à l'autre. Néanmoins, en dehors des tristes nouvelles que nous apprennent les dépêches reçues, hier, au bureau de la guerre, on ignore absolument ce qui se passe là-bas.

On estime que le régiment Derbyshire a perdu de 600 à 700 hommes.

Une dépêche de Maseru, en date d'hier, dit : "Quinze cents Boers se sont rendus au général Brabant, hier, dans le district de Ficksburg."

Machadorp a été définitivement proclamé capitale du Transvaal.

Une dépêche de Lourenço-Marquès dit que ce petit village a pris les proportions d'une ville. Les habitants vivent dans des tentes.

Le correspondant du "Times", à Lourenço-Marquès, dit : "A Machadorp, le président Kruger a une garde de corps composée de mille burghers choisis parmi les plus braves.

"Les autorités portugaises ont envoyé d'autres troupes à la frontière, aujourd'hui."

Londres, 12 — Une nouvelle officielle boer affirme que les Anglais ont été défaits avec des pertes considérables à Dorkerspoort, au sud de l'Etat-Libre, à 10 milles de Narval's Pont.

On croyait que ce district était depuis longtemps débarrassé des Boers et des rebelles.

Toutes les troupes du général Carrington ont été débarquées à Beira, il y a une semaine.

Un déserteur boer rapporte que 7,000 Boers ont participé à l'engagement de Booekrantz, où le général Oliver aurait été tué et où le général de Villers aurait été mortellement blessé.

Londres, 12 — Une botte de nouvelles de source boer nous arrivent par voie de Lourenço-Marquès. D'après ces nouvelles, le général Dewet, avec 13,300 burghers, marcherait sur Johannesburg : les Boers auraient repris Bloemfontein, où le président Steyn occuperait de nouveau la présidence ; les Anglais auraient subi une sérieuse défaite à Elandsfontein et auraient aussi perdu 750 soldats tués et blessés et 150 faits prisonniers, dans une bataille près de Vredefort. Aucune dépêche d'autre source ne vient confirmer ces sinistres rumeurs, qui semblent pour le moins exagérées. La dernière, cependant, semble être la version boer du désastre du bataillon de Derbyshire à Roodeval. Quant à la présence du président Steyn à Bloemfontein, elle semble un fait impossible, puisque, hier, d'après une dépêche de Maseru, Basoutoland, Steyn était à Vrede, deux cents milles de Bloemfontein.

Le général Buller semble faire de grands progrès et sera bientôt maître du chemin de fer à Charlestown.

Une dépêche de Lichtenburg, en date du 11 juin, dit que cent constables à cheval de Johannesburg, avec un canon Maxim, se sont rendus au général Hunter. Cette dépêche explique probablement la nouvelle qu'un détachement anglais s'avance à travers le Swaziland.

Londres, 12 — Le bureau de la guerre affiche la dépêche suivante du général Buller :

"Quartiers généraux, au Natal, 11 — Nous avons forcé le passage de la passe Almonds, aujourd'hui. Cette passe n'est pas marquée sur la carte, mais c'est le dernier des défilés ouvrant sur les plateaux de Charleston.

"L'ennemi était en nombre considérable, et avait plusieurs canons en position.

"La lourde tâche de la journée est échue au 2me Dorsets, qui a remporté la position à la pointe de la baionnette, et à la troisième brigade de cavalerie, qui a été vivement attaquée sur notre flanc droit, dans une région accidentée, autour de la montagne Iketini. J'espère que nos pertes ne dépasseront pas la centaine, ce qui, considérant la force de la position, est de beaucoup au-dessous de mes prévisions. Toute l'attaque a été dirigée par Hildyard, dont les dispositions ont été extrêmement bonnes. L'artillerie, la dixième brigade et la troisième brigade de cavalerie, ont accompli la plus grande partie de la besogne."

Ottawa, 12 — Sir Alfred Milner, envoie à lord Minto, la dépêche suivante : "Le caporal A. F. Vanorman, du premier contingent canadien, est mort de la fièvre entérique à Bloemfontein, vendredi dernier."

Ottawa, 12 — Sir Alfred Milner envoie la liste suivante de malades et blessés :

Cape-Town, C. C., 9 juin — 3263 caporal lancier A. F. Vanorman, de Toronto, R. R. C., mort de fièvre intestinale à Bloemfontein.

11 juin — 528 canonnier John Neild, de l'artillerie R. C., blessé grièvement par accident à Griqualand-ouest, (appartenait à la batterie de campagne, Corberry Manj.

11 juin — Dangereusement malades, le soldat 7330 A. Robson, ex 13e batt. Hamilton. 207 W. Grover, ex 1er. Hussard, Dover, Ont. Tous deux de fièvre intestinale à Springfontein. 3676 E. Mullins, infanterie montée, venant de London, malade de fièvre intestinale à Kroonstadt.

11 juin — Le capitaine Harrison est mort, hier. Il était officier des transports de l'infanterie montée et venait du 8e Hussard, Sussex, N.-B. Le soldat 378 C. C. Owen s'est tué accidentellement à Karee. On fait des recherches au sujet du soldat (156) W. Ham. C. C. Owen était dans l'infanterie montée. Il venait du 5e dragons de Stanstead, P. Q.

AU TOUR DE LA LUNE

Nous assisterons, ce soir, à une éclipse partielle de Phœbée

Ce soir, à 10.24 p. m., les admirateurs de l'astronomie auront l'occasion de contempler une éclipse de lune.

Le premier contact avec le pénombre aura lieu à 8 h. 16 min. 12 sec., le premier contact avec l'ombre à 10 h. 24 min. 12 sec. ; le milieu de l'éclipse à 10 h. 27 min. 36 sec. ; le dernier contact avec l'ombre, 10 h. 31 min. ; le dernier contact avec le pénombre 12 h. 39 min.

Comme au moment du pénombre, il n'y a pas de diminution de lumière, l'éclipse durera environ 6 minutes et 48 secondes. La partie de la lune que sera obscurcie ne sera que la millième partie.

Mercredi après-midi, Saturne sera cachée par la lune. Mercure est actuellement une étoile du soir. Jupiter peut être vue après le coucher du soleil dans la partie sud-est du ciel, dans la constellation du Scorpion.

ECOLES PROTESTANTES

Assemblée des Commissaires tenue, hier soir, au High School

La dernière assemblée du Bureau des Commissaires des Ecoles Protestantes a eu lieu hier soir, au High School, sous la présidence du Rev. Dr MacVicar. Les autres commissaires présents étaient l'archidiacre Evans, le Rev. Dr. Shaw, l'échevin McBride et l'échevin Ekers.

Toutes les écoles protestantes ouvriront le 4 de septembre, excepté le High School qui n'ouvrira que le 5.

Le rapport du trésorier montre que les profits nets donnés à l'Arena, le jour de l'Empire Day, ont été de $283.48.

On vote un bonus de $100 à M. Smith pour l'intérêt qu'il a pris à la réussite de ce concert.

COUR DE POLICE

John Wheaton a été condamné à trois mois de prison, pour refus de pourvoir, au lieu de trois ans de pénitencier, comme il a été annoncé hier.

Alexandre Marineau et Alfred Lamothe, vol avec effraction, condamnés à 2 ans de prison, chacun.

UN GROS JUGEMENT

Le juge Davidson a rendu jugement, ce matin, dans la cause de la Compagnie d'assurance Sun Life contre William G. Reid et autres.

La demanderesse réclamait une somme de $6,166.38, en vertu d'une obligation enregistrée.

En réponse à cette action les défendeurs ont plaidé d'abord que la Compagnie avait retenu à même le montant réclamé, une somme de $21,683, pour payer les primes de cinq polices d'assurances sur la vie de John Heggie, John Stewart, Wm. G. Reid, A. C. McNally et Alex. Owen, au montant de $10,000 chacune ; que, de plus, la demanderesse a entre ses mains une somme de $5,085.69 appartenant aux défendeurs ; enfin deux polices d'assurances ont été annulées, illégamment, d'après les défendeurs.

En face de la preuve, le juge a condamné les défendeurs à payer à la demanderesse la somme de $62,166.38, avec intérêts et dépens.

COMITE D'ANNEXION

Il y a eu, hier après-midi, une courte séance du comité d'annexion, et on a résolu d'écrire à toutes les municipalités environnantes pour leur demander si elles désirent s'annexer à la cité.

TABLETTE DES FAILLITES

Francis Fournier, entrepreneur, a déposé son bilan. Passif, $6,000.

Pierre-Joseph Dumont, entrepreneur, a failli, sur demande de Jérémie Dufresne. Passif, $6,796. La succession Boyer possède pour $3,000 d'hypothèque. Des ouvriers du bâtiment possèdent pour $400 de réclamations. M. Ferdinand Bayard a été nommé gardien provisoire.

LETTRE DES ETATS-UNIS

Adressée à "La Presse" au sujet d'un homme mort subitement

Quel est ce M. Gagné ?

Voici une lettre que nous venons de recevoir d'un Canadien des Etats-Unis, au sujet de la mort subite de M. A. F. Gagné, arrivée il y a plus d'un mois.

Torrington, Conn., E. U., 10 juin, 1900.

Bureau "La Presse",
Montréal, Canada.

M. l'Editeur,

Monsieur—Etant un lecteur de votre journal "La Presse", j'ai lu dans la copie de vendredi, le 4 mai passé, dans la colonne des nouvelles des Etats-Unis, pour Duluth, Minn., qu'un certain homme du nom de A. F. Gagné était mort subitement dans la voiture du surintendant de la Poor Farm lorsqu'il était en route pour la dite place. La nouvelle m'a surpris grandement, car j'ai un frère parti depuis 13 ans de la maison, de ce même nom, je n'ai pas reçu de ses nouvelles depuis cinq ans. La dernière lettre reçue venait de Crooktown, Minn., qui, vous le savez, n'est pas bien loin de Duluth. Comme j'étais en voyage durant ce mois, je n'ai pas fait de démarches, jusqu'à ce que je fusse revenu ici, qui est ma place. Alors, j'ai écrit au surintendant de la Poor Farm, pour informations, mais celles qu'il m'a données ne m'ont pas satisfait en tout. J'ai pensé avoir recours à "La Presse" c'est ce que j'aurais dû faire en premier. Je voulais trouver le nom du correspondant de Duluth ou celui des autorités qui pourraient me dire quel était cet homme qui est mort subitement et pourraient me donner sa description, s'il était noir ou blond, grand ou petit, vieux ou jeune, enfin s'il avait quelques papiers ou autres choses par lesquelles on pourrait l'indentifier. J'espère que vous ferez tout en votre pouvoir afin d'éclaircir et de trouver quelque chose et de me tenir au courant de ce qui se passe.

J'espère bien que vous ne me refuserez pas cela à un de vos lecteurs et compatriotes du pays.

Je suis votreo bligé,
(Signé) JOSEPH A. GAGNE.
295 Main St., Torrington, Conn.

SOMMEIL ANORMAL

Le cas d'un jeune homme de la rue Dorchester

Un jeune homme de 20 ans, nommé Henri Dragon, domicilié 176, rue Dorchester, est tombé dans un sommeil léthargique, le 10 courant, vers 7 heures a.m., et ne s'est éveillé que le lendemain à 11 heures a.m., sous l'effet d'un médicament administré par un médecin. On avait tenté inutilement de l'éveiller par toutes sortes de moyens. Le malade a été 48 heures sans prendre de nourriture. Il est dans un état de faiblesse extrême.

DANS LA SOCIETE

Un joli et élégant mariage avait lieu, hier matin, le 11 du courant, à la chapelle privée de Mgr l'archevêque de Montréal.

La bénédiction nuptiale était donnée par Sa Grandeur Mgr Bruchési, à M. Victor-Alphonse Pilon, et Melle Blanche Dufort, fille de M. Herménégilde Dufort, entrepreneur.

M. et Mme Pilon sont partis aux Etats-Unis, pour voyage.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

GOELETTE COULEE

Philadelphie, 12 — Le steamer anglais "Bermuda", de Port Antonio, a abordé et coulé la goélette "Frank P. Hall", en destination de New-York à Norfolk, au large du Phare de Winter Quarter, par un fort brouillard.

L'équipage est sauf.

DEBATS PIQUANTS

On critique les dépenses du Canada à Paris

BIENTOT UN DEMI MILLION

A Londres, on commence à s'inquiéter du chauvinisme de l'hon. M. Tarte

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 12 — La Chambre avant de clore sa séance, ce matin, à deux heures, s'est occupée de l'exposition de Paris dont les dépenses ont été assez sévèrement critiquées.

Il y a dans les estimés supplémentaires de 1899-1900 un crédit de $30,000 pour l'exposition qui a soulevé toute la discussion.

L'hon. M. Fisher a expliqué cette demande supplémentaire de fonds par le fait que l'emplacement et les bâtiments du Canada avaient coûté $115,000, ce qui est une somme absolument inusitée pour des expositions universelles.

Mais ne le saviez vous pas avant de commencer ? remarque M. Foster.

Non. Pas avant d'avoir accepté l'invitation, admet M. Fisher ; c'est venu après.

M. Fisher a expliqué que M. Tarte est maintenant président de la commission canadienne à Paris.

Ici le Dr Sproule fait remarquer que jusqu'au mois de juin nous avons dépensé pour l'exposition $205,000 et que cela coûtera le double quand tout sera fini.

MM. J. X. Perrault et I. Tarte sont un couple bien coûteux.

M. Foster a demandé ce qu'il y avait de fondé dans la rumeur que M. Tarte avait menacé de fermer l'exposition à moins que telle ou telle chose ne soit faite.

M. Fisher. — Je ne voudrais pas accepter un simple racontar de journal.

M. Foster. — Moi non plus, mais enfin, le ministre a-t-il demandé des informations à M. Tarte ?

M. Fisher. — Je ne ferai pas une telle demande sur un rapport de ce genre.

M. Foster. — Sûrement non ; quelle sublime indifférence.

M. Wilson dit que si M. Tarte est vraiment aussi malade qu'on le dit, il est vraiment cruel de lui laisser faire tout ce qu'il fait. S'il est assez bien pour s'agiter ainsi, sa place devrait être à Ottawa pour défendre les énormes crédits des travaux publics.

Le Dr Montague dit qu'une dépense de $25,000 aurait été suffisante à Paris pour ce que cela rapportera au Canada. C'est un scandale, dit-il, M. Tarte ne s'occupe que de faire le beau à Paris.

M. Foster. — Il lui faut du nouveau tous les jours.

M. Fisher a défendu les dépenses faites en disant qu'il n'y avait ni extravagance ni scandale. Il est vrai que M. Tarte a eu carte blanche mais on ne peut pas l'accuser d'être ultra libéral.

M. Davin dit que l'envoi de 24 fonctionnaires Canadiens à Paris est un scandale.

M. Fisher a expliqué les devoirs des délégués de la section féminine ; il dit qu'il a été stipulé que Mlle Barry enverrait des lettres hebdomadaires aux journaux Canadiens.

M. Bergeron. — A quels journaux envoie-t-elle ces lettres ?

M. Fisher. — Je ne sais pas.

M. Bergeron. — Eh bien, je vais le dire. Elle en envoie exclusivement à la "Patrie", et c'est le pays qui pate pour cela.

M. Fisher énumère ensuite la liste des dames faisant partie de la commission, et M. Bergeron demande s'il n'y en a pas d'autre, s'il n'y a pas dans le personnel Mme Turcotte ?

M. Fisher. — Oui, je crois. Elle appartient au ministère des travaux publics et est partie comme sténographe de M. Tarte.

L'incident est clos et le crédit passe.

Ottawa, Ont., 12. — Le Sénat va discuter, aujourd'hui, les amendements apportés par la Chambre au bill amendant le code criminel tel que venu au Sénat.

Il va sans doute y avoir discussion assez chaude.

Le Sénat ne veut accepter la décision de la Chambre que le bill n'entrera en force que le 1er janvier 1901.

Plusieurs sénateurs veulent insérer la clause que le bill entrera en vigueur le 1er septembre prochain.

Si cet amendement est introduit, le bill devra revenir aux Communes, et il est bien possible alors qu'il y reste et tombe dans le massacre des innocents.

SUITES FATALES

Un homme meurt de blessures reçues dans une chute, le 25 décembre

M. George Atkinson, commis-voyageur, domicilié 8 rue Berthelet, a succombé, hier soir, aux blessures qu'il a reçues le soir du 25 décembre, en tombant sur le trottoir, à quelques pas de sa maison. On prétend que ce trottoir était en mauvais état. M. Atkinson avait reçu principalement des blessures internes.

Le coroner tient une enquête, cette après-midi, à l'Hôpital Général.

Le défunt était âgé de 60 ans et laisse quatre enfants.

BLESSE A MORT

Un soldat canadien, dans l'Afrique-Sud

M. Ernest Grabell, préposé au bagage à la gare Bonaventure, a reçu une lettre de Cape-Town, ce matin, disant que son frère, le sergent Arthur Grabell, autre volontaire de Montréal, a été victime d'un accident fatal, pendant le trajet de Cape-Town, à la ligne de bataille. Il était à cheval et celui-ci effrayé pour une cause quelconque prit de mors aux dents. M. Grabell fut jeté sur le sol et il eut l'épine dorsale brisée. On s'attend à sa mort d'un moment à l'autre.

UNE FEMME IVRE

Renvoyée par la police de la gare Bonaventure

Il y a eu toute une sensation à la gare Bonaventure, aujourd'hui, lorsque le constable Baker a été obligé de mettre dehors une femme qui était ivre dans la salle d'attente et qui se conduisait d'une manière inconvenante. Elle prétendit être une passagère, mais elle refusa de montrer son billet.

LES EPOUX DESCHENES

Le cas de William Deschênes et de son épouse, tous deux mis en prison, faute d'avoir pu payer la somme de $100, suivant un jugement de la Cour, pour injures verbales, vient d'entrer dans une nouvelle phase.

Hier matin, sur motion de M. Rodolphe Lemieux, conseil des époux Deschênes, le juge Mathieu a condamné le plaignant en cette cause à payer $1 par semaine au geôlier de la prison de Montréal, pour la pension de la femme Deschênes. Un jugement semblable a déjà été rendu quant à ce qui concerne Deschênes. Le demandeur aura à payer cette somme de $2, le mardi de chaque semaine, sans quoi les prisonniers seront remis en liberté.

Dans l'intervalle, des voisins charitables ont soin des pauvres petits enfants qui sont restés seuls à la maison.

CLUB LETELLIER

Grande assemblée du club Letellier, ce soir. Seront présents : MM. Jos. Brunet, Félix Sauvageau, Jos. Béland, J. Décarie, Dr Lacombe, et E. A. B. Ladouceur.

DESASTRE A PROVIDENCE

Quatre personnes tuées et 26 blessées dans une collision de tramways

Providence, 12 — Une collision de tramways, s'est produite, ici, dans laquelle 4 personnes ont été tuées et 26 blessées. En tournant une courbe, un tramway en a frappé un autre, qui allait du même côté, et a brisé toute la partie postérieure, sur une largeur de cinq sièges. Il n'y a qu'une voie à cet endroit, et les tramways doivent s'attendre, sur une voie d'évitement. Le garde-moteur du dernier tramway s'est méprix sur le signal, et n'a pas modéré la vitesse. Il a été la première victime. Les deux tramways étaient remplis de voyageurs. On s'attend que plusieurs des blessés succomberont.

JOLY EN COUR D'ASSISES

On a continué, ce matin, en cour d'assises, présidée par l'honorable juge Lacoste, la cause de Evangéliste Joly.

Les témoins Roch, Longtin, Brosseau, Lasalle, Beaudoin et le détective Guertin ont été entendus. Leurs témoignages sont simplement la répétition de ce qu'ils ont raconté lors de l'enquête préliminaire. Chacun de ces derniers a été soumis à une transquestion sévère de la part de Mtre N. K. Laflamme, l'un des avocats de la défense. La cause se continue.

LETTRES ANONYMES

Contre plusieurs constables de la ville

Plusieurs changements ont eu lieu dans la police depuis dernièrement. Deux membres de la force des détectives qui étaient au poste central ont été relégués dans des postes en dehors du poste central. M. Pacifique Richard, détective, est nommé constable pour la patrouille régulière du poste No 12 et J. Maguire, détective, est nommé au poste No 10. Le constable spécial Dupré est en faction au poste No 5. On rapporte que plus de 25 plaintes ont été logées contre des constables par des gens qui font métier d'écrire des lettres anonymes.

UNE POITRINAIRE

Qui cause des inquiétudes mortelles à un cocher de place

Vers une heure cette après-midi, un cocher de place portant le numéro 240 est arrêté devant le numéro 29 rue Saint-Charles Borromée. Dans sa voiture, il y avait deux femmes, l'une de haute stature et paraissant jouir d'une santé à toute épreuve. L'autre, frêle, délicate, amaigrie, semblait un portrait de la mort. Elle était étendue sur les coussins du fiacre, sa tête rejetée en arrière, et de ses lèvres minces et pâles s'échappait une écume sanguinolente qui indiquait que le souffle de la vie ne tenait que faiblement dans ce corps décharné. Les yeux de la mourante étaient vitrés. Le charretier était au désespoir. Il craignait que la malade n'expirât dans sa voiture. Sur les entrefaites un journaliste arriva sur la scène et lui conseilla de se rendre au plus tôt à l'hôpital pour se débarrasser de son triste fardeau. La femme en question appartient à une pauvre famille. Elle travaille pour gagner la vie de tous.

Elle est poitrinaire, et, ce matin, elle a été frappée des dernières attaques de la maladie.

COURRIER DE QUEBEC

Cadavre inconnu — Mort mystérieuse d'un enfant de huit ans

(Dépêche spéciale à "La Presse")

Québec, 12 — Le cadavre d'un inconnu a été trouvé sur la grève du St Laurent à Cap Santé. Le noyé a été transporté à la morgue, où le coroner tiendra une enquête, demain.

—Louis Gagné, de St Romuald, a été condamné à six mois de prison pour vol.

—Le chef de police Denis, de Lévis, est parti cet après-midi, accompagné du détective Patry, pour Pintendre, en arrière de Lévis, afin de s'enquérir des circonstances d'une affaire assez louche.

Un jeune enfant de huit ans aurait été trouvé mort par ses parents sur le seuil de la porte, à leur retour de l'église dimanche dernier.

Le cadavre a été inhumé à Lévis, sans que le coroner ait été notifié. De là, les démarches faites, cet après-midi, par les autorités policières.

—Thos. Harrington, condamné à sept ans de pénitencier par le président des assises criminelles pour incendiat, a été conduit, ce matin, à Saint-Vincent de Paul.

—La motion de Maître Gibsone, avocat de M. Henri Menier, demandant que les squatters de la Baie aux Renards soient examinés comme témoins à leur passage, ici, dans la cause de M. Menier contre le Révd M. Griffith, a été accordée. Or, les quelque trente à quarante méthodistes qui sont en route pour l'ouest seront arrêtés, ce soir, lorsqu'ils arriveront dans nos murs.

Québec, 12 — On dit que les employés de la fabrique de coton du Saut Montmorency doivent se mettre en grève, ces jours-ci. Ils ont eu plusieurs entrevues avec les directeurs de la fabrique, mais sans pouvoir en arriver à une entente. Plus de 300 hommes, femmes et enfants sont employés dans cette fabrique.

—La question des Méthodistes de la Baie aux Renards, Ils d'Anticosti, ne semble pas définitivement réglée. Il est vrai que la petite colonie s'est soumise aux ordres du propriétaire de l'Ile, en pliant armes et bagages. Elle est actuellement en route pour l'Ouest et doit arriver ici aujourd'hui ou demain. Au moment où l'on croyait que le rideau serait baissé sur cette affaire, tout un émoi est provoqué parmi les méthodistes de cette ville, à la nouvelle que M. Henri Anatole Menier, poursuit le Rév. Thomas Griffith, pasteur de l'église méthodiste, de cette ville, au montant de $5,600 en dommages, pour avoir incité les "squatters" de la Baie aux Renards à ne pas se rendre aux injonctions de M. Menier.

COURSES D'ASCOT

Londres, 12 — La température, ce matin, était splendide et les courses d'Ascot promettaient d'être très brillantes, bien que la guerre affecte considérablement l'assistance. Le prince de Galles, le duc d'York et le duc de Cambridge et un parti d'amis logent à l'Ascot Heath House, près de l'hippodrome. Parmi les Américains présents on remarquait Mesdames Stratford et Graven, M. et Mme Bradley-Martin, M. John R. Carter, secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, Mme Carter et autres notabilités.

Le duc et la duchesse de Devonshire, le duc et la duchesse de Newcastle, le duc de Portland, le comte et la comtesse Cadogan, le comte et la comtesse de Coventry, le comte et la comtesse de Carnarven, le comte et la comtesse Howe, et Mlle Muriel Wilson étaient au nombre des personnes présentes. Les toilettes étaient très riches.

Le Coventry Stakes a été gagné par Good Morning, monté par L. Reiff. Volodyovski est arrivé deuxième et Parson, troisième. Il y avait onze partants.

COUVENT DE LA POINTE AUX TREMBLES

Ont obtenu leur diplôme de musique avec distinction : Mesdemoiselles Cécile Montmigny, Mérilda Lebrun, Béatrice d'Amour, Virginie Beaudry.

MGR MOREAU A NICOLET

(Dépêche spéciale à "La Presse")

Nicolet, 12 — Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, est arrivé ici, hier soir, via l'Intercolonial, et est l'hôte de Monseigneur l'évêque de Nicolet. Aujourd'hui, le vénérable doyen de l'épiscopat a visité nos diverses institutions religieuses et d'éducation, qui, toutes lui ont fait la plus chaleureuse réception. La ville, à cette occasion, a revêtu ses airs de fêtes et est toute pavoisée.

ILS BLANCHISSENT

Les soldats canadiens dans l'Afrique-Sud

On se fera une idée des fatigues et des misères de la campagne dans l'Afrique-Sud, par cet extrait d'une lettre envoyée de Roudebush par le fils du lieutenant-colonel L. E. Hudon, qui fait partie du 1er contingent :

"Vous serez sans doute surpris d'apprendre que je suis presque entièrement chauve, à l'heure actuelle. Un bon nombre de mes braves compagnons ont des cheveux gris, et il n'y a pas à s'en étonner.

Le jeune Williamson, de mon régiment, qui a été blessé à Paardeberg, et qui est actuellement ici, a les cheveux presque blancs ; cependant il n'est âgé que de 17 ans et 8 mois. Imaginez quelle va être la surprise de sa mère en le revoyant.

LE Dr GIBIER

Le directeur de l'Institut Pasteur à New-York meurt accidentellement

New-York, 12 — Le docteur Paul Gibier vient d'être victime d'un funeste accident de voiture. Le docteur Gibier, après avoir établi à New-York l'institut Pasteur, qui se trouvait en dernier lieu au No 313 23ème rue-ouest, avait installé un magnifique sanatorium à Suffern, New-York. Il est mort samedi, à minuit, à la suite d'un accident de voiture dont il avait été victime, dans la soirée.

INCONNU MUTILE

Rivière Beaudette, 12 — Un inconnu a été mutilé par un train, à un mille d'ici. Trouvé sans connaissance, il a été transporté à l'hôpital Général, de Montréal.

LA BOURSE

Montréal, 12 juin 1900.

Il y a un peu plus de fermeté aujourd'hui, à la bourse ; le Pacifique qui a haussé à 95 3-8@8 Londres, fait ici 93½.

Les tramways de Montréal regagnent 1 point à 253. Les Twin City sont stationnaires ainsi que la Royal Electric, le Richelieu et le Téléphone.

Les banques sont soutenues ; les mines faibles et négligées.

A Londres, la bourse est un peu plus ferme pour les valeurs américaines, mais sans hausser encore.

A New-York, la bourse est terne et lourde.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
C. P. R.	93⅝	93¾	C. Bk. C.	151	148
D.S.S.&A.	5	4	Dominion B.	.....	.....
D.S.S.&A.p.	16	13	Imperial B.	.....	.....
G. Cab.	168	164½	B. Hoch.	140	.....
" C. Bds.	.....	.....	N.W.L.Pref.	.....	.....
" R. Bds.	.....	.....	N. C. C. xd	148	140
M. Tel.	168	163	" Bds.	.....	.....
M.R. xd	170	169	C.C.C.M.	88	80
R. & O.	107	105	" Bds.	100	99
R. & O. N.S.	.....	.....	D.C.M.Co.	95¾	95
M.s.Ry.	253	252	" Bds.	.....	.....
M.S.Ry N.S.	245	240	D.C.Pfd.	.....	117
M. Gas Co.	184	183½	" Com.	.....	.....
B. T.	180	178	" Bds.	110⅝	109⅝
Roy.E.C. xd	203¾	201¾	H.H. & L.Co.	.....	.....
Por. R.C.	98¾	98⅛	" Bds.	65	.....
" Bds.	95	90	Land Gt. Bds	.....	.....
d.E.T.	.....	.....	Hôtel We.	.....	.....
" Bds.	.....	.....	Wrangle.	160	155
S. Mont.	252	250	Twin City	95⅜	81¾
S. Ont.	.....	.....	T. City Pfd.	.....	.....
S.E.N.Am.	.....	.....	Repub. xd	95	92
S. Mor.	192	180	M. & L.	30	27
S. Toron.	.....	.....	Mtm.C.C. xd	112	.....
S. Jacq.-C.	.....	.....	Search. Co.	140	.....
S. March.	152	148	Virt. Mg.	85½	84½
S. Mar. H.	.....	.....	Payne M.	104	101
B.N. Scotia.	226	218	Diem. C. C.	.....	22
East. T. H.	.....	.....	L. & M. Co.	.....	.....
B. Québec	.....	.....	N. Star. xd	105	98
B. Nation.	.....	.....	Lot. C.	45	35
B. Union.	120	.....	" Pfd	75	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 250 à 93⅝, 300 à 93½, 6 à 92½.
R. et Ont. — 105 à 106.
Mont. St. Ry. — 75 à 253, 125 à 253, 100 à 253, 10 à 252½, 100 à 253.
Tor. Ry. — 25 à 98¾, 75 à 98.
Twin City — 100 à 82, 25 à 82.
Roy. Elec. — 50 à 201½, 25 à 202½.
Virtue — 2000 à 87, 1000 à 86½.
Mchts Cotton — 15 à 130.
Dul. Com. — 1000 à 4¼.
Bell Tél. — 25 à 177.
Mchts Bk. — 34 à 149.
B. of Mont. — 34 à 255, 3 à 255, 1 à 255.
B. of Com. — 3 à 150½.

BOURSE DE NEW-YORK

C